



Message aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020

www.cibc.com/francais Le 27 août 2020

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 juillet 2020.

Points saillants du troisième trimestre

	T3 2020	T3 2019	T2 2020	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	1 172 M\$	1 398 M\$	392 M\$	-16 %	+199 %
Résultat net ajusté ¹	1 243 M\$	1 415 M\$	441 M\$	-12 %	+182 %
Résultat dilué par action comme présenté	2,55 \$	3,06 \$	0,83 \$	-17 %	+207 %
Résultat dilué par action ajusté ¹	2,71 \$	3,10 \$	0,94 \$	-13 %	+188 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	12,1 %	15,5 %	4,0 %		
RCP ajusté ¹	12,9 %	15,6 %	4,5 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,8 %	11,4 %	11,3 %		

Les résultats du troisième trimestre de 2020 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,16 \$ par action :

- une augmentation de 70 M\$ (51 M\$ après impôt) au titre des provisions pour procédures judiciaires;
- un montant de 26 M\$ (20 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 11,8 % au 31 juillet 2020, en regard de 11,3 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 juillet 2020, le ratio de levier de la Banque CIBC était de 4,6 %.

Nous avons enregistré de solides résultats financiers au troisième trimestre alors que notre équipe a continué de se concentrer sans relâche sur nos clients, les aidant à réaliser leurs ambitions au cours de ce qui a été, pour beaucoup, une période de perturbation. La poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie et les investissements constants dans nos activités, ainsi que notre gestion rigoureuse des dépenses, ont contribué à notre résilience et nous ont placés dans une situation avantageuse dans le contexte macroéconomique en pleine évolution. Toute notre équipe s'engage et se consacre à soutenir nos clients et nos collectivités.

Rendement de nos activités essentielles²

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 508 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 150 M\$, ou 23 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 510 M\$, en baisse de 150 M\$, ou 23 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait surtout de la diminution des produits, les activités continuant de subir les contrecoups de la pandémie de COVID-19. La baisse des produits est attribuable à l'évolution récente de l'environnement des taux d'intérêt, à la baisse des activités transactionnelles des clients et à l'allègement des taux d'intérêt offerts aux clients titulaires de cartes de crédit dans le cadre des mesures d'aide financière de la CIBC pour soutenir ses clients durant la pandémie de COVID-19.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 320 M\$ au troisième trimestre, une baisse de 24 M\$, ou 7 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait principalement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant provisions¹ ont été relativement stables par rapport à ceux du troisième trimestre il y a un an. La croissance des volumes de prêts et de dépôts dans Groupe Entreprises a été plus que contrebalancée par la réduction des marges et la baisse des honoraires tant dans Groupe Entreprise que dans Gestion des avoirs. La diminution des dépenses, surtout attribuable à la baisse de la rémunération variable fondée sur les produits, a été en partie contrebalancée par l'incidence de l'embauche d'employés en interaction directe avec la clientèle.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR. Les résultats avant provisions correspondent aux produits, nets des dépenses autres que d'intérêts et constituent une mesure non conforme aux PCGR.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées en raison des améliorations apportées à notre méthode de fixation des prix de transfert. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré un résultat net de 62 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 111 M\$, ou 64 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 77 M\$, en baisse de 106 M\$, ou 58 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison d'une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant provisions¹ ont augmenté de 23 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du troisième trimestre il y a un an. La hausse des produits s'explique essentiellement par la croissance des volumes, l'augmentation des frais de gestion d'actifs et l'incidence de l'écart de change, ce qui a été en partie contrebalancé par le resserrement des marges. La diminution des charges autres que d'intérêts reflète la baisse des coûts liés à l'expansion des affaires attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19, ce qui a été en partie compensé par l'incidence de l'écart de change.

Marchés des capitaux a enregistré un résultat net de 392 M\$ au troisième trimestre, une hausse de 157 M\$, ou 67 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, essentiellement du fait de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant provisions¹ ont grimpé de 62 % comparativement à ceux du troisième trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits tirés des activités de négociation de taux d'intérêt et de marchandises, de la baisse des rajustements de l'évaluation du crédit et des rajustements de l'évaluation liés au financement, ainsi que de la hausse des produits tirés des activités de financement, des services financiers aux entreprises et de la souscription. Ces hausses ont été contrebalancées dans une certaine mesure par la baisse des produits tirés des activités de services-conseils et de la négociation de taux de change.

Apporter davantage à nos collectivités

Être reconnue comme une banque vraiment bienveillante signifie notamment veiller sur les personnes et les organisations qui contribuent au maintien de la vitalité des collectivités où nous exerçons nos activités. Au cours du trimestre, nous avons continué d'apporter une réponse aux répercussions de la pandémie de COVID-19, reconnaissant l'abnégation dont font preuve les travailleurs la santé en première ligne en lançant les deux initiatives suivantes :

- Le programme de bourses du Fonds CIBC des futurs héros qui vise à aider les étudiants de niveau postsecondaire à réaliser leur ambition de faire carrière dans le domaine des soins de santé en accordant une bourse de 2 500 \$ à 250 étudiants de partout au Canada au cours des deux prochaines années.
- Plus de 19 000 candidatures ont été reçues pour le programme Du répit pour nos héros de la CIBC, dans le cadre duquel les Canadiens étaient invités à proposer la candidature de travailleurs de la santé de première ligne. La CIBC a offert un total de 30 millions de points Aventura^{MD} en primes voyages afin de permettre à ces travailleurs de reprendre des forces et de renouer avec leur famille.

Nous avons également continué de promouvoir une société plus inclusive :

- La Banque CIBC a annoncé l'adoption de nouvelles mesures précises pour lutter contre le racisme systémique dont font l'objet les Noirs, y compris certains objectifs pour favoriser la représentation des talents noirs à des postes de direction. Elle s'est engagée à induire activement ce changement dans l'ensemble de l'industrie par l'entremise de son président et chef de la direction, Victor Dodig, qui copréside l'initiative BlackNorth.
- La Banque CIBC a rendu hommage à la communauté LGBTQ+ dans le cadre du Mois de la fierté, aux personnes handicapées lors de la Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité et de la Semaine nationale de l'accessibilité, ainsi qu'aux peuples autochtones à l'occasion du Mois national de l'histoire autochtone et de la Journée nationale des peuples autochtones.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2019, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Troisième trimestre de 2020			Rapport annuel 2019
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
					Pages	
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			69–70	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	28			46
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	22, 44, 47	82	9, 16	30, 32, 70, 72, 162
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				41, 42
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				40, 43, 44
	7	Risques découlant des activités commerciales	31			45, 49
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	37			35, 46, 53, 59, 65, 68, 76
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	21	82		28, 162
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8–11	30
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	32
	12	Gestion et planification des fonds propres				34, 162
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	31		4	31, 49
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	29, 31
	15	Risque de crédit par portefeuille important			27–36	51–57
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	31
17	Application d'essais à rebours aux modèles			67, 68	45, 53, 64, 76	
Liquidités	18	Actifs liquides	43			69
Financement	19	Actifs grevés	44			69
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	48			72
	21	Stratégie et sources de financement	45			71
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	40			63
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	40–42			63–67
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				63–67
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 65
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	32–39		6–7, 63–66	54–61, 136–142, 184
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	33, 37			51, 59, 79, 111, 112
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	37	72		59, 137
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	37		66, 35 ²	51, 56, 152–153
	30	Atténuation du risque de crédit	33		20, 51, 66	51, 56, 152–153
Autres risques	31	Autres risques	49			74–77
	32	Discussion sur des situations de risque connues		84		74, 177

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 198 de notre Rapport annuel 2019.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2020 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2019 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 26 août 2020. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 196 à 201 de notre Rapport annuel 2019.

Table des matières

2	Points saillants financiers du troisième trimestre	20	Situation financière
		20	Revue du bilan consolidé résumé
3	Modifications à la présentation de l'information financière	21	Gestion des fonds propres
		27	Arrangements hors bilan
3	Vue d'ensemble du rendement financier	28	Gestion du risque
3	Perspectives économiques	28	Vue d'ensemble
4	Événements importants	28	Principaux risques et nouveaux risques
5	Revue des résultats financiers	32	Risque de crédit
8	Revue de l'information financière trimestrielle	40	Risque de marché
		43	Risque de liquidité
9	Mesures non conformes aux PCGR	49	Autres risques
11	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	49	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
12	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	49	Méthodes comptables critiques et estimations
13	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	50	Faits nouveaux en matière de comptabilité
15	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	50	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
16	Marchés des capitaux	51	Contrôles et procédures
18	Siège social et autres	51	Transactions entre parties liées

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres changements d'ordre réglementaire » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2020 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Compte tenu de l'incidence persistante de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et des prévisions selon lesquelles les prix du pétrole demeureront largement inférieurs à leur niveau d'il y a un an, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque lié à l'inconduite, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les synergies et les avantages attendus d'une acquisition ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du troisième trimestre

	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	2 729 \$	2 762 \$	2 694 \$	8 252 \$	7 750 \$
Produits autres que d'intérêts	1 979	1 816	2 038	5 889	6 089
Total des produits	4 708	4 578	4 732	14 141	13 839
Dotation à la provision pour pertes sur créances	525	1 412	291	2 198	884
Charges autres que d'intérêts	2 702	2 704	2 670	8 471	8 018
Résultat avant impôt sur le résultat	1 481	462	1 771	3 472	4 937
Impôt sur le résultat	309	70	373	696	1 009
Résultat net	1 172 \$	392 \$	1 398 \$	2 776 \$	3 928 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	(8) \$	6 \$	1 \$	17 \$
Porteurs d'actions privilégiées	31	30	28	92	79
Porteurs d'actions ordinaires	1 139	370	1 364	2 683	3 832
Résultat net applicable aux actionnaires	1 170 \$	400 \$	1 392 \$	2 775 \$	3 911 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	57,4 %	59,1 %	56,4 %	59,9 %	57,9 %
Coefficient de pertes sur créances ¹	0,29 %	0,34 %	0,27 %	0,29 %	0,28 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ²	12,1 %	4,0 %	15,5 %	9,7 %	15,0 %
Marge d'intérêts nette	1,43 %	1,55 %	1,65 %	1,53 %	1,63 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ³	1,61 %	1,77 %	1,84 %	1,72 %	1,82 %
Rendement de l'actif moyen ⁴	0,62 %	0,22 %	0,86 %	0,51 %	0,83 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4}	0,69 %	0,25 %	0,96 %	0,58 %	0,92 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	20,9 %	15,3 %	21,1 %	20,1 %	20,4 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,56 \$	0,83 \$	3,07 \$	6,03 \$	8,63 \$
– résultat dilué comme présenté	2,55	0,83	3,06	6,02	8,61
– dividendes	1,46	1,46	1,40	4,36	4,16
– valeur comptable	83,17	83,67	78,58	83,17	78,58
Cours de clôture de l'action (\$)	92,73	82,48	103,83	92,73	103,83
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base	445 416	444 739	444 868	445 137	443 976
– moyen pondéré dilué	445 894	445 188	445 915	445 711	445 144
– fin de la période	446 009	445 133	445 437	446 009	445 437
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	41 358 \$	36 715 \$	46 168 \$	41 358 \$	46 168 \$
Mesures de valeur					
Rendement total pour les actionnaires	14,24 %	(22,21) %	(6,70) %	(13,47) %	(4,93) %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	6,3 %	7,2 %	5,3 %	6,3 %	5,4 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	57,1 %	176,0 %	45,7 %	72,3 %	48,2 %
Cours/valeur comptable	1,11	0,99	1,32	1,11	1,32
Principales mesures financières – ajustées⁵					
Coefficient d'efficacité ajusté ⁶	54,8 %	57,2 %	55,4 %	55,7 %	55,3 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	12,9 %	4,5 %	15,6 %	11,2 %	15,8 %
Taux d'impôt effectif ajusté	21,2 %	15,1 %	21,0 %	20,7 %	20,7 %
Résultat dilué par action ajusté	2,71 \$	0,94 \$	3,10 \$	6,90 \$	9,07 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	53,7 %	155,4 %	45,1 %	63,1 %	45,7 %
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	212 766 \$	189 277 \$	136 398 \$	212 766 \$	136 398 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	414 457	420 579	395 440	414 457	395 440
Total de l'actif	768 545	759 136	642 522	768 545	642 522
Dépôts	566 135	543 788	481 044	566 135	481 044
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	37 095	37 244	35 003	37 095	35 003
Actif moyen	757 589	725 701	648 537	720 906	634 238
Actif productif d'intérêts moyen ³	673 527	633 233	580 437	641 286	568 250
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	37 360	37 386	35 028	36 802	34 101
Biens administrés ^{7, 8}	2 413 768	2 286 391	2 368 067	2 413 768	2 368 067
Biens sous gestion ⁹	265 639	249 206	248 391	265 639	248 391
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	256 683 \$	261 763 \$	236 836 \$	256 683 \$	236 836 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ⁹	11,8 %	11,3 %	11,4 %	11,8 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie ⁹	13,0 %	12,5 %	12,7 %	13,0 %	12,7 %
Ratio du total des fonds propres ⁹	15,4 %	14,5 %	15,2 %	15,4 %	15,2 %
Ratio de levier	4,6 %	4,5 %	4,3 %	4,6 %	4,3 %
Ratio de liquidité à court terme	150 %	131 %	129 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	43 952	44 204	45 763	43 952	45 763

1) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

2) Annualisé.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets des provisions, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

4) Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

5) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

6) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

7) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 903,7 G\$ (1 801,5 G\$ au 30 avril 2020 et 1 864,4 G\$ au 31 juillet 2019).

8) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

9) À partir du deuxième trimestre de 2020, les ratios reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020.

Modifications à la présentation de l'information financière

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2020 :

- Nous avons modifié notre façon de répartir le capital entre les unités d'exploitation stratégique. Auparavant, nous employions un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique et pour calculer le rendement des capitaux propres (RCP) sectoriel. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR (pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR).
- La méthode de fixation des prix de transfert utilisée par le groupe Trésorerie a été améliorée pour être mieux adaptée aux modifications apportées à notre méthode de répartition du capital susmentionnée. En parallèle, nous avons apporté d'autres mises à jour et améliorations à la méthode de fixation des prix de transfert de fonds ainsi que des mises à jour mineures à certaines méthodes de répartition.

Les montants des périodes précédentes ont été révisés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique et la méthode employée pour calculer leur rendement ont été touchés par ces modifications. Toutefois, elles n'ont eu aucune incidence sur nos résultats financiers consolidés.

Adoption de l'IFRS 16, Contrats de location

En date du 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16) selon l'approche rétrospective modifiée et sans retraitement des chiffres des périodes présentées à titre comparatif.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

La pandémie causée par la nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) continue d'avoir une incidence défavorable importante sur les perspectives à court terme de l'économie mondiale. La propagation de la COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter, dont les restrictions de voyage et les mesures de distanciation sociale, notamment la fermeture des entreprises considérées non essentielles, continuent de perturber, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale, les marchés des capitaux, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises, et ont restreint l'activité économique au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions où nous menons nos activités. Même si l'économie mondiale a rebondi après avoir touché le fond au plus fort du ralentissement pendant le deuxième trimestre de 2020 et que la reprise devrait se poursuivre au cours du second semestre de 2020 et en 2021, c'est l'annonce du moment attendu pour un vaccin efficace pouvant faire l'objet d'une production de masse qui aura ultimement une incidence directe sur les prévisions de croissance économique.

Les mesures mises en place pour contenir la propagation de la COVID-19 au cours du deuxième trimestre de 2020, dont les mesures de distanciation sociale, ont entraîné une contraction prononcée de l'économie du Canada et des États-Unis, exacerbée par l'effondrement connexe des prix du pétrole, tout particulièrement au Canada. Les activités de certains secteurs de l'économie ont amorcé une reprise depuis le mois d'avril, du fait de l'assouplissement des restrictions du gouvernement, dont les mesures de distanciation sociale, permettant ainsi la réouverture des entreprises considérées comme non essentielles qui avaient été fermées précédemment. Dans l'attente de la découverte et de l'administration d'un traitement ou d'un vaccin efficace contre la COVID-19, nous envisageons que l'activité économique demeurera bien en deçà des niveaux atteints en 2019 pour le reste de l'année à la lumière des recommandations des spécialistes de la santé visant à prévenir une seconde vague d'écllosion. La consommation de services, la construction non résidentielle, les dépenses d'investissement des entreprises et les exportations ont beaucoup diminué, et cette tendance devrait se poursuivre pour le reste de 2020. L'activité d'émission d'obligations d'État demeurera élevée afin de couvrir les déficits fédéraux et provinciaux de taille. Bien qu'ils soient plus stables qu'en avril 2020, les prix du pétrole brut devraient quant à eux demeurer largement inférieurs à leur niveau d'il y a un an, malgré les réductions de production prévues par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et d'autres producteurs, sous l'effet de la baisse marquée de la demande partout dans le monde et des limites de capacité de stockage.

Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada devrait diminuer d'environ 7 % d'une année à l'autre en 2020. Bien que le taux de chômage s'améliore lentement après avoir culminé bien au-delà de la barre des 10 % pendant le deuxième trimestre, il devrait demeurer à un niveau plus élevé qu'en 2019. Aux États-Unis, le PIB réel devrait chuter de plus de 6 % d'une année à l'autre en 2020. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les banques centrales continuent de privilégier des taux d'intérêt à court terme très bas et de racheter des obligations sur le marché secondaire à l'appui des besoins de liquidité. Les programmes de relance budgétaire massifs annoncés aux États-Unis et au Canada devraient continuer d'atténuer l'incidence de la contraction de l'économie sur les taux d'insolvabilité qui auraient pu être observés sans ces mesures.

Pour ce qui est de 2021, la poursuite de l'assouplissement des restrictions gouvernementales, notamment l'autorisation donnée aux entreprises non essentielles de rester ouvertes, devrait permettre au PIB réel de croître d'environ 5,5 % à 6,0 % au Canada et aux États-Unis. Cela laisse toujours sous-entendre une croissance nulle pour la période combinée de 2020 et 2021, et donc une production inférieure à la tendance affichée avant l'écllosion du coronavirus, avec un taux de chômage avoisinant 8,4 % au Canada et 7,0 % aux États-Unis en 2021.

La contraction de l'économie découlant de la pandémie de COVID-19 se répercute sur toutes nos unités d'exploitation stratégique. Sur le plan du crédit, l'ensemble de nos portefeuilles de prêts continuera de subir l'incidence défavorable du ralentissement de l'activité économique découlant des mesures de distanciation sociale, incidence qui devrait être atténuée en partie par les programmes de relance et d'allègement d'envergure des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises. La croissance des dépôts s'est accélérée par rapport à celle de 2019 et devrait continuer d'être soutenue par les entreprises qui empruntent pour s'assurer d'avoir des liquidités excédentaires et les investisseurs qui détiennent des liquidités dans un contexte de faible rendement des actifs courants et de diminution de la tolérance au risque.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la demande de prêts hypothécaires sera soutenue par les taux d'intérêt peu élevés, mais nous prévoyons que la demande sera plus faible pour les autres produits de crédit, en raison de la baisse des dépenses de consommation et de la hausse du taux de chômage. Un redressement graduel de la demande de crédit non hypothécaire devrait aller de pair avec la poursuite de l'assouplissement des restrictions gouvernementales. La demande de prêts aux entreprises devrait se maintenir, les petites entreprises s'affairant à composer avec les conséquences des mesures de distanciation sociale.

Nous prévoyons que nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis subiront l'incidence de la valeur moins élevée des biens sous gestion par rapport à celle de 2019 en lien avec la réduction éventuelle des économies après impôt engendrée par la hausse du taux de chômage.

Les besoins de liquidités plus importants et les programmes gouvernementaux ont accéléré la croissance des prêts et des activités de souscription dans Marchés des capitaux. En 2021, nous entrevoyons une diminution des activités d'émission de titres de participation et une croissance des prêts modérée, mais un accroissement des émissions d'obligations de sociétés. La demande de prêts dans les activités de Groupe entreprises au Canada et aux États-Unis devrait continuer à court terme d'être touchée par la diminution de l'activité économique et la baisse des résultats des entreprises.

Cependant, les futures hausses de l'activité économique engendrées par de nouveaux assouplissements aux restrictions gouvernementales devraient ultimement stimuler la croissance des prêts et les activités d'émission de titres.

Les perspectives économiques précitées s'appuient sur de nombreuses hypothèses et incertitudes quant aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 qui, au final, dépendront de la vitesse à laquelle un traitement ou un vaccin efficace pourra être mis au point et administré à très grande échelle et de la capacité des gouvernements, des entreprises et des systèmes de soins de santé à limiter efficacement, dans l'intervalle, les conséquences épidémiologiques et économiques des prochaines vagues attendues du virus. La mesure dans laquelle les mesures de distanciation sociale limiteront l'activité économique et l'efficacité de l'aide gouvernementale durant cette période est cruciale à la concrétisation de nos attentes concernant l'ampleur d'une reprise économique soutenue au cours de la deuxième moitié de 2020 et en 2021. Nos attentes sont fondées sur les opinions d'experts actuellement à notre disposition, sous réserve de tout changement lorsque seront disponibles de nouveaux renseignements sur la transmissibilité et l'épidémiologie. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

Se reporter à la section Événements importants pour plus de précisions sur l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Événements importants

Incidence de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'éclosion de la COVID-19 a officiellement été déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Comme il a été mentionné précédemment dans la section Perspectives économiques, la pandémie de COVID-19 continue d'avoir d'importantes répercussions défavorables sur l'économie mondiale. Bien que certains secteurs de l'économie aient repris leurs activités au cours du dernier trimestre grâce à l'assouplissement des mesures de distanciation sociale, l'économie dans son ensemble continue de tourner à un rythme inférieur à celui d'avant la pandémie au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions où nous menons nos activités. Par conséquent, la pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence considérable sur nos clients, notre équipe et nos activités.

À l'appui de nos clients, de nos employés et des collectivités dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Nous continuons de soutenir nos clients, nos employés et nos collectivités dans cette période difficile. Alors que les gouvernements ont assoupli les mesures de distanciation sociales au troisième trimestre, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les autorités régionales afin d'aligner nos pratiques d'affaires sur les consignes en vigueur dans les régions où nous menons nos activités. Au cours du troisième trimestre, nous avons continué sur cette lancée en prenant des mesures visant à protéger la santé des membres de l'équipe et de nos clients, notamment en continuant de favoriser les ententes de travail à distance, en rehaussant les procédures de sécurité et les protocoles de nettoyage, en fermant provisoirement certains centres bancaires, en réduisant les heures d'ouverture de ceux demeurant ouverts et en bonifiant les avantages sociaux des membres de l'équipe pour les aider à faire face aux défis posés par la pandémie de COVID-19. Nous avons également continué de soutenir les organisations et les organismes de bienfaisance qui subviennent aux besoins des collectivités où nous exerçons nos activités durant la crise. Parallèlement à l'assouplissement des mesures de distanciation sociale vers la fin du troisième trimestre, nous avons ajusté la bonification de certains avantages sociaux du personnel et rouvert certains centres bancaires.

Au deuxième trimestre, nous nous étions livrés diligemment à des activités de prêt pour appuyer les clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19, notamment en mettant en place des programmes de report de paiement à l'égard de différents produits bancaires offerts aux particuliers, aux clients des services financiers aux entreprises et des services bancaires commerciaux, et en réduisant volontairement les taux d'intérêt de certaines cartes de crédit. Même si certains de ces programmes ont été maintenus au troisième trimestre, le nombre supplémentaire de clients ayant besoin d'aide a baissé considérablement par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui a donné lieu à une réduction des soldes impayés au titre des programmes pour lesquels les périodes de report étaient d'au plus trois mois. Pour plus de précisions, se reporter à la section Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19.

Nous continuons de nous entretenir résolument avec les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités et de soutenir nos clients devant s'inscrire aux mesures d'allègement des gouvernements, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le Programme de crédit aux entreprises (PCE) lancés par le gouvernement du Canada en avril 2020, ainsi que le Paycheck Protection Program (PPP) (programme de protection des salaires) mis de l'avant par le gouvernement fédéral américain aux termes de la loi intitulée *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (loi CARES). Le PCE comprend plusieurs autres sous-programmes, dont un programme de garantie des prêts aux petites et moyennes entreprises offert en collaboration avec Exportation et développement Canada (EDC), un programme de prêts conjoints à l'intention des petites et moyennes entreprises établi en partenariat avec la Banque de développement du Canada (BDC) et le Programme de financement pour les moyennes entreprises lancé au cours du troisième trimestre par la BDC. Pour plus de précisions sur notre participation aux programmes susmentionnés, se reporter aux sections Programmes de prêts du gouvernement en réponse à la COVID-19 et Arrangements hors bilan, et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

Incidence sur les résultats financiers

La COVID-19 a eu une incidence défavorable sur les résultats des deuxième et troisième trimestres de 2020. Pour plus de précisions sur notre rendement financier au troisième trimestre de 2020 et sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur celui-ci, se reporter aux sections Revue des résultats financiers et Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique.

Aux pages 2 et 3 de notre Rapport annuel 2019, nous avons fourni des renseignements sur la grille de pointage des mesures financières utilisées pour évaluer notre rendement par rapport à nos objectifs stratégiques, y compris les cibles établies à moyen terme pour chacune des mesures. Jusqu'à ce qu'il y ait plus de certitude concernant la découverte et le déploiement d'un vaccin efficace pouvant faire l'objet d'une production de masse, nous nous attendons à ce que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs de rendement.

La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera de se répercuter sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, ainsi que sur notre situation de fonds propres réglementaires et de liquidité, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est particulièrement incertaine et imprévisible. Pour plus de précisions sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos perspectives économiques, se reporter à la section Perspectives économiques et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Incidence sur l'environnement de risque

Nous avons mis en œuvre nos plans de continuité des opérations au cours du deuxième trimestre, lorsque l'OMS a déclaré la pandémie et établi des priorités d'affaires et un modèle opérationnel pour aider nos clients, nos employés et nos collectivités à traverser la crise. Pour plus de précisions sur les risques supplémentaires liés à la pandémie de COVID-19, se reporter à la section Principaux risques et nouveaux risques.

Il va de soi que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable sur tous les secteurs de l'économie mondiale, mais cette incidence dépend de la nature des activités des différents secteurs, certains éprouvant intrinsèquement davantage de difficultés que d'autres; c'est le cas notamment du secteur pétrolier et gazier, particulièrement éprouvé par les creux historiques des cours du pétrole attribuables à l'effet combiné d'une baisse de la demande et des craintes concernant l'insuffisance des réductions de production annoncées jusqu'ici. Bien que les prix du pétrole se soient stabilisés depuis le deuxième trimestre, ils demeurent inférieurs aux niveaux de 2019, et la volatilité future des prix demeure un sujet de préoccupation alors que l'économie mondiale demeure aux prises avec une demande affaiblie et une capacité de stockage limitée. Se reporter à la section Principaux risques et nouveaux risques – Prix des marchandises pour plus de précisions sur les répercussions de la chute des prix du pétrole. Parmi les autres secteurs touchés, mentionnons le secteur du tourisme d'accueil qui a subi l'incidence des mesures de distanciation sociale et des restrictions de voyage, ainsi que le secteur de l'immobilier commercial en raison de la fermeture des entreprises et de la contraction de l'activité économique.

Soutien sans précédent des organismes de réglementation et des banques centrales

Les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et les institutions financières ont continué de mettre en place des mesures pour soutenir l'économie, accroître les liquidités, atténuer le chômage, offrir une aide publique, assouplir les attentes réglementaires et mettre en œuvre d'autres mesures en vue d'atténuer ou de contrebalancer les répercussions économiques néfastes de la pandémie. Se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pour plus de précisions sur les mesures d'assouplissement des attentes réglementaires adoptées au cours du trimestre pour contrer l'incidence de la pandémie de COVID-19, et à la section Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité pour plus de précisions sur les programmes d'aide en matière de financement et de liquidités instaurés dans le but d'accroître la liquidité sur les marchés en cette période de crise.

Incidence sur les jugements et estimations comptables importants

L'incertitude économique persistante, dont une croissance à courte et à moyen terme affaiblie du fait du ralentissement de l'activité économique engendré par les mesures de distanciation sociale, et la volatilité du marché ont une incidence sur nos jugements et estimations comptables importants. Bien que l'activité économique ait commencé à se rétablir au troisième trimestre, nous demeurons aux prises avec des circonstances sans précédent entraînant une incertitude importante quant à la véritable ampleur des conséquences de la pandémie de COVID-19 et à leur incidence sur la croissance économique et le comportement des consommateurs. Ces circonstances se traduisent par un risque inhérent plus élevé lorsqu'il s'agit d'estimer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos états financiers consolidés intermédiaires et exige de la direction qu'elle exerce une part importante de jugement sur certains plans, notamment pour ce qui est de déterminer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les provisions pour pertes de crédit attendues. Pour plus de précisions, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

Restructuration

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons comptabilisé, à titre d'éléments d'importance, des charges de restructuration de 339 M\$ (250 M\$ après impôt) inhérentes aux efforts soutenus visant à transformer la structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Ces charges étaient essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans Siège social et autres. Pour plus de précisions, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires.

Vente de FirstCaribbean International Bank Limited

Le 8 novembre 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente d'une participation donnant le contrôle dans FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) à GNB Financial Group Limited (GNB). Aux termes de l'entente, GNB se porte acquéreur de 66,73 % des actions en circulation de CIBC FirstCaribbean détenues par la CIBC pour une contrepartie totale d'environ 797 M\$ US, sous réserve d'ajustements de clôture reflétant certaines modifications apportées à la valeur comptable de CIBC FirstCaribbean avant la clôture. La contrepartie totale est composée d'environ 200 M\$ US en espèces et d'un financement garanti consenti par la CIBC pour la partie restante. La CIBC fournira également un financement garanti pour faciliter l'achat d'actions déposées par des actionnaires minoritaires de CIBC FirstCaribbean aux termes de l'offre publique d'achat comme l'exigent les lois régionales sur les valeurs mobilières. Nous prévoyons conserver une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 24,9 % dans CIBC FirstCaribbean après la clôture. Les parties continuent de chercher à obtenir les approbations réglementaires requises en vue de conclure la transaction au plus tard le 30 juin 2021. Le processus d'approbation réglementaire est complexe en raison du nombre d'organismes de réglementation des Caraïbes auxquelles CIBC FirstCaribbean est assujettie, et nous sommes d'avis que la pandémie de COVID-19 a pour effet de complexifier davantage le processus. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 172 M\$, en regard de 1 398 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 392 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 243 M\$, comparativement à 1 415 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 441 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,55 \$, en regard de 3,06 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 0,83 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 2,71 \$, en regard de 3,10 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 0,94 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une augmentation de 70 M\$ (51 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un montant de 26 M\$ (20 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 15 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des charges autres que d'intérêts de 96 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 25 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 71 M\$.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Produits nets d'intérêts²

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 35 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, de la hausse des produits de négociation, de l'augmentation des produits tirés des activités de financement dans Marchés des capitaux et de l'incidence de l'écart de change, le tout contrebalancé en partie par le resserrement des marges, lié en grande partie à l'évolution de l'environnement des taux d'intérêt et à l'allègement des taux d'intérêt pour les clients titulaires d'une carte de crédit dans le cadre des mesures d'allègement instaurées par la CIBC pour soutenir ses clients durant la pandémie de COVID-19.

Les produits nets d'intérêts ont diminué de 33 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, principalement en raison du resserrement des marges, lié aux facteurs susmentionnés, et du coût des liquidités excédentaires, ce qui a été en partie compensé par la hausse des produits de négociation et l'incidence du jour supplémentaire que comptait le trimestre considéré.

Les produits nets d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont progressé de 502 M\$, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, de la hausse des produits de négociation, de l'augmentation des produits tirés des activités de financement dans Marchés des capitaux, de l'incidence du jour supplémentaire que comptait la période considérée et de l'incidence de l'écart de change, le tout contrebalancé en partie par le resserrement des marges lié aux facteurs susmentionnés.

Produits autres que d'intérêts²

Les produits autres que d'intérêts ont fléchi de 59 M\$, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en lien surtout avec la diminution des frais sur les dépôts et les paiements ainsi que les honoraires d'administration de cartes engendrée par le recul des activités de transaction de la clientèle, la baisse des produits tirés des opérations de change et la diminution des produits tirés des fonds communs de placement, ce qui a été en partie compensé par la hausse des produits de négociation, laquelle tient compte de l'incidence de la baisse des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF).

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 163 M\$, ou 9 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement de la hausse des produits de négociation, laquelle tient compte de l'incidence de la baisse des REC et des REF pour le trimestre considéré par rapport à une hausse au trimestre précédent, ainsi que de l'accroissement des activités de prise ferme, en partie contrebalancé par la baisse des produits tirés des commissions.

Les produits autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont baissé de 200 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, sous l'effet notamment de la diminution des frais sur les dépôts et les paiements et des honoraires d'administration de cartes engendrée par le recul des activités de transaction de la clientèle ainsi que de la diminution des produits de trésorerie, ce qui a été en partie compensé par la hausse des produits tirés des honoraires de gestion de placements et de garde attribuable à la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Dotation à la provision pour pertes sur créances – prêts douteux					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	151 \$	208 \$	197 \$	551 \$	591 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	45	62	15	141	88
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	42	20	38	78	55
Marchés des capitaux	56	36	18	87	66
Siège social et autres	6	17	4	30	17
	300	343	272	887	817
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	69	446	7	538	50
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	12	124	2	137	(5)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	118	210	(9)	327	1
Marchés des capitaux	5	186	24	186	42
Siège social et autres	21	103	(5)	123	(21)
	225	1 069	19	1 311	67
	525 \$	1 412 \$	291 \$	2 198 \$	884 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 234 M\$, ou 80 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté de 206 M\$. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique, hormis Marchés des capitaux, en raison de changements défavorables dans nos perspectives économiques sous l'effet des répercussions de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 28 M\$. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique, hormis Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 887 M\$, ou 63 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué de 844 M\$, alors que la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs du trimestre précédent tenait compte de changements défavorables relativement plus importants dans nos perspectives économiques liés aux répercussions de la pandémie de COVID-19 et à la pression persistante exercée sur les prix du pétrole. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué de 43 M\$, en raison surtout d'une baisse des taux d'insolvabilité et des radiations dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, laquelle reflète l'incidence des programmes d'aide aux clients.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a augmenté de 1 314 M\$, ou 149 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2019. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs et la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux ont augmenté respectivement de 1 244 M\$ et 70 M\$, en raison des facteurs mentionnés précédemment.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 32 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré tiennent également compte de la diminution des dépenses sur d'autres plans, dont ceux de l'expansion des affaires, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, diminution qui a été compensée dans une large mesure par la majoration des avantages du personnel à l'appui du bien-être des membres du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent. Les charges du trimestre considéré tiennent compte de la hausse susmentionnée des provisions pour procédures judiciaires et de la réduction des coûts liés à l'expansion des affaires. Les charges du trimestre précédent comprenaient une dépréciation du goodwill de 28 M\$, présentée à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont augmenté de 453 M\$, ou 6 %, par rapport à celles pour la même période en 2019, ce qui est en grande partie attribuable à des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, et présentées à titre d'élément d'importance. Les charges de la période considérée tiennent également compte de la majoration susmentionnée des avantages du personnel en raison de la COVID-19, d'une hausse de la rémunération liée au rendement ainsi que de l'augmentation des provisions pour procédures judiciaires et de la dépréciation du goodwill, ces deux éléments ayant été mentionnés précédemment. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient un paiement effectué à Air Canada visant à assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 64 M\$, ou 17 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

La charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 239 M\$, ou 341 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat. Le taux d'impôt effectif du trimestre précédent a également été avantageusement par les modifications à la tranche du revenu assujettie aux différents taux d'impôt selon les différents territoires.

La charge d'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a reculé de 313 M\$, ou 31 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2019, ce qui s'explique principalement par la baisse du résultat à la période considérée.

La *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine) a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à partir de 2018 et a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment un impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-Abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. L'Internal Revenue Service publie périodiquement des projets de règlement et leur version définitive pour mettre en œuvre différents aspects de la réforme fiscale américaine, y compris le BEAT. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce règlement sur ses activités aux États-Unis.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la « déduction aux États-Unis ». La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Dans le cadre de nouvelles cotisations, l'ARC a réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 115 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2015 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos le		Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020 par rapport au 31 juill. 2019	31 juill. 2020 par rapport au 30 avr. 2020	31 juill. 2020 par rapport au 31 juill. 2019	
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :				
Total des produits	26 \$	(19) \$	50 \$	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	5	(4)	10	
Charges autres que d'intérêts	11	(8)	24	
Impôt sur le résultat	1	(1)	2	
Résultat net	9	(6)	14	
Incidence sur le résultat par action :				
de base	0,02 \$	(0,01) \$	0,03 \$	
dilué	0,02	(0,01)	0,03	
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	2,3 %	(1,6) %	1,5 %	

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2020				2019			2018
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹	2 056 \$	2 079 \$	2 214 \$	2 225 \$	2 240 \$	2 126 \$	2 164 \$	2 198 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹	1 013	1 025	1 055	1 026	1 019	998	984	978
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ^{1,2}	514	518	507	502	509	474	479	455
Marchés des capitaux ^{1,2}	1 000	824	871	740	752	756	712	656
Siège social et autres ^{1,2}	125	132	208	279	212	188	226	165
Total des produits	4 708 \$	4 578 \$	4 855 \$	4 772 \$	4 732 \$	4 542 \$	4 565 \$	4 452 \$
Produits nets d'intérêts	2 729 \$	2 762 \$	2 761 \$	2 801 \$	2 694 \$	2 460 \$	2 596 \$	2 539 \$
Produits autres que d'intérêts	1 979	1 816	2 094	1 971	2 038	2 082	1 969	1 913
Total des produits	4 708	4 578	4 855	4 772	4 732	4 542	4 565	4 452
Dotation à la provision pour pertes sur créances	525	1 412	261	402	291	255	338	264
Charges autres que d'intérêts	2 702	2 704	3 065	2 838	2 670	2 588	2 760	2 591
Résultat avant impôt sur le résultat	1 481	462	1 529	1 532	1 771	1 699	1 467	1 597
Impôt sur le résultat	309	70	317	339	373	351	285	329
Résultat net	1 172 \$	392 \$	1 212 \$	1 193 \$	1 398 \$	1 348 \$	1 182 \$	1 268 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	(8) \$	7 \$	8 \$	6 \$	7 \$	4 \$	2 \$
Actionnaires	1 170	400	1 205	1 185	1 392	1 341	1 178	1 266
Résultat par action – de base	2,56 \$	0,83 \$	2,64 \$	2,59 \$	3,07 \$	2,96 \$	2,61 \$	2,81 \$
– dilué	2,55	0,83	2,63	2,58	3,06	2,95	2,60	2,80

1) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux. La pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable sur nos résultats des deuxième et troisième trimestres de 2020 et pourrait continuer de faire obstacle à nos résultats au cours des trimestres suivants. Pour plus de précisions, se reporter à la section Événements importants.

Produits

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges au début de la période, mais ont été malmenés, aux deuxième et troisième trimestres de 2020, par l'évolution de l'environnement des taux d'intérêt et les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada a continué d'être avantagé par l'augmentation des volumes de dépôts et de prêts et au titre des services aux entreprises, malgré la faible croissance des prêts au cours des récentes périodes, laquelle est liée à l'incidence qu'ont eue pour de nombreuses entreprises de partout au Canada les mesures de distanciation sociales imposées par le gouvernement en raison de la pandémie de COVID-19. Pour ce qui est de Gestion des avoirs, la volatilité récente du marché a influé sur les soldes des biens sous gestion et des biens administrés.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, reflètent les pressions qui se sont exercées dernièrement sur la marge d'intérêts nette, ce qui a été compensé par la solide croissance interne enregistrée jusqu'au deuxième trimestre de 2020 et par la croissance des honoraires.

La conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité boursière des clients et sur les activités de souscription de titres influe considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Une hausse des produits de négociation a été comptabilisée au premier et au troisième trimestres de 2020.

Siège social et autres a inscrit des produits d'intérêts au titre du règlement de certaines questions liées à l'impôt sur le résultat au quatrième trimestre de 2019. Les résultats du quatrième trimestre de 2018 englobaient des pertes de crédit attendues supplémentaires sur les titres de créance dans CIBC FirstCaribbean attribuables à la restructuration par le gouvernement de la Barbade de la dette publique du pays.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution des perspectives économiques. Compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 à compter du deuxième trimestre de 2020, l'ensemble de nos portefeuilles de prêts a subi l'incidence défavorable du ralentissement de l'activité économique découlant des mesures de distanciation sociale, baisse qui devrait être atténuée en partie par les programmes de relance et d'allègement d'envergure des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable. En somme, l'incidence de la COVID-19 dépendra de la vitesse à laquelle un traitement ou un vaccin efficace pourra être mis au point et administré à très grande échelle et de la capacité des gouvernements, des entreprises et des systèmes de soins de santé à limiter efficacement, dans l'intervalle, les conséquences épidémiologiques et économiques des prochaines vagues attendues du virus. La mesure dans laquelle les mesures de distanciation sociale limiteront l'activité économique et l'efficacité de l'aide gouvernementale durant cette période est cruciale à la concrétisation de nos attentes en vue d'une reprise économique soutenue au cours du quatrième trimestre de 2020 et en 2021 et de la dotation à la provision pour pertes sur créances qui en découlera.

L'augmentation importante de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au cours du deuxième trimestre et, dans une moindre mesure, du troisième trimestre 2020 découle de la pandémie de COVID-19 et de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole, et elle s'est répercutée sur l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique. Nous avons également comptabilisé une dotation à la provision sur les prêts productifs au cours de 2019, reflet de l'incidence de certains changements défavorables dans nos perspectives économiques au cours de cette période.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du quatrième trimestre de 2019 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le portefeuille des prêts personnels. La dotation à la provision pour pertes sur créances du troisième trimestre de 2020 tenait compte d'une baisse des taux d'insolvabilité et des radiations en lien avec les cartes de crédit. La baisse des taux d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne en raison du nombre limité de canaux pour la présentation des déclarations d'insolvabilité des consommateurs. Le nombre peu élevé de radiations s'explique par l'aide fournie aux clients dans le cadre des programmes de report de paiement de la Banque ainsi que par le soutien offert par le gouvernement.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été plus élevée depuis le premier trimestre de 2019 en regard du deuxième semestre de 2018. Aux premier et troisième trimestres de 2020, de même qu'au quatrième trimestre de 2019, une dotation à la provision pour dépréciation liée à la fraude a été comptabilisée.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats des troisième trimestres de 2019 et de 2020 présentaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux. Les dotations à la provision pour pertes sur prêts douteux aux États-Unis demeurent épisodiques, et aucune tendance importante liée à une industrie ou à un secteur n'a émergé jusqu'au deuxième trimestre de 2020. Pour le troisième trimestre de 2020, la majorité des dépréciations étaient liées aux secteurs du tourisme d'accueil et du commerce de détail.

Pour Marchés des capitaux, les résultats du premier trimestre de 2019 prenaient en compte une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante en raison d'un prêt douteux dans le secteur des services publics. Les résultats du deuxième semestre de 2019 ainsi que du deuxième et du troisième trimestres de 2020 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le secteur pétrolier et gazier.

Pour Siège social et autres, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2018 comprenaient des dotations à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importantes dans CIBC FirstCaribbean découlant de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 et du deuxième trimestre de 2020 présentaient des dépréciations du goodwill liées à la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 et du troisième trimestre de 2020 comprenaient des augmentations des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du premier trimestre de 2020 comprenaient des charges de restructuration liées aux efforts soutenus visant à transformer notre structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

La direction évalue les résultats comme présentés et comme ajustés et juge que les deux façons sont des mesures de performance utiles. Les résultats ajustés excluent les éléments d'importance des résultats présentés et servent à calculer nos mesures ajustées. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

Pour plus de précisions sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 de notre Rapport annuel 2019, dans sa version mise à jour ci-après pour faire état des modifications apportées au premier trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière).

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégique en fonction du montant estimé de fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires. Le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable en fonction de la répartition des fonds propres réglementaires entre les unités d'exploitation stratégique. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Résultats d'exploitation – comme présentés					
Total des produits	4 708 \$	4 578 \$	4 732 \$	14 141 \$	13 839 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	525	1 412	291	2 198	884
Charges autres que d'intérêts	2 702	2 704	2 670	8 471	8 018
Résultat avant impôt sur le résultat	1 481	462	1 771	3 472	4 937
Impôt sur le résultat	309	70	373	696	1 009
Résultat net	1 172	392	1 398	2 776	3 928
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	(8)	6	1	17
Résultat net applicable aux actionnaires	1 170	400	1 392	2 775	3 911
Résultat dilué par action (\$)	2,55 \$	0,83 \$	3,06 \$	6,02 \$	8,61 \$
Incidence des éléments d'importance¹					
Produits					
Ajustements selon la méthode de l'acquisition ²	- \$	- \$	(8) \$	- \$	(27) \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	-	-	(8)	-	(27)
Charges					
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³	(26)	(57)	(27)	(110)	(81)
Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition ⁴	-	-	(2)	-	2
Charges de restructuration ⁵	-	-	-	(339)	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires ⁶	(70)	-	-	(70)	-
Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada ⁷	-	-	-	-	(227)
Incidence des éléments d'importance sur les charges	(96)	(57)	(29)	(519)	(306)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	96	57	21	519	279
Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition ^{2,4}	-	-	(2)	-	(7)
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³	6	8	6	20	19
Charges de restructuration ⁵	-	-	-	89	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires ⁶	19	-	-	19	-
Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada ⁷	-	-	-	-	60
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	25	8	4	128	72
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	71	49	17	391	207
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)	0,16 \$	0,11 \$	0,04 \$	0,88 \$	0,46 \$
Résultats d'exploitation – ajustés⁸					
Total des produits ⁹	4 708 \$	4 578 \$	4 724 \$	14 141 \$	13 812 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	525	1 412	291	2 198	884
Charges autres que d'intérêts	2 606	2 647	2 641	7 952	7 712
Résultat avant impôt sur le résultat	1 577	519	1 792	3 991	5 216
Impôt sur le résultat	334	78	377	824	1 081
Résultat net	1 243	441	1 415	3 167	4 135
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	(8)	6	1	17
Résultat net applicable aux actionnaires	1 241	449	1 409	3 166	4 118
Résultat dilué par action ajusté (\$)	2,71 \$	0,94 \$	3,10 \$	6,90 \$	9,07 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance sur les résultats ajustés par comparaison avec les résultats comme présentés.

2) Comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur à la date d'acquisition des prêts acquis de The PrivateBank, présentée à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019 et comptabilisée dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

3) L'amortissement de l'acquisition d'immobilisations incorporelles est comptabilisé dans l'unité d'exploitation stratégique de la société acquise ou dans Siège social et autres. Le tableau ci-après présente un sommaire.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada (avant impôt)	(2) \$	(2) \$	(2) \$	(6) \$	(6) \$
Services bancaires personnels et PME, région du Canada (après impôt)	(2)	(1)	(2)	(5)	(5)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (avant impôt)	(21)	(23)	(22)	(66)	(66)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (après impôt)	(15)	(17)	(16)	(48)	(49)
Siège social et autres (avant impôt)	(3)	(32)	(3)	(38)	(9)
Siège social et autres (après impôt)	(3)	(31)	(3)	(37)	(8)

4) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, présentés à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019, comprennent les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée dans le cadre de l'acquisition de Geneva Advisors et de Wellington Financial. Ces éléments sont comptabilisés dans Siège social et autres.

5) Charges de restructuration liées aux efforts soutenus visant à transformer notre structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Ces charges, présentées à titre d'élément d'importance, sont essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans Siège social et autres.

6) Comptabilisée dans Siège social et autres.

7) Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, et comptabilisée dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

8) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance.

9) Ne comprend pas l'ajustement selon la BIE de 51 M\$ (46 M\$ au 30 avril 2020 et 46 M\$ au 31 juillet 2019) et de 146 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (131 M\$ au 31 juillet 2019). Le coefficient d'efficacité ajusté est calculé selon une BIE.

Le tableau ci-après présente le sommaire des résultats ajustés par unité d'exploitation stratégique¹.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2020	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	508 \$	320 \$	62 \$	392 \$	(110) \$	1 172 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	2	-	15	-	54	71
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	510 \$	320 \$	77 \$	392 \$	(56) \$	1 243 \$
30 avr. 2020	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	203 \$	206 \$	18 \$	137 \$	(172) \$	392 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	1	-	17	-	31	49
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	204 \$	206 \$	35 \$	137 \$	(141) \$	441 \$
31 juill. 2019³	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	658 \$	344 \$	173 \$	235 \$	(12) \$	1 398 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	2	-	10	-	5	17
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	660 \$	344 \$	183 \$	235 \$	(7) \$	1 415 \$

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le

31 juill. 2020	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 328 \$	862 \$	249 \$	864 \$	(527) \$	2 776 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	5	-	48	-	338	391
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	1 333 \$	862 \$	297 \$	864 \$	(189) \$	3 167 \$
31 juill. 2019³	Résultat net comme présenté	1 688 \$	982 \$	503 \$	724 \$	31 \$	3 928 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	172	-	29	-	6	207
	Résultat net ajusté²	1 860 \$	982 \$	532 \$	724 \$	37 \$	4 135 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance susmentionnés.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, Culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 de notre Rapport annuel 2019.

Des modifications à la présentation de l'information financière ont été apportées au premier trimestre de 2020, lesquelles ont eu une incidence sur les résultats des unités d'exploitation stratégique. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Répartition aux unités d'exploitation

Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers des unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Conformément aux modifications à la présentation de l'information financière apportées au premier trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière), le coût de financement établi en fonction du marché prend en compte les coûts inhérents au maintien de fonds propres réglementaires suffisants à l'appui des exigences propres à nos activités, y compris le coût des actions privilégiées. Lorsque les risques de taux d'intérêt et de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'un transfert à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres, à l'exception de certaines activités de trésorerie de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, qui sont présentées dans cette unité d'exploitation stratégique. Le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière). Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de transfert afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans le traitement des paiements internes entre les secteurs d'activité relatifs aux commissions de vente, de renouvellement et de suivi pour faciliter la préparation de l'information financière sectorielle. Périodiquement, les taux des commissions de vente, de renouvellement et de suivi versés aux segments de clients pour certains produits et services sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts engagées par nos groupes fonctionnels sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés.

Nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux (troisième stade) et sur prêts productifs (premier et deuxième stades) dans les unités d'exploitation stratégique respectives.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019 ²	31 juill. 2020	31 juill. 2019 ²
Produits	2 056 \$	2 079 \$	2 240 \$	6 349 \$	6 530 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	151	208	197	551	591
Prêts productifs	69	446	7	538	50
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	220	654	204	1 089	641
Charges autres que d'intérêts	1 146	1 149	1 140	3 454	3 589
Résultat avant impôt sur le résultat	690	276	896	1 806	2 300
Impôt sur le résultat	182	73	238	478	612
Résultat net	508 \$	203 \$	658 \$	1 328 \$	1 688 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	508 \$	203 \$	658 \$	1 328 \$	1 688 \$
Coefficient d'efficacité	55,7 %	55,3 %	50,9 %	54,4 %	55,0 %
Rendement des capitaux propres ³	29,7 %	11,9 %	40,1 %	26,0 %	35,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ³	6 790 \$	6 951 \$	6 512 \$	6 834 \$	6 379 \$
Équivalents temps plein	12 739	12 843	13 833	12 739	13 833

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre a été de 508 M\$, en baisse de 150 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la diminution des produits.

Le résultat net a progressé de 305 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée, contrebalancée en partie par une baisse des produits.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 s'est établi à 1 328 M\$, en baisse de 360 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la diminution des produits, ce qui a été en partie compensé par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont diminué de 184 M\$, ou 8 %, par rapport à ceux de du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement du resserrement des marges, en grande partie attribuable à l'évolution de l'environnement des taux d'intérêt, de l'allègement des taux d'intérêt offert aux clients titulaires de cartes de crédit dans le cadre des mesures d'aide financière de la CIBC pour soutenir ses clients durant la pandémie de COVID-19 et d'une diminution des honoraires découlant des activités transactionnelles réduites des clients, le tout neutralisé en partie par la croissance des volumes.

Les produits ont diminué de 23 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, fait surtout attribuable au resserrement des marges et à la diminution des honoraires découlant des facteurs susmentionnés, ce qui a été en partie compensé par l'incidence des jours en plus que comptait le trimestre considéré.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont affiché une baisse de 181 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, sous l'effet essentiellement du resserrement des marges et de la diminution des honoraires en lien avec les facteurs susmentionnés, le tout compensé en partie par l'incidence de la croissance des volumes et du jour supplémentaire que comptait la période considérée.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 16 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré présentaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs, ce qui s'explique notamment par des changements défavorables dans nos perspectives économiques sous l'effet de la pandémie de COVID-19 et de l'incidence défavorable des mises à jour des paramètres du modèle. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la baisse des taux d'insolvabilité et des radiations au titre des cartes de crédit, ce qui reflète l'incidence des programmes d'aide aux clients.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 434 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré présentaient une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs par rapport à celle du trimestre précédent, laquelle tenait compte de changements défavorables relativement plus importants dans nos perspectives économiques sous l'effet de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué par rapport à celle du trimestre précédent en raison de la baisse des taux d'insolvabilité et des radiations au titre des cartes de crédit, ce qui reflète l'incidence des programmes d'aide aux clients.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a augmenté de 448 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats de la période considérée faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des taux d'insolvabilité et des radiations au titre des cartes de crédit, ce qui reflète l'incidence des programmes d'aide aux clients.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent et du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont reculé de 135 M\$, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, du fait surtout d'un paiement effectué à Air Canada à la période correspondante de l'exercice précédent afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance, ce qui a été en partie contrebalancé par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et par la majoration des avantages du personnel à l'appui du bien-être des membres du personnel durant la pandémie de COVID-19.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 56 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 109 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

La baisse de 134 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement à celui de la période correspondante de 2019 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019 ²	31 juill. 2020	31 juill. 2019 ²
Produits					
Groupe Entreprises	417 \$	414 \$	410 \$	1 254 \$	1 219 \$
Gestion des avoirs	596	611	609	1 839	1 782
Total des produits	1 013	1 025	1 019	3 093	3 001
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	45	62	15	141	88
Prêts productifs	12	124	2	137	(5)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	57	186	17	278	83
Charges autres que d'intérêts	519	559	531	1 639	1 576
Résultat avant impôt sur le résultat	437	280	471	1 176	1 342
Impôt sur le résultat	117	74	127	314	360
Résultat net	320 \$	206 \$	344 \$	862 \$	982 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	320 \$	206 \$	344 \$	862 \$	982 \$
Coefficient d'efficacité	51,2 %	54,5 %	52,1 %	53,0 %	52,5 %
Rendement des capitaux propres³	19,4 %	13,0 %	22,7 %	17,9 %	22,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis³	6 591 \$	6 448 \$	6 025 \$	6 421 \$	5 863 \$
Équivalents temps plein	4 981	5 080	5 087	4 981	5 087

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net s'est établi à 320 M\$ pour le trimestre, en baisse de 24 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par la diminution des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a progressé de 114 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 s'est établi à 862 M\$, en baisse de 120 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, ce qui est essentiellement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

Produits

Les produits ont reculé de 6 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrus de 7 M\$, du fait surtout de la croissance des volumes, neutralisée en partie par le resserrement des marges et la baisse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont diminué de 13 M\$, du fait essentiellement du recul des produits tirés des fonds communs de placement et des produits tirés des commissions, ainsi que de la diminution des honoraires de gestion de placements et de garde attribuable principalement à une modification de la combinaison de placements privilégiant les produits à marge moins élevée, ce qui a été neutralisé en partie par l'accroissement des produits de change et des produits nets d'intérêts sous l'effet d'un volume de transactions plus élevé dans nos services de courtage de plein exercice.

Les produits ont connu une baisse de 12 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont été comparables à ceux du trimestre précédent, alors que le resserrement des marges a été compensé par la croissance des volumes et l'incidence du jour supplémentaire que comptait la période considérée.

Les produits de Gestion des avoirs ont diminué de 15 M\$, du fait essentiellement de la diminution des produits tirés des commissions et des produits de change sous l'effet d'un volume de transactions moins élevé dans nos services de courtage de plein exercice.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, les produits se sont accrus de 92 M\$, ou 3 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 35 M\$ par suite surtout de la croissance des volumes et de l'incidence du jour supplémentaire que comptait la période considérée, ce qui a été contrebalancé en partie par le resserrement des marges et la diminution des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 57 M\$, en raison surtout de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde attribuable à une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés et à la hausse des produits tirés des commissions, ainsi qu'à l'accroissement des produits de change et des produits nets d'intérêts sous l'effet d'un volume de transactions plus élevé dans nos activités de courtage de plein exercice, contrebalancés en partie par le recul des produits tirés des fonds communs de placement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 40 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs en lien avec la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, du fait en grande partie de la dotation à la provision dans le secteur du commerce de détail et de gros.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 129 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre précédent affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements défavorables dans nos perspectives économiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans le secteur des services aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a augmenté de 195 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats de la période considérée faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en lien avec la hausse de la dotation à la provision dans les secteurs du commerce de détail et de gros et des services aux entreprises.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont baissé de 12 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse de la rémunération liée au rendement, partiellement contrebalancée par la progression des salaires et des avantages du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 40 M\$, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse de la rémunération liée au rendement et du calendrier des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont augmenté de 63 M\$, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison principalement de la progression des salaires du personnel et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 10 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 43 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

La baisse de 46 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement à celui de la période correspondante de 2019 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019 ²	31 juill. 2020	31 juill. 2019 ²
Produits					
Groupe Entreprises ³	364 \$	364 \$	353 \$	1 074 \$	1 010 \$
Gestion des avoirs	150	154	156	465	452
Total des produits ^{4, 5}	514	518	509	1 539	1 462
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	42	20	38	78	55
Prêts productifs	118	210	(9)	327	1
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	160	230	29	405	56
Charges autres que d'intérêts	271	293	282	863	833
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	83	(5)	198	271	573
Impôt sur le résultat ⁴	21	(23)	25	22	70
Résultat net	62 \$	18 \$	173 \$	249 \$	503 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	62 \$	18 \$	173 \$	249 \$	503 \$
Coefficient d'efficacité	52,7 %	56,6 %	55,3 %	56,1 %	57,0 %
Rendement des capitaux propres ⁶	2,6 %	0,8 %	7,8 %	3,6 %	7,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁶	9 559 \$	9 389 \$	8 758 \$	9 292 \$	8 540 \$
Équivalents temps plein	2 105	2 045	2 111	2 105	2 111

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au premier trimestre de 2020. Services bancaires commerciaux comprend dorénavant le secteur Divers, lequel englobe les activités de trésorerie liées à CIBC Bank USA qui visent essentiellement à soutenir le secteur d'activité Services bancaires commerciaux.

4) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (néant au 30 avril 2020 et 1 M\$ au 31 juillet 2019) et de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (2 M\$ au 31 juillet 2019). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

5) Comprend des produits de 5 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (4 M\$ au 30 avril 2020 et 8 M\$ au 31 juillet 2019) et de 15 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (27 M\$ au 31 juillet 2019). Les produits liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur étaient présentés à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019 inclusivement.

6) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 62 M\$, en baisse de 111 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a progressé de 44 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a été de 249 M\$, en baisse de 254 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, ce qui est essentiellement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

Produits

Les produits ont augmenté de 5 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 11 M\$, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes et l'incidence de l'écart de change, le tout en partie contrebalancé par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont baissé de 6 M\$, essentiellement en raison du resserrement des marges, compensé en partie par la croissance des volumes et l'incidence de l'écart de change.

Les produits ont connu une baisse de 4 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont été comparables à ceux du trimestre précédent, alors que la croissance des volumes et des honoraires a été en grande partie contrebalancée par le resserrement des marges et l'incidence de l'écart de change.

Les produits de Gestion des avoirs ont affiché une baisse de 4 M\$, fait en grande partie attribuable au resserrement des marges, à l'incidence de l'écart de change et à l'incidence des biens sous gestion sur les honoraires de gestion de placements et de garde, ce qui a été compensé en partie par la croissance des volumes.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, les produits se sont accrues de 77 M\$, ou 5 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 64 M\$, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes et l'incidence de l'écart de change, le tout en partie contrebalancé par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 13 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 131 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements défavorables dans nos perspectives économiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 70 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré présentaient une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs par rapport à celle du trimestre précédent, laquelle tenait compte de changements défavorables relativement plus importants dans nos perspectives économiques sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Les résultats du trimestre précédent comprenaient également une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs plus élevée en raison d'une migration du crédit désavantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait surtout des dépréciations dans les secteurs du tourisme d'accueil et du commerce de détail.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a augmenté de 349 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats de la période considérée faisaient état de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait surtout des dépréciations dans divers secteurs, dont ceux du tourisme d'accueil et du commerce de détail.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 11 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse des coûts liés à l'expansion des affaires, en partie compensée par l'incidence de l'écart de change.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 22 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des dépenses, notamment celles liées à l'expansion des affaires et aux avantages du personnel, et de l'incidence de l'écart de change.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont augmenté de 30 M\$, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison principalement de la progression des salaires du personnel, de l'incidence de l'écart de change et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie neutralisées par la diminution des coûts liés à l'expansion des affaires.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a été comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 44 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a baissé de 48 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse du résultat.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019 ²	31 juill. 2020	31 juill. 2019 ²
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	637 \$	495 \$	442 \$	1 673 \$	1 297 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	363	329	310	1 022	923
Total des produits³	1 000	824	752	2 695	2 220
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	56	36	18	87	66
Prêts productifs	5	186	24	186	42
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	61	222	42	273	108
Charges autres que d'intérêts	413	418	390	1 250	1 130
Résultat avant impôt sur le résultat	526	184	320	1 172	982
Impôt sur le résultat³	134	47	85	308	258
Résultat net	392 \$	137 \$	235 \$	864 \$	724 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	392 \$	137 \$	235 \$	864 \$	724 \$
Coefficient d'efficacité	41,3 %	50,7 %	51,9 %	46,4 %	50,9 %
Rendement des capitaux propres⁴	22,7 %	8,1 %	14,6 %	17,1 %	15,8 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴	6 895 \$	6 844 \$	6 394 \$	6 739 \$	6 139 \$
Équivalents temps plein	1 476	1 443	1 408	1 476	1 408

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 51 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (46 M\$ au 30 avril 2020 et 45 M\$ au 31 juillet 2019) et de 146 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (128 M\$ au 31 juillet 2019). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 392 M\$, en hausse de 157 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a augmenté de 255 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement d'une hausse des produits et d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 s'est établi à 864 M\$, en hausse de 140 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2019, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 248 M\$, ou 33 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 195 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt, des REC et des REF moins élevés, de l'augmentation des produits tirés des activités de négociation de dérivés sur marchandises et des activités de financement, en partie contrebalancés par la diminution des produits tirés de la négociation de taux de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 53 M\$, essentiellement en raison de l'accroissement des activités de souscription de titres de créance et de participation et de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises, contrebalancés partiellement par la baisse des produits tirés des activités de services-conseils.

Les produits ont augmenté de 176 M\$, ou 21 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 142 M\$, surtout en raison d'une baisse des REC et les REF pour le trimestre considéré, par rapport à une hausse au trimestre précédent, ainsi que de l'augmentation des produits tirés de nos activités de négociation de dérivés sur actions et sur marchandises, ce qui a été en partie contrebalancé par la baisse des produits tirés de la négociation de taux de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont connu une hausse de 34 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et de l'augmentation des produits tirés de la souscription de titres de participation.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, les produits se sont accrus de 475 M\$, ou 21 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 376 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt, de taux de change et de marchandises ainsi que de l'augmentation des produits tirés des activités de financement, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution des produits de nos activités de négociation de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 99 M\$ par rapport à ceux de la période correspondante de 2019, essentiellement en raison de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et de l'accroissement des activités de souscription de titres de créance et de participation, en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des activités de services-conseils.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 19 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs plus élevée, en raison surtout d'une augmentation dans le secteur du pétrole et du gaz reflétant les attentes quant aux pertes potentiellement plus élevées en raison de la faiblesse des prix du gaz naturel. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision plus importante dans le secteur pétrolier et gazier.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 161 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre précédent affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements dans nos perspectives économiques et d'une migration du crédit défavorables dans le contexte de pandémie de COVID-19, ainsi que de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision plus importante dans le secteur pétrolier et gazier.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a augmenté de 165 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019. Les résultats du trimestre considéré tiennent compte d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements dans nos perspectives économiques et d'une migration du crédit défavorables dans le contexte de pandémie de COVID-19, ainsi que de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, principalement sous l'effet de la hausse de la dotation à la provision dans le secteur pétrolier et gazier, contrebalancée en partie par la baisse de la dotation à la provision dans le secteur des services publics.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 23 M\$, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des charges du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont augmenté de 120 M\$, ou 11 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques ainsi que de l'augmentation des charges du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 49 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, de 87 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent et de 50 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la hausse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, Infrastructure et Innovation, Gestion du risque, Personnel, Culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019 ²	31 juill. 2020	31 juill. 2019 ²
Produits					
Services bancaires internationaux	180 \$	170 \$	202 \$	556 \$	597 \$
Divers	(55)	(38)	10	(91)	29
Total des produits ³	125	132	212	465	626
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	6	17	4	30	17
Prêts productifs	21	103	(5)	123	(21)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	27	120	(1)	153	(4)
Charges autres que d'intérêts	353	285	327	1 265	890
Perte avant impôt sur le résultat	(255)	(273)	(114)	(953)	(260)
Impôt sur le résultat ³	(145)	(101)	(102)	(426)	(291)
Résultat net (perte nette)	(110) \$	(172) \$	(12) \$	(527) \$	31 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	(8) \$	6 \$	1 \$	17 \$
Actionnaires	(112)	(164)	(18)	(528)	14
Équivalents temps plein	22 651	22 793	23 324	22 651	23 324

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés selon la BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 51 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (46 M\$ au 30 avril 2020 et 46 M\$ au 31 juillet 2019) et de 146 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (130 M\$ au 31 juillet 2019).

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 110 M\$, comparativement à une perte nette de 12 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la diminution des produits et à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 110 M\$, comparativement à une perte nette de 172 M\$ au trimestre précédent, car les résultats du trimestre précédent comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée. Les résultats du trimestre considéré tiennent compte d'une hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance.

La perte nette pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 s'est chiffrée à 527 M\$, comparativement à un résultat net de 31 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les résultats de la période considérée tiennent compte d'une charge de restructuration principalement liée à des indemnités de départ et d'une hausse des provisions pour procédures judiciaires, toutes deux présentées à titre d'éléments d'importance, ainsi que d'une baisse des produits et d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont reculé de 87 M\$, ou 41 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont diminué de 22 M\$ du fait notamment de la baisse des produits tirés de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont reculé de 65 M\$, en raison principalement de la baisse des produits de trésorerie en lien avec la diminution des taux d'intérêt et le coût des liquidités excédentaires, et de l'incidence des modifications émanant de l'adoption de l'IFRS 16 au cours de l'exercice considéré qui ont été compensées en grande partie par les charges autres que d'intérêts (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16).

Les produits ont baissé de 7 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont augmenté de 10 M\$, du fait notamment de la hausse des produits tirés de CIBC FirstCaribbean alors que les résultats du trimestre précédent tenaient compte de pertes sur les titres de créance de 22 M\$.

Les produits Divers ont reculé de 17 M\$, en raison principalement de la baisse des produits de trésorerie liée aux facteurs susmentionnés.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, les produits ont reculé de 161 M\$, ou 26 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2019.

Les produits de Services bancaires internationaux ont diminué de 41 M\$ du fait notamment de la baisse des produits tirés de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont reculé de 120 M\$, en raison principalement de la baisse des produits de trésorerie et de l'incidence des modifications émanant de l'adoption de l'IFRS 16 susmentionnée.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 28 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements défavorables dans nos perspectives économiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 93 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre précédent affichaient une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de changements défavorables dans nos perspectives économiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, en lien avec la dotation à la provision moins importante dans CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a augmenté de 157 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019 en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au cours de la période considérée, comme il a été mentionné précédemment, et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 26 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une hausse de 70 M\$ des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance et en partie compensée par la baisse des coûts de soutien du siège social, le calendrier des dépenses liées aux initiatives stratégiques, la diminution des frais d'occupation découlant de l'adoption de l'IFRS 16, qui a été dans une grande mesure neutralisée par la hausse des charges d'intérêts susmentionnée, et la diminution des dépenses dans CIBC FirstCaribbean.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 68 M\$, ou 24 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse susmentionnée des provisions pour procédures judiciaires et de la hausse des coûts de soutien du siège social, ce qui a été en partie compensé par la comptabilisation d'une dépréciation du goodwill au trimestre précédent, présentée à titre d'élément d'importance, et la diminution des dépenses dans CIBC FirstCaribbean.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont présenté une hausse de 375 M\$, ou 42 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2019, notamment en raison des charges de restructuration, de l'augmentation des provisions pour procédures judiciaires et de la dépréciation du goodwill, tous ces éléments ayant été mentionnés précédemment, ce qui a été compensé en partie par une diminution des coûts de soutien du siège social et une baisse des frais d'occupation découlant de l'adoption de l'IFRS 16 susmentionnée.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a affiché une hausse de 43 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'économie d'impôt sur le résultat a augmenté de 44 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, alors que les résultats du trimestre considéré ont profité d'ajustements d'impôt favorables découlant de la résolution de diverses questions fiscales des exercices précédents. Les pertes susmentionnées sur les titres de créance dans CIBC FirstCaribbean avaient entraîné une économie d'impôt limitée au trimestre précédent.

L'économie d'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a augmenté de 135 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison surtout de l'augmentation des charges.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	68 422 \$	17 359 \$
Valeurs mobilières	144 344	121 310
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	62 060	59 775
Prêts et acceptations, nets de la provision	414 457	398 108
Dérivés	43 476	23 895
Autres actifs	35 786	31 157
	768 545 \$	651 604 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	566 135 \$	485 712 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	82 765	69 258
Dérivés	42 875	25 113
Autres passifs	30 849	28 257
Titres secondaires	5 822	4 684
Capitaux propres	40 099	38 580
	768 545 \$	651 604 \$

Actif

Au 31 juillet 2020, le total de l'actif avait progressé de 116,9 G\$, ou 18 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2019, ce qui comprend notamment une augmentation d'environ 3 G\$ découlant de l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 51,1 G\$, ou 294 %, essentiellement en raison de la hausse des placements à court terme dans Trésorerie.

L'augmentation de 23,0 G\$, ou 19 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres de créance dans Trésorerie.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres se sont accrues de 2,3 G\$, ou 4 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 16,3 G\$, ou 4 %, du fait principalement de la hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis et au Canada, ainsi que des prêts à la consommation au Canada.

Les dérivés ont grimpé de 19,6 G\$, ou 82 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change, de taux d'intérêt et sur actions.

Les autres actifs ont augmenté de 4,6 G\$, ou 15 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés, des métaux précieux et de la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice considéré par suite de l'adoption de l'IFRS 16 (pour plus de précisions, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires), ce qui a été en partie contrebalancé par une baisse de l'impôt exigible à recevoir.

Passif

Au 31 juillet 2020, le total du passif avait augmenté de 115,4 G\$, ou 19 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2019, ce qui comprend notamment une augmentation d'environ 3 G\$ découlant de l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 80,4 G\$, ou 17 %, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et de l'accroissement du financement de gros. Pour plus de précisions sur la composition des dépôts, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 13,5 G\$, ou 20 %, ce qui découle surtout de notre participation au mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour majoré de la Banque du Canada (se reporter à la section Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité – Faits nouveaux dans le contexte de la pandémie de COVID-19) et des activités des clients.

Les dérivés ont grimpé de 17,8 G\$, ou 71 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change, de taux d'intérêt et sur actions.

Les autres passifs ont augmenté de 2,6 G\$, ou 9 %, en raison surtout d'une hausse des biens reçus en garantie sur dérivés et de la comptabilisation des obligations locatives au cours de l'exercice considéré par suite de l'adoption de l'IFRS 16 précitée.

Les titres secondaires ont augmenté de 1,1 G\$, ou 24 %, ce qui est essentiellement attribuable à l'émission de titres au cours du trimestre considéré. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2020, les capitaux propres avaient augmenté de 1,5 G\$, ou 4 %, par rapport à ceux du 31 octobre 2019, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués qui prend en compte l'augmentation de 0,1 G\$ liée à l'adoption de l'IFRS 16 susmentionnée.

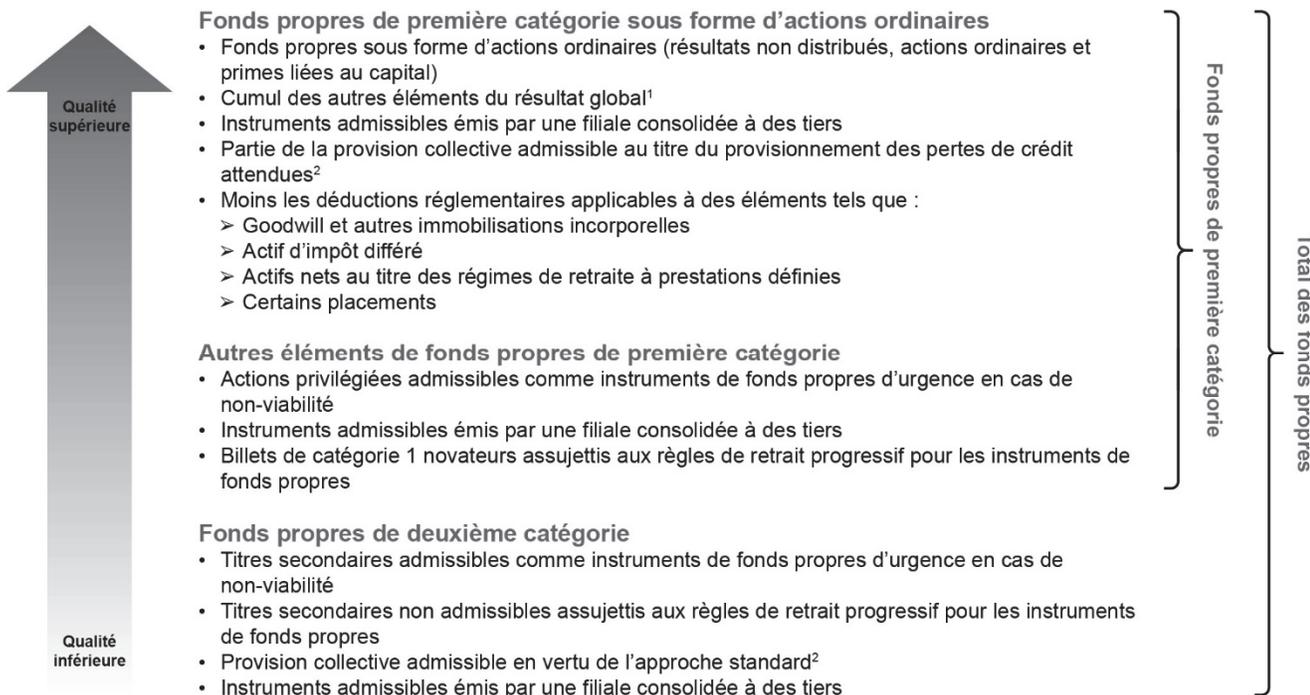
Gestion des fonds propres

Nous gérons activement notre capital pour maintenir des sources de capitaux solides et efficaces qui favorisent la robustesse de notre bilan, l'accroissement de nos activités et la mise en œuvre notre stratégie afin de satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres, se reporter aux pages 28 à 39 de notre Rapport annuel 2019.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

2) Le BSIF a assoupli les attentes réglementaires par la mise en place de mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues de sorte qu'une partie des provisions qui aurait autrement fait partie des fonds propres de deuxième catégorie puisse plutôt être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et limites jusqu'à l'exercice 2022. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les instruments de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie non admissibles sont exclus des fonds propres réglementaires à un taux de 10 % par année, jusqu'en janvier 2022, date à partir de laquelle ils n'auront pas de valeur réglementaire.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujéties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR et à une réserve pour stabilité intérieure (RSI) qui vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI est actuellement établie à 1,0 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % de l'APR (pour plus de précisions à l'égard de la diminution des exigences de la RSI qui ont pris effet le 13 mars 2020, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure	Cibles, y compris toutes les réserves
Au 31 juillet 2020						
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	1,0 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	1,0 %	12,5 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 juillet 2020.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Fonds propres réglementaires

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 oct. 2019
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	30 202 \$	29 535 \$	27 707 \$
Fonds propres de première catégorie	33 350	32 685	30 851
Total des fonds propres	39 640	37 968	35 854
Total de l'APR	256 683	261 763	239 863
Le total de l'APR se compose de ce qui suit :			
Risque de crédit	220 611	224 859	204 744
Risque de marché	6 122	7 323	6 532
Risque opérationnel	29 950	29 581	28 587
	256 683	261 763	239 863
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,8 %	11,3 %	11,6 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,0 %	12,5 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres	15,4 %	14,5 %	15,0 %

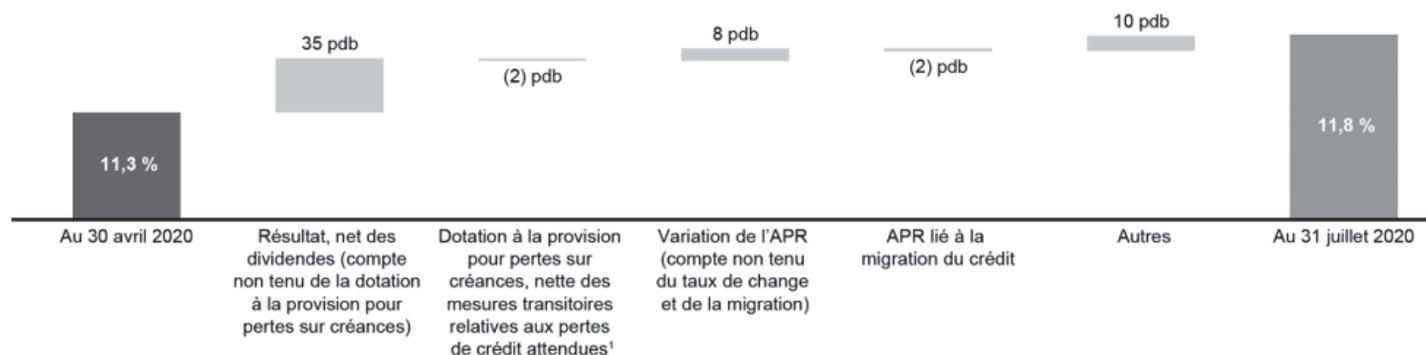
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 juillet 2020, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,2 % par rapport à celui du 31 octobre 2019, l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ayant été en partie contrebalancée par l'incidence d'une hausse de l'APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement attribuable au capital autogénéralisé (résultat net moins les dividendes), à une hausse du cumul des autres éléments du résultat global et à l'émission d'actions ordinaires, déduction faite des rachats d'actions, avant la suspension de l'offre publique de rachat au moment de l'annonce du 13 mars 2020 du BSIF (pour plus de précisions, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires). Bien que l'incidence de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ait réduit le résultat net, l'incidence de cette hausse sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été atténuée par l'élimination de la déduction dans le cadre du calcul du déficit des pertes attendues ainsi que par les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues instaurées au deuxième trimestre de 2020 (se reporter à la section Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres pour plus de précisions). La pandémie de COVID-19 a eu une incidence moins importante sur le calcul des pertes attendues aux fins des fonds propres réglementaires, les paramètres utilisés pour les besoins du calcul étant fondés sur des données à long terme et ponctués par des périodes de ralentissement appliquées aux cotes de notation du risque les plus récentes. Ce scénario diffère de celui des pertes de crédit attendues comptabilisées aux fins comptables qui a recours à des paramètres fondés sur un moment dans le temps et sur des informations prospectives à jour qui reflètent maintenant avec plus d'exactitude, dans le contexte économique actuel, les paramètres à long terme utilisés en matière de fonds propres.

La hausse de l'APR découle essentiellement de la croissance interne, de l'écart de change, de la mise à jour des paramètres et de l'adoption de l'IFRS 16 au premier trimestre de 2020, contrebalancée en partie par le changement de méthode, soit de l'approche standard (AS-RCC) à l'approche des modèles internes (AMI), à l'égard de certaines transactions sur dérivés à partir du deuxième trimestre de 2020. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la croissance de l'APR et les pertes en capital réglementaire ont été atténuées par les programmes d'aide aux clients de la CIBC et les programmes d'aide des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises mis en place pour contrer l'incidence de la pandémie de COVID-19 (se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pour plus de précisions), lesquels ont atténué l'augmentation des taux de défaillance qui aurait pu se produire autrement, ainsi que par la réduction des soldes et des taux d'utilisation liée à la baisse des dépenses des clients et l'utilisation des cotes de risque disponibles les plus récentes. En outre, la hausse nette des niveaux de risque relativement à l'APR reflétant le risque de marché a été contrebalancée dans une grande mesure par l'incidence des mesures mises en place par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19, comme il est mentionné dans la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Nous nous attendons à ce que l'incidence du calcul des pertes attendues aux fins des fonds propres réglementaires et l'APR reflétant le risque de crédit aient des répercussions défavorables sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires au cours des périodes ultérieures en fonction de l'augmentation des soldes, de la hausse des taux d'utilisation et de défaillance et de la dégradation des cotes de risque et des autres cotes de crédit conformément à nos informations prospectives.

Le tableau ci-après présente le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires au 31 juillet 2020 par rapport à celui du 30 avril 2020 en raison du changement de méthode.



1) Pour plus de précisions sur les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, se reporter à la section Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres.

Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 31 juillet 2020, le ratio des fonds propres de première catégorie avait augmenté de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

Ratio du total des fonds propres

Au 31 juillet 2020, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie et de l'émission de titres secondaires au cours du trimestre considéré.

Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur opérations de financement par titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires ci-après pour prendre connaissance des mesures en matière de fonds propres récemment annoncées qui ont une incidence sur le ratio de levier.

En millions de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
Fonds propres de première catégorie	33 350 \$	30 851 \$
Expositions du ratio de levier	724 111	714 343
Ratio de levier	4,6 %	4,3 %

Au 31 juillet 2020, le ratio de levier avait augmenté de 0,3 % en regard de celui au 31 octobre 2019, fait essentiellement attribuable à l'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie, compensée en partie par une augmentation des expositions du ratio de levier. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout attribuable à une hausse des expositions hors bilan et des expositions de dérivés, neutralisée en partie par une diminution des expositions au bilan faisant état de l'exclusion de la mesure de l'exposition, comme l'autorise le BSIF, de certains éléments, dont les réserves auprès de la banque centrale et les titres d'émetteurs souverains, considérés comme des actifs liquides de haute qualité (se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19).

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires afin de renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter aux pages 33 et 34 de notre Rapport annuel 2019). Les paragraphes ci-dessous présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2019.

Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Le CBCB et le BSIF ont tous deux annoncé un certain nombre de changements, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, pour composer avec les variations de la conjoncture des marchés. Une récapitulation des changements annoncés est présentée dans les tableaux ci-après.

CBCB

27 mars 2020 <i>Report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III</i>	Le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS), organe de supervision du CBCB, a annoncé le report de la mise en œuvre des dernières réformes de la norme de fonds propres de Bâle III afin de conférer aux banques et aux organismes de surveillance la capacité opérationnelle de faire face à la pandémie de COVID-19. Pour plus de précisions, se reporter aux sections Réformes de Bâle III et Exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ci-après.
3 avril 2020 <i>Mesures visant à atténuer l'incidence de la COVID-19</i>	Le CBCB a annoncé des mesures visant à atténuer l'incidence de la COVID-19, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Publication de <i>Measures to reflect the impact of COVID-19</i> faisant état de précisions techniques pour assurer le traitement approprié des prêts admissibles aux termes des mesures d'allègement et de report des paiements et les programmes de prêts garantis des gouvernements.• Le report d'un an, soit de 2021 à 2022, de la mise en œuvre des deux dernières phases au titre du dispositif Exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement.• Le report d'un an, soit de 2021 à 2022, de la mise en œuvre du cadre de gestion des banques d'importance systémique mondiale (BISM) révisé (se reporter à la section Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale ci-après).

BSIF

13 mars 2020 <i>Mesures pour renforcer la résilience des institutions financières</i>	Le BSIF a adopté des mesures pour renforcer la résilience des institutions financières, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• La prise d'effet immédiate d'une réduction de la RSI (se reporter à la section Réserve pour stabilité intérieure ci-après).• La suspension de la bonification des dividendes et des rachats d'actions par toutes les institutions financières fédérales (se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital ci-après).• La suspension de tous les exercices de consultation en cours et des travaux afférents à l'élaboration ou à la révision de certaines lignes directrices jusqu'à ce que les conditions se stabilisent. Cela vise notamment la consultation sur le nouveau taux de référence pour les prêts hypothécaires non assurés proposé dans le cadre de la ligne directrice B-20 le 18 février 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Prêts personnels garantis par des biens immobiliers).
27 mars 2020 <i>Mesures prises en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19</i>	Le BSIF a adopté des mesures en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Aux fins de détermination des exigences en matière de fonds propres établies au titre de la ligne directrice <i>Normes de fonds propres</i> (NFP) pour les prêts (y compris les prêts hypothécaires) auxquels des reports de paiement sont accordés à titre d'allègement, la situation de paiement sera fondée sur le statut antérieur des prêts avant les reports de paiement tout au long de la période visée par les mesures d'allègement.• La mise en place de mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues (se reporter à la section Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres ci-après).• L'augmentation temporaire d'au moins un an de la limite des obligations sécurisées, qui représente le pourcentage du total des actifs qu'une institution financière peut donner en garantie des obligations sécurisées, pour la faire passer de 5,5 % à 10 %.• Le report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III au Canada (se reporter à la section Réformes de Bâle III pour plus de précisions).• Le report de la mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier qui ont été finalisées par le CBCB en décembre 2018 (se reporter à la section Exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ci-après).• La confirmation qu'aucune sortie de trésorerie ne doit être comptabilisée au titre du ratio de liquidité à court terme lorsque des acceptations bancaires sont vendues à la Banque du Canada en vertu de la facilité d'achat des acceptations bancaires (pour plus de précisions, se reporter à la section Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité).• Une réduction temporaire des multiplicateurs de la valeur à risque simulée utilisée par les institutions qui ont recours à l'approche des modèles internes pour déterminer les exigences de fonds propres au titre du risque de marché.• La suppression des couvertures aux fins du REF du calcul des fonds propres au titre du risque de marché afin de corriger une asymétrie dans la règle actuelle.
30 mars 2020 <i>Établissement du régime de fonds propres applicable aux programmes adoptés en réaction à la COVID-19</i>	Le BSIF a fourni des indications sur les régimes de fonds propres applicables aux programmes de prêts parrainés par les gouvernements et mis en place en réponse à la COVID-19 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur les programmes). Les principales exigences de fonds propres applicables aux divers programmes sont résumées ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">• Les prêts administrés aux termes du CUEC sont exclus du calcul des ratios de fonds propres et des ratios de levier.• Aux fins des fonds propres, la partie du prêt garantie par le gouvernement aux termes du programme d'EDC peut être considérée comme un prêt à une entité souveraine, alors que la partie restante est considérée comme une exposition de l'emprunteur. Le montant du prêt en entier est inclus dans la mesure de l'exposition utilisée aux fins du calcul du ratio de levier.• La partie du prêt consentie par une banque aux termes du programme de prêts conjoints de la BDC pour les petites et moyennes entreprises peut être incluse dans le calcul des ratios de fonds propres et des ratios de levier.

9 avril 2020 <i>Mesures supplémentaires en réaction aux difficultés causées par la propagation de la COVID-19</i>	Le BSIF a annoncé la mise en place de mesures supplémentaires, notamment quant à l'assouplissement des attentes réglementaires, pour appuyer les efforts de lutte contre l'incidence de la COVID-19 : <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'au 30 avril 2021, les réserves auprès des banques centrales et les titres d'émetteurs souverains qui sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité (HQLA) peuvent être exclus de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier. Le coefficient de plancher sera abaissé, passant de 75 % à 70 %, à partir du 9 avril 2020. Il est attendu que cette diminution sera maintenue jusqu'à la mise en œuvre du plancher de fonds propres de Bâle III au Canada (se reporter à la section Réformes de Bâle III ci-après).
--	--

Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres

En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a instauré des mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle. Ces mesures transitoires sont entrées en vigueur en date de la publication du communiqué du BSIF à cet effet le 27 mars 2020 et aux termes de celles-ci, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour le premier et le deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Les mesures transitoires ne s'appliquent pas aux provisions affectées aux portefeuilles traités selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) qui sont en position de déficit de pertes attendues durant la période transitoire.

Réformes de Bâle III

Le 27 mars 2020, le GHOS a annoncé le report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III afin de conférer aux banques et aux organismes de surveillance la capacité opérationnelle de faire face à la pandémie de COVID-19. Le 27 mars 2020, le BSIF a également annoncé que la mise en œuvre des réformes de Bâle III serait repoussée conformément à l'annonce faite par le CBCB. Les dates de mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III pour la CIBC par suite des communiqués s'y rattachant sont les suivantes :

Dispositif de ratio de levier révisé et entrée en vigueur de la réserve applicable aux BISM	1 ^{er} novembre 2022
Révisions de l'approche standard et de l'approche fondée sur les NI pour le risque de crédit	1 ^{er} novembre 2022
Modifications aux exigences de Bâle III visant le plancher de fonds propres	1 ^{er} novembre 2022
Cadre de gestion du risque opérationnel révisé	1 ^{er} novembre 2022
Dispositifs des REC révisés	1 ^{er} novembre 2023
Cadre du risque de marché révisé (aussi appelé « examen fondamental du portefeuille de négociation » (EFPN))	1 ^{er} novembre 2023

Réserve applicable pour stabilité intérieure

En réponse à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture, le BSIF a annoncé la réduction immédiate de la RSI, la faisant passer de 2,0 % à 1,0 % à compter du 13 mars 2020. Cette réduction remplace l'augmentation, annoncée dans un communiqué antérieur, au titre de laquelle la RSI devait passer de 2,0 % à 2,25 % le 30 avril 2020. La réduction s'est aussi traduite par la baisse des ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, qui devront s'établir respectivement à 9,0 %, 10,5 % et 12,5 %. Le 23 juin 2020, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait fixée à 1,0 %.

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Conformément à l'annonce du GHOS le 27 mars 2020 sur le report d'un an de la mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier finalisées en décembre 2018, le BSIF a annoncé le même jour que la mise en œuvre pour les institutions de dépôt canadiennes ne commencerait pas avant le 1^{er} novembre 2022.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthode d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques mondiales d'importance systémique (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales, y compris la CIBC, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

Section	Indicateurs	
A. Activité transfrontière	1. Créances transfrontalières	171 547 163 \$
	2. Passifs transfrontières	170 609 561
B. Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier ¹	722 260 507 \$
C. Interdépendance	4. Actifs dans le système financier	55 180 978 \$
	5. Passifs dans le système financier	34 198 618
	6. Titres en circulation	173 111 702
D. Substituabilité / infrastructure financière	7. Activité de paiement	15 818 619 512 \$
	8. Actifs sous garde	1 943 784 000
	9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	50 889 244
E. Complexité	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	5 333 289 112 \$
	11. Valeurs du compte de négociation et autres valeurs	22 344 685 ²
	12. Actifs de niveau 3	1 737 213

1) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM ne tient pas compte des ajustements réglementaires.

2) Retraité par rapport au montant présenté précédemment.

Le 5 juillet 2018, le CBCB a publié, à l'intention des banques d'importance systémique mondiale (BISM), un document portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*) à l'issue du premier examen du cadre d'évaluation pour les BISM. La version modifiée de la méthode d'évaluation devait entrer en vigueur d'ici l'évaluation des BISM de 2021. Dans le cadre des mesures annoncées par le CBCB en réponse à la COVID-19, la date de prise d'effet de la mise à jour de la méthode d'évaluation a été reportée d'un an et la mise à jour entrera donc en vigueur d'ici l'évaluation des BSIM de 2022.

Décision du BSIF ayant valeur de précédent

Le 15 juillet 2020, le BSIF a publié une décision ayant valeur de précédent portant sur un nouvel instrument financier, appelé billet avec remboursement de capital à recours limité, à la lumière des critères d'admissibilité énoncés dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres. Une attention particulière a été portée à la prépondérance de la nature économique sur la forme juridique, ainsi qu'aux répercussions potentielles sur la stabilité financière, particulièrement en période de crise. Selon cette décision ayant valeur de précédent, les billets avec remboursement de capital à recours limité sont admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1, sous réserve de certaines limites et exigences de communication.

La CIBC continuera de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de s'y préparer.

Activités importantes de gestion du capital

En parallèle avec le communiqué du BSIF du 13 mars 2020 visant la réduction de la RSI à 1,0 %, le BSIF a également annoncé qu'il s'attend à ce que les institutions financières fédérales interrompent pour le moment les processus d'augmentation des dividendes et de rachats d'actions pour que les fonds propres supplémentaires disponibles soient utilisés à l'appui des activités de prêts au Canada.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 3 juin 2020. Au cours du troisième trimestre de 2020, aucune action ordinaire n'a été rachetée ni annulée. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020, nous avons racheté et annulé 2 208 600 actions ordinaires aux termes de l'offre actuelle à un cours moyen de 106,03 \$ pour un total de 234 M\$.

Dividendes

Le 25 février 2020, le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 1,44 \$ à 1,46 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2020.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

En vertu de ce régime, nous avons émis 416 078 actions ordinaires pour une contrepartie de 39 M\$ pour le trimestre et 1 204 873 actions ordinaires pour une contrepartie de 111 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (FPUNV) (actions de série 42) le 31 janvier 2020. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 42 n'a été émise et toutes les actions de série 41 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 41 a été rajusté à 3,909 % et les dividendes que déclare le conseil seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2020.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (FPUNV) (actions de série 43) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 44 (FPUNV) (actions de série 44), le 31 juillet 2020. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 44 n'a été émise et toutes les actions de série 43 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 43 a été rajusté à 3,143 %, et les dividendes que déclare le conseil d'administration de la CIBC seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 juillet 2020.

Titres secondaires

Le 21 juillet 2020, nous avons émis des débentures à 2,01 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 21 juillet 2030 (titres secondaires). Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 2,01 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 21 juillet 2025 et par la suite, au taux à trois mois des acceptations bancaires en dollars canadiens majoré de 1,28 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 21 juillet 2030.

Instruments convertibles

Instruments de FPUNV

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 juillet 2020	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (FPUNV)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	5,00	90 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	5,00	65 000 000
Série 51 (FPUNV)	10 000 000	250	5,00	50 000 000
Titres secondaires^{2, 3}				
Débitures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débitures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Débitures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Débitures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Total		7 825 \$		2 065 000 000

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débiteures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 82 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 juillet 2020. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques

Le ministère des Finances du Canada a procédé à la publication officielle de règlements relatifs à la recapitalisation interne qui sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. Ces règlements confèrent certains pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BISN dans le cas où elle deviendrait non viable. Il appartient au surintendant des institutions financières (le « surintendant ») de désigner une banque en tant que BISN, d'établir le niveau minimal de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) et de décider si une banque est non viable. Les créances de premier rang émises par la CIBC à compter du 23 septembre 2018, d'une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours (y compris les options explicites ou intégrées) qui sont non garanties ou partiellement garanties sont admissibles à la recapitalisation interne. Les dépôts des clients, certains dérivés, les obligations sécurisées et certains billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne. La norme sur la CTAP vise à faire en sorte qu'une banque non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante, à l'aide de ses instruments de fonds propres réglementaires et de recapitalisation interne admissibles, pour assurer sa recapitalisation. À compter du premier trimestre de 2022, les BISN seront tenues de maintenir un ratio de CTAP cible prudentiel (composé d'un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et des exigences de RSI alors applicables) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 %.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La SADC décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Au 31 juillet 2020, 18 767 M\$ (8 986 M\$ au 31 octobre 2019) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Les précisions sur nos arrangements hors bilan figurent à la page 38 de notre Rapport annuel 2019 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019.

Au deuxième trimestre de 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons conclu une entente avec le gouvernement du Canada pour faciliter le processus d'octroi de prêt aux clients de la CIBC qui sont considérés comme des emprunteurs admissibles aux termes du programme CUEC. Étant donné que la participation de la CIBC au programme CUEC consiste à administrer les prêts aux termes du programme CUEC, et que le financement des prêts et la gestion des risques et avantages des prêts, y compris les expositions aux défauts de paiement et la renonciation du capital, incombent au gouvernement du Canada, les prêts accordés aux termes du programme CUEC ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé. Dans le cadre du programme CUEC, nous recevons des honoraires en guise de remboursement des coûts inhérents à l'administration des prêts. Pour plus de précisions sur le programme susmentionné ainsi que sur d'autres programmes de prêts du gouvernement, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 77 de notre Rapport annuel 2019.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, les unités d'exploitation stratégique et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables du recensement et de l'appréciation des risques inhérents à ses activités en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, ils doivent établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La première ligne de défense peut inclure des groupes de gouvernance relevant du secteur approprié pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Les groupes de contrôle fournissent une expertise aux secteurs d'activité et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. En plus de collaborer avec les secteurs d'activité pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la Banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque, qui comprend le Groupe de lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) et le groupe Conformité, constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours ou se fier à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) pour mieux orienter ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC fournit une assurance raisonnable quant à la conception et à l'efficacité opérationnelle des contrôles, processus et systèmes de la CIBC. Le groupe Vérification interne communique les résultats de ses évaluations aux membres de la direction et du conseil.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 46 à 49 de notre Rapport annuel 2019 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque lié aux tiers
- Risque de désintermédiation
- Risque lié au changement climatique
- Blanchiment d'argent
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Risque lié aux acquisitions

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2019, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Pandémies

Les pandémies peuvent avoir des répercussions importantes à grande échelle partout dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale, les marchés des capitaux, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises, et ont restreint l'activité économique au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions où nous menons nos activités. Même si l'économie mondiale a rebondi après avoir touché le fond au plus fort du ralentissement pendant le deuxième trimestre de 2020 et que la reprise devrait se poursuivre au cours du second semestre de 2020 et en 2021, c'est l'annonce du moment attendu pour un vaccin efficace pouvant faire l'objet d'une production de masse qui aura ultimement une incidence directe sur les prévisions de croissance économique.

Nous suivons étroitement les répercussions en évolution perpétuelle de la pandémie de COVID-19. Celle-ci a eu un effet défavorable sur nos activités et nous ne savons toujours pas quelle sera la pleine incidence de la COVID-19 sur l'économie mondiale et les marchés des capitaux ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, y compris notre situation de fonds propres réglementaires et de liquidité et notre capacité à satisfaire aux diverses exigences, dont celles d'ordre réglementaire. En somme, l'incidence dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est particulièrement incertaine et imprévisible, tant pour ce qui est de l'étendue, de la gravité et de la durée de la pandémie et de l'éventualité d'autres vagues d'éclosion qu'en ce qui concerne l'efficacité des mesures instaurées par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation, les institutions financières et d'autres tiers. Par exemple, la décision du gouvernement du Canada de transférer les prestataires de la Prestation canadienne d'urgence vers un système d'assurance-emploi élargi en septembre pourrait avoir d'éventuelles conséquences sur l'économie, compte tenu des changements qui seront apportés à la prestation versée.

Une part importante de nos activités consiste à consentir du crédit ou autrement à fournir des ressources financières aux particuliers, aux entreprises, aux secteurs et aux gouvernements, lesquels ont vraisemblablement été malmenés par la pandémie, celle-ci pouvant miner leur capacité à respecter les dispositions initiales des prêts et, éventuellement, à rembourser leurs prêts. Bien que nos estimations des pertes de crédit attendues sur les prêts productifs tiennent compte de la probabilité et de l'étendue des défauts de paiement et de la dépréciation futurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des estimations actuelles, compte tenu de l'incertitude rattachée à la pandémie de COVID-19. Nous pourrions avoir à comptabiliser d'autres pertes de crédit, en plus de celles inscrites au troisième trimestre de 2020, advenant que nos activités commerciales ne progressent pas en fonction de nos attentes par suite de l'assouplissement des mesures de distanciation sociale, en raison d'une fermeture prolongée des entreprises ou d'une réduction des heures d'ouverture, d'une diminution des ventes ou d'une hausse des coûts d'exploitation, d'une augmentation soutenue du taux de chômage ou de défauts de paiement des prêts des clients bien supérieurs à ceux attendus. L'efficacité des divers programmes d'allègement des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises pourrait aussi avoir des répercussions sur nos attentes. Dans la même optique, compte tenu de l'évolution de la conjoncture du marché et de l'économie, nous pourrions avoir à comptabiliser des pertes, des dépréciations ou des réductions dans les autres éléments du résultat global relativement à d'autres actifs au cours des périodes ultérieures.

Les produits nets d'intérêts ont été durement touchés par les taux d'intérêt du marché. La réduction des taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine en réponse à la pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable sur nos produits d'intérêts nets. L'incidence globale des taux d'intérêt affaiblis, ou potentiellement négatifs, est imprévisible et dépendra des prochaines mesures que mettront éventuellement en place la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine pour augmenter ou abaisser les taux ciblés en réponse à la pandémie de COVID-19 et à d'autres facteurs.

Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour soutenir nos clients en cette période difficile (se reporter à la section Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19 pour plus de précisions). Les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et les institutions financières ont également mis en place des mesures pour soutenir l'économie, accroître les liquidités, atténuer le chômage, offrir une aide financière provisoire et un assouplissement des attentes réglementaires et mettre en œuvre d'autres mesures en vue d'atténuer ou de contrebalancer les répercussions économiques néfastes de la pandémie. Nous continuons de travailler avec les organismes de réglementation et les gouvernements des territoires où nous exerçons nos activités pour soutenir et aider nos clients devant s'inscrire aux programmes des gouvernements. La nature, l'étendue et la vitesse de mise en œuvre sans précédent des différentes mesures essentielles pour atténuer les contrecoups de la crise sur l'économie exposent la CIBC à des risques supplémentaires. Les programmes des gouvernements sont d'une grande complexité et le fait d'y participer peut accroître le risque opérationnel, le risque de conformité, les risques juridiques et de réputation, ce qui pourrait entraîner des litiges, des mesures gouvernementales ou d'autres formes de pertes. Par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance quant à l'efficacité de ces programmes, qui seront assujettis à la durée et à l'étendue de la pandémie de COVID-19 et qui varieront d'une région ou d'un secteur à l'autre, tout comme les avantages que pourront en tirer nos clients.

La pandémie de COVID-19 a accru les pressions d'ordre opérationnel exercées sur la Banque ainsi que les risques opérationnels relativement à l'interruption des activités, à la survenance de fraudes, à la gestion du risque lié aux tiers, au traitement des opérations et à la cybersécurité.

Nous continuons à mener nos activités conformément aux plans de continuité des opérations mis en œuvre lorsque l'OMS a déclaré la pandémie de COVID-19. Nous avons continué d'évaluer et de transformer notre modèle opérationnel, dont la stratégie de retour au bureau, conformément aux directives des gouvernements et des autorités de santé publique et à l'assouplissement de certaines restrictions. La possibilité que la maladie se répande chez nos clients et nos membres du personnel constitue un risque d'entreprise et opérationnel supplémentaire et nous continuons de mettre en priorité leur santé et leur sécurité tout en répondant aux besoins de nos clients dans ce contexte difficile. Les modalités de travail à distance prévalent toujours et nous prévoyons de les maintenir en place tout au moins au cours du prochain trimestre.

Dans l'ensemble, la Banque s'est bien adaptée à la situation. Les mesures du risque opérationnel applicables font encore état d'un niveau acceptable. Nos pratiques en matière de gestion du risque lié à la technologie continuent de réunir résilience et malléabilité. Même si nous avons assisté à une stabilisation de l'environnement, l'incidence de la pandémie sur le plan opérationnel demeure incertaine, à l'heure où prennent fin les mesures d'aide financière temporaires et les programmes de report de paiement et où les activités financières reprennent leur cours dans l'ombre d'une deuxième vague d'éclosion éventuelle de la COVID-19 et des risques découlant des changements organisationnels récemment apportés. La résilience et la viabilité opérationnelles demeureront fondamentales, compte tenu de la persistance de la pandémie de COVID-19 et de l'environnement de travail en évolution. Nous continuerons de surveiller notre position en matière de risque et les tendances pour assurer la gestion appropriée et opportune des risques opérationnels.

Advenant que la pandémie de COVID-19 se poursuive au-delà de nos prévisions, en raison de nouvelles vagues d'éclosion ou de l'émergence d'autres maladies entraînant des répercussions d'une nature similaire, les répercussions néfastes sur l'économie pourraient s'aggraver davantage et se traduire par une volatilité exacerbée et par d'autres replis des marchés des capitaux. En outre, les conséquences de la pandémie sur l'environnement macroéconomique et sur les normes d'affaires et sociétales demeurent nébuleuses. Toute éventualité inattendue survenant dans les marchés des capitaux, le contexte réglementaire ou le comportement ou la confiance des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable à long terme sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière.

Prix des marchandises

Tandis que l'incidence de la pandémie de COVID-19 continue de se répercuter sur les marchés financiers, les prix du pétrole brut ont atteint des creux historiques, encore plus bas que ceux affichés en décembre 2018, et sans précédent pour ce qui est de ceux inscrits vers la fin d'avril 2020 au titre des contrats à terme normalisés d'un mois sur les prix du pétrole brut West Texas Intermediate. Bien que les prix du pétrole se soient stabilisés, la volatilité future des prix demeure préoccupante, l'économie mondiale s'évertuant à composer avec la baisse marquée de la demande et les limites de capacité de stockage. Il faudra du temps pour écouler les stocks de pétrole puisque la reprise de l'activité économique se fera sans doute progressivement du fait que les consommateurs resteront vraisemblablement prudents dans un contexte de chômage élevé et d'incertitude à l'égard de la COVID-19. Nous évaluons actuellement les clients de notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Les prix des métaux précieux se sont redressés au cours des dernières semaines, le prix de l'or atteignant de nouveaux sommets et les investisseurs faisant preuve de prudence à l'heure où la propagation de la COVID-19 se poursuit. Cependant, les prix des métaux de base ont subi une pression à la baisse, du fait de la disruption des activités des secteurs en aval et de la demande réduite liée à la faiblesse de la croissance mondiale. Les autres catégories de marchandises font également les frais de la volatilité accrue du marché issue de la pandémie de COVID-19. Nous continuons à surveiller étroitement notre exposition globale aux prix des marchandises du fait de la turbulence des marchés.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, pourrait avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- L'incertitude et les répercussions sur les marchés à l'échelle mondiale liées à la propagation de la COVID-19, dont les préoccupations liées à l'éventualité d'une deuxième vague d'éclosion et de la mise au point d'un vaccin efficace produit à grande échelle;
- Les répercussions du différend entre l'Arabie saoudite et la Russie quant à la production pétrolière;
- Les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis et la Chine;
- Les tensions diplomatiques et le différend commercial entre le Canada et la Chine;
- Les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- Les manifestations contre le gouvernement à Hong Kong;
- L'incertitude quant à l'issue des négociations sur le Brexit, compte tenu du fait que la Grande-Bretagne doit actuellement négocier un accord commercial avec l'Union européenne.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

La hausse historique du niveau d'endettement notamment attribuable à l'accroissement de l'endettement hypothécaire a été tempérée par les hausses des taux d'intérêt par la Banque du Canada en 2017 et en 2018, conjuguées aux mesures réglementaires, dont la révision des lignes directrices sur la souscription de prêts hypothécaires (ligne directrice B-20) et la taxe sur les investissements étrangers. Les mesures susmentionnées, jumelées au contexte de chômage à la baisse antérieur, ont eu l'effet escompté, les ratios de la dette au revenu s'étant par la suite aplanis en 2018 et en 2019. Pour contrer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a instauré plusieurs programmes d'allègement, la Banque du Canada a abaissé son taux d'intérêt et la CIBC a mis en place des mesures d'aide temporaires à l'égard de l'ensemble de ses produits de détail pour soutenir ses clients. Les prévisions à court terme sur le marché du logement devraient rester stables. Nous sommes d'avis que la probabilité d'un effondrement marqué du marché du logement qui ferait subir des pertes importantes à nos portefeuilles de prêts hypothécaires demeure faible. À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité des demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à cinq ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ deux points de pourcentage par rapport au taux variable, conformément à la ligne directrice B-20. Nous avons mené des simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise supposant une baisse des prix des habitations afin de déterminer les pertes directes potentielles, et nous avons également mené des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence d'une hausse du taux de chômage sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôt sur le résultat, Gestion des fonds propres, Risque de crédit, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 juillet 2020 :

		CIBC				Siège social et autres	
Unités d'exploitation stratégique		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux		
Activités commerciales		<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés CIBC, réseau mondial Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 18) 	
Bilan	(en millions de dollars)	Actif moyen 261 200 Dépôts moyens 199 978	Actif moyen 66 176 Dépôts moyens 72 831	Actif moyen 57 203 Dépôts moyens 38 117	Actif moyen 224 283 Dépôts moyens 47 374	Actif moyen 148 727 Dépôts moyens 199 061	
APR	(en millions de dollars)	Risque de crédit 49 475 Risque de marché - Risque opérationnel 12 224	Risque de crédit 48 993 Risque de marché - Risque opérationnel 6 294	Risque de crédit ¹ 46 243 Risque de marché 18 Risque opérationnel 3 405	Risque de crédit ² 55 301 Risque de marché 5 865 Risque opérationnel 6 401	Risque de crédit ³ 20 599 Risque de marché 239 Risque opérationnel 1 626	
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ^{4, 5}	(%)	Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit 75 Risque de marché - Risque opérationnel 18 Autres risques ⁶ 7	Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit 74 Risque de marché - Risque opérationnel 10 Autres risques ⁶ 16	Proportion du total de la CIBC 26 Comprend : Risque de crédit ⁶ 49 Risque de marché - Risque opérationnel 4 Autres risques ⁶ 47	Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit ⁶ 80 Risque de marché 10 Risque opérationnel 9 Autres risques ⁶ 1	Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit ⁶ 70 Risque de marché 2 Risque opérationnel 7 Autres risques ⁶ 21	
Profil de risque		Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental et social.					

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 248 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 17 817 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 185 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Auparavant, nous employions un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique et pour calculer le RCP sectoriel. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR. Les montants de capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis présentés dans le tableau ci-dessus correspondent aux soldes moyens.

5) Aux termes du modèle de capital économique précédent, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire était considéré comme une composante du risque de marché. Depuis le 1^{er} novembre 2019, la composition des risques inhérents aux capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis est fondée sur les définitions du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel de Bâle III.

6) Correspondent aux capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée		
Engagements utilisés	258 564 \$	182 169 \$
Engagements non utilisés	57 574	52 924
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	185 169	169 652
Divers – hors bilan	79 245	77 696
Dérivés de gré à gré	19 614	26 574
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	600 166	509 015
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	169 123	157 415
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	431 043	351 600
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Engagements utilisés	259 511	256 195
Engagements non utilisés ¹	87 565	73 070
Divers – hors bilan	264	311
ECD du portefeuille de détail, montant brut	347 340	329 576
Portefeuilles normalisés ²	75 663	64 286
Expositions de titrisation – approche NI avancée	11 607	10 688
ECD, montant brut	1 034 776 \$	913 565 \$
ECD, montant net	865 653 \$	756 150 \$

1) La hausse de l'ECD au cours de la période considérée reflète l'incidence de certaines mises à jour des paramètres des modèles réglementaires effectuées au cours du premier trimestre de 2020 dans le cadre de notre processus continu de suivi et d'examen.

2) Comprend un montant de 65,7 G\$ lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements (55,3 G\$ au 31 octobre 2019), un montant de 6,1 G\$ lié aux portefeuilles de détail (5,5 G\$ au 31 octobre 2019) et un montant de 3,9 G\$ (3,5 G\$ au 31 octobre 2019) lié aux expositions de titrisation. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche standard comprennent un montant de 46,3 G\$ de prêts aux entreprises (40,1 G\$ au 31 octobre 2019), un montant de 18,1 G\$ aux entités souveraines (13,3 G\$ au 31 octobre 2019) et un montant de 1,3 G\$ de prêts aux banques (1,9 G\$ au 31 octobre 2019).

Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée, déduction faite des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.

En millions de dollars, au						31 juill. 2020	31 oct. 2019
	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension de titres	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total	Total ¹
Prêts hypothécaires commerciaux	8 510 \$	30 \$	- \$	- \$	- \$	8 540 \$	7 544 \$
Institutions financières	91 457	7 342	15 176	70 602	9 876	194 453	140 284
Commerce de détail et de gros	5 263	3 496	-	253	280	9 292	9 142
Services aux entreprises	7 426	3 289	21	570	247	11 553	11 000
Fabrication – biens d'équipement	3 480	1 776	-	381	234	5 871	5 898
Fabrication – biens de consommation	3 813	1 947	-	205	121	6 086	6 024
Immobilier et construction	30 063	8 953	122	1 154	913	41 205	38 358
Agriculture	6 953	1 613	-	25	228	8 819	8 575
Pétrole et gaz	9 992	8 621	-	1 029	2 156	21 798	21 813
Mines	1 915	2 726	-	645	180	5 466	5 326
Produits forestiers	591	479	-	183	36	1 289	1 324
Matériel informatique et logiciels	1 090	826	-	46	33	1 995	1 751
Télécommunications et câblodistribution	343	1 096	-	415	336	2 190	2 234
Diffusion, édition et impression	511	144	-	2	54	711	801
Transport	5 588	2 470	-	268	1 332	9 658	8 877
Services publics	9 892	6 366	-	2 448	1 337	20 043	15 747
Éducation, soins de santé et services sociaux	2 957	1 212	1	110	443	4 723	4 541
Gouvernements	68 720	5 188	726	909	1 808	77 351	62 361
	258 564 \$	57 574 \$	16 046 \$	79 245 \$	19 614 \$	431 043 \$	351 600 \$

1) Certaines informations ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée au deuxième trimestre de l'exercice 2020, auquel la présentation des prêts hypothécaires commerciaux avait été modifiée pour faire état des prêts hypothécaires pondérés en fonction du risque. Auparavant, les prêts hypothécaires comprenaient seulement ceux assujettis à l'approche de classement.

Pour plus de précisions sur la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements de la CIBC, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Répartition géographique¹

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée, déduction faite des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Canada	États-Unis	Europe	Divers	Total
Engagements utilisés	179 640 \$	54 444 \$	9 129 \$	15 351 \$	258 564 \$
Engagements non utilisés	45 042	8 914	2 172	1 446	57 574
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	8 665	3 758	970	2 653	16 046
Divers – hors bilan	64 063	8 534	6 014	634	79 245
Dérivés de gré à gré	10 465	4 035	3 236	1 878	19 614
	307 875 \$	79 685 \$	21 521 \$	21 962 \$	431 043 \$
31 octobre 2019	237 234 \$	73 900 \$	23 150 \$	17 316 \$	351 600 \$

1) Le classement par pays repose principalement sur le lieu de résidence de l'emprunteur ou du client.

Portefeuilles de détail canadiens

Le tableau suivant présente la répartition des ECD du portefeuille de détail aux termes de l'approche NI avancée.

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Engagements utilisés		Engagements inutilisés et autres expositions hors bilan		Total			
	Garanti	Non garanti	Garanti	Non garanti	Garanti	Non garanti		
Prêts personnels garantis par des biens	226 941 \$	- \$	30 035 \$	- \$	256 976 \$	100 %	- \$	- %
Prêts de détail renouvelables admissibles	-	18 458	-	54 883	-	-	73 341	100
Autres prêts de détail	9 206	4 906	937	1 974	10 143	60	6 880	40
	236 147 \$	23 364 \$	30 972 \$	56 857 \$	267 119 \$	77 %	80 221 \$	23 %
31 octobre 2019	231 495 \$	24 700 \$	21 598 \$	51 783 \$	253 093 \$	77 %	76 483 \$	23 %

Pour plus de précisions sur la qualité du crédit du portefeuille de prêts de détail de la CIBC, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offrions à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la Banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Nous avons également offert certaines mesures d'aide à nos clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19. Pour plus de précisions, se reporter à la section Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19 ci-après.

Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19

La CIBC s'est livrée diligemment à des activités de prêt pour appuyer les clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19.

Les programmes d'aide financière suivants ont été offerts à nos clients de nos services bancaires personnels touchés par la pandémie de COVID-19 aux deuxième et au troisième trimestres :

- Cartes de crédit : Proposition d'un taux d'intérêt moins élevé de 10,99 % à l'égard certains produits ainsi qu'une modalité de report des paiements de carte de crédit pour une période allant jusqu'à trois mois également assortie du taux d'intérêt moins élevé pendant la période de report.
- Prêts hypothécaires à l'habitation : Report des versements hypothécaires pour une période allant jusqu'à six mois.
- Prêts et marges de crédit : Report des versements périodiques au titre de certains prêts personnels garantis pour une période allant jusqu'à six mois et au titre d'autres prêts et marges de crédit pour une période allant jusqu'à deux mois.
- Certificats de placement garanti (CPG) : Retrait anticipé de fonds détenus dans les CPG admissibles, à titre exceptionnel.

Les programmes d'aide financière que nous offrons à nos clients des services financiers aux entreprises, des services commerciaux et des services bancaires aux entreprises au Canada, aux États-Unis et dans d'autres régions sont évalués au cas par cas pour chaque client et selon le type de produit :

- Nouvelles facilités de crédit pour obtenir un accès supplémentaire à des fonds
- Allègement des clauses restrictives pour bénéficier d'une plus grande souplesse sur le plan financier
- Report des paiements du principal et des intérêts quant aux prêts, aux prêts hypothécaires, aux marges de crédit, aux découverts autorisés et aux cartes de crédit
- Retrait anticipé de fonds détenus dans des CPG non enregistrés
- Allègement financier par l'entremise des programmes d'aide du gouvernement

Sous réserve de l'approbation du groupe de gestion du risque de crédit et selon un scénario au cas par cas, il pourrait s'avérer que des modifications uniques qui respectent des normes prudentes soient prises en considération.

Au cours du troisième trimestre de 2020, le nombre de clients ayant demandé une aide financière aux termes des programmes de report des paiements précités a été nettement moins élevé qu'au trimestre précédent, ce qui s'est traduit par une diminution des soldes impayés aux termes de ces mêmes programmes pour lesquels la période de report était de trois mois au moins. Au 31 juillet 2020, l'encours des prêts bruts au titre desquels la CIBC a accordé le report des paiements était inférieur à 10 M\$ pour les cartes de crédit au Canada (1,8 G\$ au 30 avril 2020), de 33,3 G\$ pour les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada (35,5 G\$ au 30 avril 2020), de 0,8 G\$ pour les prêts personnels consentis au Canada (2,3 G\$ au 30 avril 2020), de 1,4 G\$ pour divers prêts à la consommation dans les Caraïbes (1,3 G\$ au 30 avril 2020) et de 6,2 G\$ pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements (10,0 G\$ au 30 avril 2020), dont 2,4 G\$ au Canada (8,6 G\$ au 30 avril 2020), 1,6 G\$ aux États-Unis (0,9 G\$ au 30 avril 2020) et 2,2 G\$ dans les Caraïbes (0,5 G\$ au 30 avril 2020).

Programmes de prêts du gouvernement en réponse à la COVID-19

Depuis le deuxième trimestre de 2020, la CIBC s'est engagée dans un certain nombre de programmes de prêts lancés par le gouvernement, notamment :

- le programme CUEC
- le Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises (programme de garantie de prêts d'EDC)
- le Programme de prêts conjoints à l'intention des petites et moyennes entreprises (programme de prêts conjoints de la BDC)
- le Programme de financement pour les moyennes entreprises
- le programme de protection des salaires aux États-Unis (Paycheck Protection Program ou PPP)
- le Main Street Lending Program (MSLP)

Le CUEC a été mis en place par le gouvernement du Canada au deuxième trimestre de 2020. L'EDC finance tous les prêts accordés aux termes du programme CUEC, y compris tout défaut de paiement d'un client et toute radiation du principal des prêts. Les critères d'admissibilité au programme CUEC ont été élargis au cours du trimestre considéré pour faciliter l'inscription de certains emprunteurs qui, autrement, n'auraient pas pu avoir accès au programme.

Le Programme de crédit aux entreprises, lancé par le gouvernement du Canada au deuxième trimestre de 2020, se décline en deux sous-programmes : le programme de garantie de prêts d'EDC pour les petites et moyennes entreprises et le programme de prêts conjoints en partenariat avec la BDC. Aux termes du programme de garantie de prêts d'EDC, EDC garantira 80 % des prêts à terme admissibles aux petites et moyennes entreprises pour les aider à répondre à leurs obligations en matière de crédits d'exploitation et de flux de trésorerie opérationnels. Aux termes du même programme, la BDC, à titre de coprêteur, finance 80 % des prêts accordés dans le cadre de ce programme, tandis que la CIBC finance la tranche résiduelle de 20 %. Le Programme de financement pour les moyennes entreprises, instauré par le gouvernement du Canada au troisième trimestre, permet d'accorder des prêts commerciaux aux moyennes entreprises dont les besoins en matière de crédit sont supérieurs au soutien financier actuellement disponible par le truchement du PCE et d'autres mesures d'allègement. Aux termes du programme, la BDC finance 90 % des prêts octroyés dans le cadre du programme, tandis que la CIBC et les autres banques participantes financent la tranche restante de 10 %, s'il y a lieu.

Le PPP, lancé par l'agence américaine Small Business Administration, est un programme de prêts pouvant être radiés. Les prêts octroyés aux termes du PPP sont garantis par la Small Business Administration des États-Unis. Le programme MSLP a été instauré par la Réserve fédérale et le département du Trésor des États-Unis à l'appui des petites et moyennes entreprises n'ayant pas pu se prévaloir du PPP ou nécessitant un soutien financier en sus du prêt accordé aux termes du PPP. Les prêts octroyés aux termes du MSLP sont assortis d'un droit de recours intégral et ne peuvent pas être radiés.

Au 31 juillet 2020, des prêts de 2,7 G\$ avaient été accordés aux clients de la CIBC dans le cadre du programme CUEC, et ont été comptabilisés à titre de prêts hors bilan. Pour plus de précisions, se reporter à la section Arrangements hors bilan. Au 31 juillet 2020, l'encours des prêts financés au bilan consolidé intermédiaire aux termes du programme de garantie de prêts d'EDC et du programme de prêts conjoints de la BDC s'est établi à 0,1 G\$, le financement aux termes du Programme de financement pour les moyennes entreprises n'étant pas encore amorcé. De plus, des prêts totalisant 1,9 G\$ US avaient été accordés dans le cadre du PPP au 31 juillet 2020 et le financement accordé aux termes du programme MSLP n'était pas encore amorcé.

Pour plus de précisions sur les programmes susmentionnés, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 juillet 2020	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹				Marges de crédit hypothécaires ²		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario ³	28,3 \$	26 %	80,0 \$	74 %	10,4 \$	100 %	28,3 \$	24 %	90,4 \$	76 %
Colombie-Britannique et territoires ⁴	10,0	24	32,4	76	4,1	100	10,0	22	36,5	78
Alberta	13,4	53	12,0	47	2,4	100	13,4	48	14,4	52
Québec	5,8	37	9,7	63	1,2	100	5,8	35	10,9	65
Provinces des Prairies / du Centre ⁵	3,7	50	3,7	50	0,7	100	3,7	46	4,4	54
Provinces de l'Atlantique ⁶	4,1	49	4,2	51	0,7	100	4,1	46	4,9	54
Portefeuille canadien ^{7, 8}	65,3	32	142,0	68	19,5	100	65,3	29	161,5	71
Portefeuille américain ⁷	-	-	2,0	100	0,1	100	-	-	2,1	100
Autre portefeuille international ⁷	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100
Total des portefeuilles	65,3 \$	31 %	146,4 \$	69 %	19,6 \$	100 %	65,3 \$	28 %	166,0 \$	72 %
31 octobre 2019	66,2 \$	32 %	139,1 \$	68 %	21,3 \$	100 %	66,2 \$	29 %	160,4 \$	71 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019.

3) Comprend un montant de 13,5 G\$ (14,1 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 51,9 G\$ (49,0 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,1 G\$ (6,6 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 4,4 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 22,5 G\$ (22,1 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) Comprend un montant de 1,8 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 1,7 G\$ (1,7 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 0,4 G\$ (0,4 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires en Saskatchewan.

6) Comprend un montant de 1,3 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 1,4 G\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 0,2 G\$ (0,2 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires à Terre-Neuve-et-Labrador.

7) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

8) Une tranche de 71 % (72 % au 31 octobre 2019) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2020.

	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos			
	31 juill. 2020		30 avr. 2020		31 juill. 2019		31 juill. 2020		31 juill. 2019	
	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires								
Ontario ²	63 %	68 %	64 %	67 %	64 %	67 %	63 %	68 %	64 %	67 %
Colombie-Britannique et territoires ³	60	65	60	64	60	64	60	65	60	64
Alberta	67	72	69	73	69	72	68	72	68	71
Québec	67	73	68	73	68	73	68	73	68	73
Provinces des Prairies / du Centre	68	75	69	74	70	75	69	74	69	73
Provinces de l'Atlantique	72	74	72	75	72	73	72	74	72	74
Portefeuille canadien ⁴	63 %	69 %	64 %	68 %	64 %	68 %	64 %	68 %	64 %	67 %
Portefeuille américain ⁴	63 %	64 %	67 %	68 %	68 %	73 %	65 %	65 %	70 %	64 %
Autre portefeuille international ⁴	62 %	négl.	73 %	négl.	73 %	négl.	71 %	négl.	72 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 62 % (62 % au 30 avril 2020 et 62 % au 31 juillet 2019) et à 61 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020 (62 % au 31 juillet 2019).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 58 % (58 % au 30 avril 2020 et 57 % au 31 juillet 2019) et à 57 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020 (57 % au 31 juillet 2019).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
Au 31 juillet 2020^{1, 2}	55 %	52 %
31 octobre 2019 ^{1, 2}	55 %	54 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 30 juin 2020 et 30 septembre 2019. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 47 % (50 % au 31 octobre 2019). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 46 % (47 % au 31 octobre 2019).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 juillet 2020	- %	- %	2 %	7 %	53 %	38 %	- %	- %
31 octobre 2019	- %	1 %	2 %	6 %	49 %	42 %	- %	- %
Portefeuille américain								
31 juillet 2020	- %	1 %	1 %	1 %	8 %	89 %	- %	- %
31 octobre 2019	- %	2 %	2 %	1 %	9 %	86 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 juillet 2020	10 %	16 %	23 %	23 %	18 %	10 %	- %	- %
31 octobre 2019	9 %	16 %	23 %	23 %	17 %	12 %	- %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 juillet 2020	2 %	4 %	7 %	18 %	44 %	25 %	- %	- %
31 octobre 2019	2 %	4 %	6 %	13 %	40 %	30 %	3 %	2 %
Portefeuille américain								
31 juillet 2020	1 %	4 %	8 %	10 %	9 %	68 %	- %	- %
31 octobre 2019	1 %	4 %	11 %	10 %	13 %	61 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 juillet 2020	7 %	13 %	23 %	24 %	18 %	14 %	1 %	- %
31 octobre 2019	7 %	13 %	23 %	24 %	18 %	14 %	1 %	- %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2020, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 27,1 G\$ (25,2 G\$ au 31 octobre 2019), et une tranche de 31 % de ces prêts (33 % au 31 octobre 2019) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,2 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2019) ou 0,8 % (1,0 % au 31 octobre 2019) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 4,3 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2019). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 103 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 18 février 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé un nouveau taux d'intérêt de référence qui remplacera le taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires de cinq ans publié par la Banque du Canada, lequel vise à déterminer l'admissibilité d'un emprunteur à un prêt hypothécaire assuré. Le même jour, le BSIF a invité les intéressés à répondre à son appel de commentaires sur l'adoption proposée de ce même critère pour déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés. Le nouveau taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires assurés sera fondé sur la moyenne des taux hypothécaires réels pour les prêts hypothécaires assurés majorée de 2 % et devait entrer en vigueur le 6 avril 2020. Ce changement ainsi que la consultation du BSIF sur la proposition visant à adopter le même critère pour les prêts hypothécaires non assurés ont été reportés jusqu'à nouvel ordre en raison de la COVID-19 (pour plus de précisions, se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19). La CIBC continuera de surveiller étroitement les faits nouveaux à cet égard.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2020		31 oct. 2019	
	Expositions ¹			
De première qualité	8,48 \$	78,2 %	5,40 \$	82,4 %
De qualité inférieure	2,29	21,1	1,12	17,1
Liste de surveillance	0,06	0,6	0,02	0,3
Défaut	0,02	0,1	0,01	0,2
	10,85 \$	100,0 %	6,55 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation s'est accru de 4,3 G\$, ou 66 %, par rapport à celui au 31 octobre 2019 en raison de la volatilité du marché attribuable à la pandémie de COVID-19, ce qui concorde avec la hausse du total des actifs dérivés inscrite au bilan consolidé intermédiaire (se reporter à la section Situation financière).

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le					
	31 juill. 2020			30 avr. 2020			31 juill. 2019			31 juill. 2020			31 juill. 2019		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période	1 144 \$	1 088 \$	2 232 \$	907 \$	995 \$	1 902 \$	1 135 \$	908 \$	2 043 \$	911 \$	955 \$	1 866 \$	621 \$	859 \$	1 480 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	468	493	961	316	558	874	208	516	724	928	1 576	2 504	987	1 498	2 485
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(33)	(121)	(154)	(10)	(94)	(104)	(8)	(105)	(113)	(53)	(320)	(373)	(58)	(297)	(355)
Remboursements nets	(69)	(139)	(208)	(79)	(155)	(234)	(60)	(169)	(229)	(248)	(446)	(694)	(179)	(451)	(630)
Montants radiés	(47)	(172)	(219)	(16)	(228)	(244)	(57)	(230)	(287)	(103)	(629)	(732)	(155)	(693)	(848)
Recouvrements de prêts et avances auparavant radiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	(331)	-	(331)	-	-	-	(347)	-	(347)
Prêts dépréciés acquis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(20)	(9)	(29)	26	12	38	(7)	(3)	(10)	8	4	12	11	1	12
Solde à la fin de la période	1 443 \$	1 140 \$	2 583 \$	1 144 \$	1 088 \$	2 232 \$	880 \$	917 \$	1 797 \$	1 443 \$	1 140 \$	2 583 \$	880 \$	917 \$	1 797 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts															
Solde au début de la période	519 \$	288 \$	807 \$	391 \$	267 \$	658 \$	283 \$	265 \$	548 \$	376 \$	268 \$	644 \$	230 \$	252 \$	482 \$
Montants radiés	(47)	(172)	(219)	(16)	(228)	(244)	(57)	(230)	(287)	(103)	(629)	(732)	(155)	(693)	(848)
Recouvrements de montants radiés au cours de périodes antérieures	2	46	48	3	42	45	4	44	48	8	137	145	10	136	146
Montant passé en charges au compte de résultat ¹	159	141	300	134	209	343	79	191	270	351	536	887	232	583	815
Intérêts courus sur prêts douteux	(6)	(6)	(12)	(3)	(6)	(9)	(4)	(4)	(8)	(14)	(18)	(32)	(13)	(12)	(25)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(15)	(1)	(16)	10	4	14	(6)	(2)	(10)	(6)	2	(4)	(7)	(2)	(9)
Solde à la fin de la période	612 \$	296 \$	908 \$	519 \$	288 \$	807 \$	297 \$	264 \$	561 \$	612 \$	296 \$	908 \$	297 \$	264 \$	561 \$
Prêts douteux nets²															
Solde au début de la période	625 \$	800 \$	1 425 \$	516 \$	728 \$	1 244 \$	852 \$	643 \$	1 495 \$	535 \$	687 \$	1 222 \$	391 \$	607 \$	998 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	299	52	351	237	93	330	(255)	9	(246)	532	185	717	259	58	317
Variation nette de la provision	(93)	(8)	(101)	(128)	(21)	(149)	(14)	1	(13)	(236)	(28)	(264)	(67)	(12)	(79)
Solde à la fin de la période	831 \$	844 \$	1 675 \$	625 \$	800 \$	1 425 \$	583 \$	653 \$	1 236 \$	831 \$	844 \$	1 675 \$	583 \$	653 \$	1 236 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,40 %			0,34 %			0,31 %			0,40 %			0,31 %

1) Compte non tenu de la dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux facilités de crédit inutilisées et aux autres expositions hors bilan considérées douteuses.

2) Les prêts douteux nets sont des prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2020, les prêts douteux bruts s'élevaient à 2 583 M\$, soit une hausse de 786 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs du pétrole et du gaz, du commerce de détail et de gros et des services aux entreprises et d'une hausse dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les prêts douteux bruts ont connu une hausse de 351 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, compte tenu d'augmentations dans les secteurs du pétrole et du gaz, du commerce de détail et de gros et des services aux entreprises, et d'une hausse enregistrée dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

63 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, au secteur du commerce de détail et de gros et au portefeuille de prêts personnels.

25 % des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs du pétrole et du gaz, des services aux entreprises et de l'immobilier et de la construction.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée au portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation, au secteur de l'immobilier et de la construction et au portefeuille de prêts personnels.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est chiffrée à 908 M\$, soit une hausse de 347 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'augmentations dans les secteurs du commerce de détail et de gros, du pétrole et du gaz, et des services aux entreprises.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 101 M\$, en regard de celle du trimestre précédent, du fait surtout d'augmentations dans le secteur du pétrole et du gaz, du commerce de détail et de gros et des services aux entreprises.

Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau suivant présente la répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier en vertu de l'approche NI avancée. De ces expositions, une tranche de 65 % était liée, au 31 juillet 2020, à des titres d'entités présentant une note de première qualité selon nos notations de risque internes, comprenant des titres donnés en garantie (équivalents à une note de BBB-/Baa3 ou supérieure attribuée par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service, Inc. (Moody's)).

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total ¹
Exploration et production	5 463 \$	2 810 \$	384 \$	853 \$	9 510 \$
Activités intermédiaires	2 199	3 079	57	462	5 797
Sociétés intégrées	382	1 402	410	709	2 903
Distribution de produits pétroliers	1 154	630	60	127	1 971
Services pétroliers et gaziers	372	421	87	4	884
Activités en aval	422	279	31	1	733
	9 992 \$	8 621 \$	1 029 \$	2 156 \$	21 798 \$
31 octobre 2019	9 048 \$	8 606 \$	913 \$	3 246 \$	21 813 \$

1) L'exposition au secteur pétrolier et gazier aux termes de l'approche standard est négligeable.

S'ajoute également une tranche de 39,8 G\$ (39,9 G\$ au 31 octobre 2019) au titre des expositions de détail dans les provinces d'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador, qui à elles trois représentent la grande partie de la production pétrolière au Canada.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Europe

Le tableau suivant présente nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 43 % (45 % au 31 octobre 2019) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou S&P.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Expositions directes							Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹				Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Capitalisées				Non capitalisées			Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Expositions nettes (C)	
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)					
Autriche	- \$	694 \$	308 \$	1 002 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	- \$	5 \$	1 007 \$
Finlande	51	-	400	451	130	-	130	-	-	9	9	590
France	45	80	175	300	268	50	318	-	3	7	10	628
Allemagne	465	1 107	562	2 134	197	109	306	26	85	36	147	2 587
Irlande	258	-	154	412	8	34	42	13	-	131	144	598
Luxembourg	127	-	1 544	1 671	101	41	142	14	-	78	92	1 905
Pays-Bas	432	445	135	1 012	117	154	271	56	-	-	56	1 339
Norvège	250	382	35	667	600	-	600	-	-	-	-	1 267
Espagne	1	-	17	18	-	24	24	-	-	3	3	45
Suède	352	770	105	1 227	179	-	179	23	-	-	23	1 429
Suisse	251	-	48	299	26	-	26	14	-	113	127	452
Royaume-Uni	2 233	722	1 211	4 166	2 970	306	3 276	717	4	411	1 132	8 574
Autres pays d'Europe	68	33	132	233	32	93	125	-	56	5	61	419
Total pour l'Europe	4 533 \$	4 233 \$	4 826 \$	13 592 \$	4 628 \$	811 \$	5 439 \$	863 \$	153 \$	793 \$	1 809 \$	20 840 \$
31 octobre 2019	3 033 \$	3 781 \$	5 320 \$	12 134 \$	5 235 \$	580 \$	5 815 \$	789 \$	116 \$	462 \$	1 367 \$	19 316 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 2,4 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2019), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 22,1 G\$ (20,5 G\$ au 31 octobre 2019), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Nous avons des expositions indirectes à des entités européennes de 846 M\$ (589 M\$ au 31 octobre 2019) puisque nous avons reçu, de la part de contreparties qui ne sont pas établies en Europe, des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos transactions de dérivés et de nos activités d'emprunts de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur une activité choisie dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 60 de notre Rapport annuel 2019.

Prêts immobiliers aux États-Unis

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme immobilière de services complets. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrions à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis servira de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC. Au 31 juillet 2020, le portefeuille d'expositions sur financement permanent s'élevait à 278 M\$ (114 M\$ au 31 octobre 2019).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 juill. 2020				31 oct. 2019				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché ¹ Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	49 371 \$	- \$	2 434 \$	46 937 \$	3 840 \$	- \$	1 711 \$	2 129 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 051	23	19 028	-	13 519	641	12 878	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	144 344	42 747	101 597	-	121 310	42 403	78 907	-	de taux d'intérêt
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	7 212	-	7 212	-	3 664	-	3 664	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	54 848	-	54 848	-	56 111	-	56 111	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	216 469	-	216 469	-	208 652	-	208 652	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	41 723	-	41 723	-	43 651	-	43 651	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	11 427	-	11 427	-	12 755	-	12 755	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	138,496	21 706 ⁽²⁾	116 790	-	125 798	20 226 ⁽²⁾	105 572	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(3 347)	-	(3 347)	-	(1 915)	-	(1 915)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	43 476	41 600	1 876	-	23 895	22 610	1 285	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 689	-	9 689	-	9 167	-	9 167	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	35 786	4 216	21 703	9 867	31 157	1 957	17 985	11 215	de taux d'intérêt lié aux actions, de change
	768 545 \$	110 292 \$	601 449 \$	56 804 \$	651 604 \$	87 837 \$	550 423 \$	13 344 \$	
Dépôts	566 135 \$	437 ⁽³⁾ \$	508 502 \$	57 196 \$	485 712 \$	44 ⁽³⁾ \$	437 634 \$	48 034 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	16 226	14 360	1 866	-	15 635	14 721	914	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 564	-	1 564	-	1 822	-	1 822	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	64 975	-	64 975	-	51 801	-	51 801	-	de taux d'intérêt
Dérivés	42 875	41 331	1 544	-	25 113	23 679	1 434	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	9 802	-	9 802	-	9 188	-	9 188	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	21 047	2 747	10 778	7 522	19 069	2 096	8 111	8 862	de taux d'intérêt
Titres secondaires	5 822	-	5 822	-	4 684	-	4 684	-	de taux d'intérêt
	728 446 \$	58 875 \$	604 853 \$	64 718 \$	613 024 \$	40 540 \$	515 588 \$	56 896 \$	

1) Les REF sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux REF étant également exclus du calcul à partir du deuxième trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires – Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19).

2) Exclut des prêts de 297 M\$ (115 M\$ au 31 octobre 2019) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux ci-après présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 a fléchi de 3,1 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse de l'avantage de diversification et d'une baisse du risque lié aux actions. La baisse a été neutralisée en partie par la hausse du risque d'écart de taux, du risque de taux d'intérêt, du risque lié aux marchandises et du risque spécifique de la dette.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 a diminué de 4,9 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait d'une baisse du risque lié aux actions, du risque spécifique de la dette, du risque de taux d'intérêt et du risque lié aux marchandises, contrebalancée en partie par une hausse du risque d'écart de taux et du risque de change. La baisse des risques découle essentiellement du positionnement au sein du portefeuille de négociation. Au cours du trimestre considéré, notre créneau de VAR en situation de crise a fluctué pour absorber les chocs survenus entre le 14 mai 2019 et le 11 mai 2020, y compris l'incidence récente de la pandémie de COVID-19 sur les marchés. Cette période de pandémie récente a été marquée par une volatilité accrue dans bon nombre des catégories d'actif, particulièrement les actions, les prix du pétrole brut et les écarts de taux, ainsi que par une diminution des taux d'intérêt.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 ont diminué de 56,9 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, en raison, dans une certaine mesure, d'une baisse des titres à revenu fixe détenus à des fins de négociation.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020				30 avr. 2020				31 juill. 2019	31 juill. 2020
	Élevé	Faible	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	10,6 \$	4,6 \$	6,3 \$	6,1 \$	7,4 \$	5,3 \$	6,2 \$	5,2 \$	6,0 \$	4,5 \$
Risque d'écart de taux	10,9	4,4	4,4	7,5	8,7	6,4	1,6	1,2	5,3	1,3
Risque lié aux actions	6,3	2,7	4,4	4,4	4,7	5,0	2,3	3,0	3,9	3,2
Risque de change	7,0	0,6	2,5	1,4	1,7	1,4	3,4	2,5	1,8	1,8
Risque lié aux marchandises	7,8	1,8	4,1	3,4	7,9	2,6	3,2	2,9	3,0	2,1
Risque spécifique de la dette	3,3	2,2	2,5	2,6	2,5	2,2	1,9	1,8	2,3	1,7
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(16,4)	(16,6)	(19,8)	(11,0)	(13,3)	(10,9)	(13,5)	(9,2)
Total de la VAR (mesure de un jour)	14,9 \$	5,8 \$	7,8 \$	8,8 \$	13,1 \$	11,9 \$	5,3 \$	5,7 \$	8,8 \$	5,4 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020				30 avr. 2020				31 juill. 2019	31 juill. 2020
	Élevé	Faible	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	28,3 \$	8,8 \$	16,7 \$	16,3 \$	18,2 \$	17,7 \$	14,4 \$	19,4 \$	20,6 \$	17,9 \$
Risque d'écart de taux	22,6	7,4	10,8	14,8	9,2	10,1	9,9	12,0	11,7	13,0
Risque lié aux actions	7,9	1,2	5,5	3,6	3,7	7,2	3,1	3,4	4,3	3,8
Risque de change	20,1	1,6	9,0	7,0	11,8	6,7	7,2	13,5	8,2	10,4
Risque lié aux marchandises	6,2	2,9	3,6	3,8	3,6	4,4	6,6	5,6	4,9	3,7
Risque spécifique de la dette	5,4	1,6	4,4	3,3	4,6	5,4	5,5	5,0	4,6	5,5
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(38,1)	(32,0)	(28,8)	(29,8)	(33,4)	(42,1)	(35,2)	(38,9)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	29,1 \$	9,8 \$	11,9 \$	16,8 \$	22,3 \$	21,7 \$	13,3 \$	16,8 \$	19,1 \$	15,4 \$

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020				30 avr. 2020				31 juill. 2019	31 juill. 2020
	Élevé	Faible	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de défaut	128,4 \$	94,2 \$	103,2 \$	107,9 \$	128,9 \$	146,9 \$	203,5 \$	191,1 \$	137,1 \$	193,3 \$
Risque de migration	84,7	49,0	53,1	64,4	79,7	82,3	95,0	93,0	72,3	73,3
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice) ¹	207,6 \$	143,4 \$	156,3 \$	172,3 \$	208,6 \$	229,2 \$	298,5 \$	284,1 \$	209,4 \$	266,6 \$

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) ne sont pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

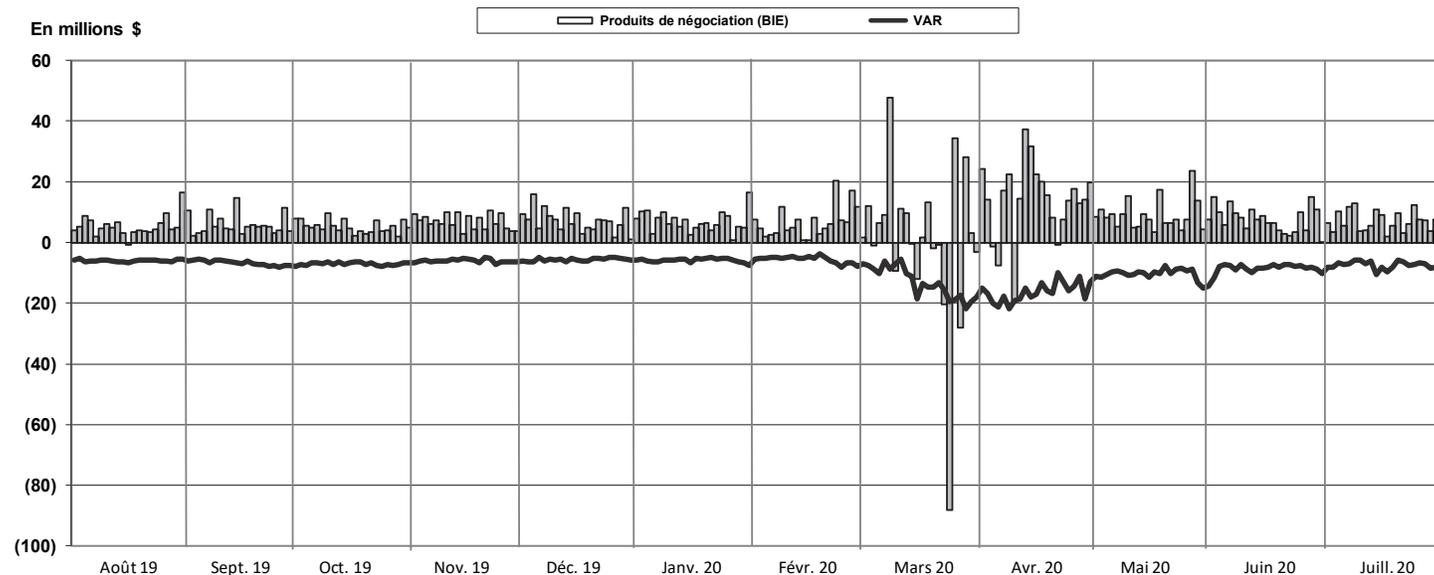
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 23,8 M\$, a été enregistré le 27 mai 2020 et a été attribué aux activités de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés de taux d'intérêt et les dérivés sur marchandises. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 7,8 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 0,8 M\$. La hausse importante de la VAR enregistrée en mars et en avril 2020 est attribuable à la volatilité du marché découlant de la pandémie de COVID-19.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR²



1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.

2) Les REF sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux REF étant également exclus du calcul à partir du deuxième trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires – Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19).

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement des engagements hypothécaires et du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des dépôts sans échéance et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés potentiels et une baisse de 25 points de base de tous les taux d'intérêt. Un choc immédiat et soutenu de 100 points de base est généralement appliqué. Cependant, nonobstant la possibilité de taux négatifs, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis à la fin du trimestre, un choc à la baisse immédiat de 25 points de base a été appliqué tout en maintenant les taux d'intérêt pour le marché et les clients à un plancher de zéro. Les montants des périodes antérieures ont été révisés pour refléter l'incidence d'une baisse de 25 points de base sur l'ensemble des taux d'intérêt.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), au	31 juill. 2020		30 avr. 2020		31 juill. 2019	
	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	316 \$	47 \$	296 \$	47 \$	191	\$ 35 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(571)	(337)	(579)	(257)	(515)	(267)
Baisse de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(89)	(24)	(92)	(70)	(60)	(14)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	79	13	107	(12)	108	28

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

L'approche de la CIBC en matière de gestion du risque de liquidité appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des activités commerciales de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un niveau de tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au		Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
31 juill. 2020	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	68 422 \$	- \$	68 422 \$	134 \$	68 288 \$
	Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	107 001	85 693	192 694	106 514	86 180
	Autres titres de créance	5 653	3 543	9 196	2 063	7 133
	Titres de participation	26 579	17 129	43 708	24 033	19 675
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	43 635	488	44 123	12 674	31 449
	Autres actifs liquides²	15 092	1 577	16 669	8 487	8 182
		266 382 \$	108 430 \$	374 812 \$	153 905 \$	220 907 \$
31 oct. 2019	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 359 \$	- \$	17 359 \$	784 \$	16 575 \$
	Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	85 881	86 205	172 086	100 203	71 883
	Autres titres de créance	4 928	3 139	8 067	1 838	6 229
	Titres de participation	26 441	15 766	42 207	23 623	18 584
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	41 378	876	42 254	11 627	30 627
	Autres actifs liquides ²	11 196	463	11 659	6 864	4 795
		187 183 \$	106 449 \$	293 632 \$	144 939 \$	148 693 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
CIBC (société mère)	165 671 \$	108 878 \$
Filiales canadiennes	9 297	8 588
Filiales étrangères	45 939	31 227
	220 907 \$	148 693 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du

Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 72,2 G\$ depuis le 31 octobre 2019, en raison surtout d'investissements dans des actifs liquides issus du produit de financement, dont la croissance des dépôts.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, au	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
31 juill. 2020					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	134 \$	68 288 \$	-	68 422 \$
Valeurs mobilières	126 209	1 001	120 888	-	248 098
Prêts, nets de la provision ³	7 971	43 435	37 091	316 271	404 768
Autres actifs	8 407	-	3 546	76 998	88 951
	142 587 \$	44 570 \$	229 813 \$	393 269 \$	810 239 \$
31 oct. 2019					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	784 \$	16 575 \$	-	17 359 \$
Valeurs mobilières	121 349	283	102 867	-	224 499
Prêts, nets de la provision ³	2 000	40 204	35 073	310 688	387 965
Autres actifs	6 186	-	1 815	56 218	64 219
	129 535 \$	41 271 \$	156 330 \$	366 906 \$	694 042 \$

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits pour le LCR et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 juillet 2020	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	177 967 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	185 702 \$	15 242
3 Dépôts stables	64 279	1 928
4 Dépôts moins stables	121 423	13 314
5 Financement de gros non garanti, dont :	175 072	86 833
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	54 720	13 143
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	98 073	51 411
8 Dettes non garanties	22 279	22 279
9 Financement de gros garanti	s. o.	3 485
10 Exigences supplémentaires, dont :	118 221	28 015
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	19 110	8 459
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	4 147	4 147
13 Facilités de crédit et de liquidité	94 964	15 409
14 Autres obligations de financement contractuelles	3 042	3 042
15 Autres obligations de financement conditionnelles	308 078	5 866
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	142 483
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	71 516	8 399
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	22 912	10 106
19 Autres entrées de trésorerie	5 425	5 425
20 Total des entrées de trésorerie	99 853 \$	23 930 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	177 967 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	118 553 \$
23 LCR	s. o.	150 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2020		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	137 868 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	105 569 \$
26 LCR	s. o.	131 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 juillet 2020, notre LCR moyen avait augmenté, passant de 131 % au trimestre précédent à 150 %, les augmentations enregistrées au titre du produit du financement ayant été investies dans les HQLA.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies assorties de marchés des changes larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer son bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

La CIBC évalue constamment les occasions de diversification au titre du financement dans de nouveaux produits et d'éventuels secteurs de placement afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles des sources de financement de gros de la CIBC, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	5 275 \$	842 \$	273 \$	295 \$	6 685 \$	- \$	- \$	6 685 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	12 067	19 028	8 884	13 535	53 514	2 821	-	56 335
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	1 496	809	1 948	105	4 358	-	-	4 358
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	351	3 770	4 310	5 849	14 280	7 939	26 413	48 632
Billets structurés non garantis de premier rang	-	251	-	33	284	31	-	315
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	353	1 162	2 107	3 622	2 552	12 150	18 324
Obligations sécurisées	-	-	670	2 781	3 451	6 610	9 845	19 906
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	800	-	856	1 656	-	807	2 463
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	5 822	5 822
Divers	-	-	-	-	-	277	9	286
	19 189 \$	25 853 \$	17 247 \$	25 561 \$	87 850 \$	20 230 \$	55 046 \$	163 126 \$
Dont :								
Garanti	- \$	1 153 \$	1 832 \$	5 744 \$	8 729 \$	9 162 \$	22 802 \$	40 693 \$
Non garanti	19 189	24 700	15 415	19 817	79 121	11 068	32 244	122 433
	19 189 \$	25 853 \$	17 247 \$	25 561 \$	87 850 \$	20 230 \$	55 046 \$	163 126 \$
31 octobre 2019	12 037 \$	14 736 \$	25 065 \$	27 679 \$	79 517 \$	17 163 \$	51 113 \$	147 793 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

Le tableau ci-après présente les financements de gros de la CIBC répartis par devises :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
\$ CA	52,6 \$	49,2 \$
\$ US	82,4	73,0
Divers	28,1	25,6
	163,1 \$	147,8 \$
	32 %	33 %
	51	50
	17	17
	100 %	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des cas graves de situation de crise pouvant tarir les liquidités. Le financement de gros peut présenter un risque de remboursement plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité. Le 3 avril 2020, Fitch a revu les notes de crédit de sept banques canadiennes, dont celle de la CIBC, faisant passer la perspective de sa notation de stable à négative du fait des perturbations de l'activité économique et des marchés financiers dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 juillet 2020	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang ²	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang ³	AA(bas)	AA-	A2	BBB+
Titres secondaires	A(élevé)	A	Baa1	BBB+
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A(bas)	A	Baa1	BBB
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-3(élevé)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Négative	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's, note de crédit de l'émetteur attribuée par S&P, et note de contrepartie à des dérivés et de défaut de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch).

2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

4) Comprend les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres publiée par le BSIF.

s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,2	0,2
Baisse de trois crans	0,3	0,3

Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive des lignes directrices sur le ratio de liquidité à long terme (NSFR) par suite d'une consultation publique et avec des participants du secteur, pour fournir des précisions sur la mise en œuvre du NSFR et son application dans le secteur canadien des services financiers. Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en veillant à ce que les banques maintiennent une structure de financement durable correspondant à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les BSN devaient se conformer aux lignes directrices définitives sur le NSFR à partir de janvier 2020. En avril 2019, le BSFI a également publié les *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme*, qui exigent la divulgation publique à compter du premier trimestre de 2021. Conformément aux exigences, nous présentons le rapport sur le NSFR au BSFI chaque trimestre et au CBCB deux fois par an.

En décembre 2019, le BSIF avait publié des révisions à la ligne directrice B-6, *Principes de liquidité*. La ligne directrice a été mise en œuvre le 1^{er} janvier 2020 et énonce les principes qui établissent le cadre sur lequel le BSIF s'appuie pour évaluer la teneur et l'efficacité du programme de gestion du risque de liquidité d'une institution. Les modifications visent à faire en sorte que la ligne directrice demeure à jour et pertinente et qu'elle précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques de gestion du risque de liquidité des institutions. La CIBC maintient un cadre de gestion de sa liquidité qui est régulièrement réévalué pour s'assurer qu'il s'harmonise avec son appétit pour le risque et les normes prudentielles énoncées dans la ligne directrice.

Faits nouveaux dans le contexte de pandémie de COVID-19

En raison de l'instabilité économique découlant de la pandémie de COVID-19, les banques centrales mondiales et les organismes des gouvernements ont instauré une série de mesures visant à soutenir le fonctionnement efficace des marchés financiers par l'apport de liquidités. La Banque du Canada a procédé au lancement de la Facilité d'achat des acceptations bancaires, à l'élargissement du programme de rachat d'obligations et à l'élargissement des garanties admissibles aux opérations de prise en pension à plus d'un jour, ainsi qu'à la majoration de certains critères liés à ces opérations, à savoir la taille et la fréquence.

De plus, dans le cadre du plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 du gouvernement du Canada, une version révisée du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) a été mise en place pour acheter jusqu'à 150 G\$ de blocs de prêts hypothécaires assurés par l'entremise de la SCHL.

En outre, la Banque du Canada a procédé au lancement d'un mécanisme permanent d'octroi de liquidités qui s'ajoute à ses outils existants d'octroi de liquidités conçus pour renforcer la résilience du système financier canadien.

La participation à ces programmes, s'il y a lieu et au moment opportun, s'inscrit de façon complémentaire dans la stratégie en matière de financement et de liquidités de la CIBC, qui consiste notamment à maintenir la robustesse et la solidité de son bilan consolidé. La CIBC demeure en bonne position pour répondre aux attentes en matière de flux de trésorerie et aux besoins de ses clients durant la pandémie de COVID-19.

Pour plus de précisions sur les annonces du BSIF et du CBCB en réponse à la conjoncture des marchés dans le contexte de la pandémie de COVID-19, se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques ¹	49 371 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	49 371 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 051	-	-	-	-	-	-	-	-	19 051
Valeurs mobilières	2 943	5 468	3 713	4 963	4 867	16 659	43 531	33 626	28 574	144 344
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	7 212	-	-	-	-	-	-	-	-	7 212
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	29 203	12 924	7 782	3 179	1 760	-	-	-	-	54 848
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 774	5 570	9 726	9 055	12 599	46 805	120 747	8 415	778	216 469
Prêts personnels	730	724	958	1 200	1 291	474	2 978	3 062	30 306	41 723
Cartes de crédit	240	480	720	720	719	2 880	5 668	-	-	11 427
Entreprises et gouvernements	14 849	4 190	6 169	7 186	8 027	24 861	47 328	16 997	8 889	138 496
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 347)	(3 347)
Dérivés	4 521	5 323	4 379	2 132	1 871	3 999	7 663	13 588	-	43 476
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 611	1 034	19	14	11	-	-	-	-	9 689
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	35 786	35 786
	139 505 \$	35 713 \$	33 466 \$	28 449 \$	31 145 \$	95 678 \$	227 915 \$	75 688 \$	100 986 \$	768 545 \$
31 octobre 2019	86 873 \$	37 026 \$	27 740 \$	26 478 \$	23 115 \$	78 483 \$	201 231 \$	59 883 \$	110 775 \$	651 604 \$
Passif										
Dépôts ²	33 403 \$	38 535 \$	33 653 \$	30 409 \$	36 590 \$	30 369 \$	54 353 \$	10 929 \$	297 894 \$	566 135 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	16 226	-	-	-	-	-	-	-	-	16 226
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 564	-	-	-	-	-	-	-	-	1 564
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	34 187	9 361	2 068	17 433	-	1 926	-	-	-	64 975
Dérivés	5 618	6 170	4 777	2 400	2 171	4 270	6 584	10 885	-	42 875
Acceptations	8 724	1 034	19	14	11	-	-	-	-	9 802
Autres passifs	22	46	67	67	67	260	600	432	19 486	21 047
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	-	5 822	-	5 822
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	40 099	40 099
	99 744 \$	55 146 \$	40 584 \$	50 323 \$	38 839 \$	36 825 \$	61 537 \$	28 068 \$	357 479 \$	768 545 \$
31 octobre 2019	88 803 \$	43 539 \$	44 607 \$	33 034 \$	26 078 \$	31 643 \$	54 407 \$	22 781 \$	306 712 \$	651 604 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Comprend des dépôts des particuliers totalisant 197,4 G\$ (178,1 G\$ au 31 octobre 2019); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 352,3 G\$ (296,4 G\$ au 31 octobre 2019); et des dépôts bancaires totalisant 16,4 G\$ (11,2 G\$ au 31 octobre 2019).

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements au titre du crédit (montants notionnels). Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements soient effectués.

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 085 \$	7 933 \$	2 708 \$	5 330 \$	4 974 \$	16 687 \$	49 954 \$	1 878 \$	171 779 \$	262 328 \$
Prêts de valeurs ²	36 894	2 669	2 866	-	-	-	-	-	-	42 429
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	2 306	1 620	3 302	2 094	3 341	607	689	46	-	14 005
Facilités de garantie de liquidité	-	10	10 444	266	895	1 044	16	-	-	12 675
Lettres de crédit documentaires et commerciales	58	53	43	4	2	-	10	-	-	170
Divers	2 106	-	-	-	-	-	-	-	-	2 106
	42 449 \$	12 285 \$	19 363 \$	7 694 \$	9 212 \$	18 338 \$	50 669 \$	1 924 \$	171 779 \$	333 713 \$
31 octobre 2019	42 113 \$	21 669 \$	9 059 \$	8 063 \$	5 825 \$	14 784 \$	50 210 \$	2 979 \$	158 076 \$	312 778 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 129,7 G\$ (122,0 G\$ au 31 octobre 2019).

2) Excluent les prêts de valeurs de 1,6 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2019) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2020 ¹	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat ²	93 \$	251 \$	178 \$	158 \$	169 \$	471 \$	665 \$	212 \$	2 197 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs	-	-	4	9	10	48	157	1 256	1 484
Engagements d'investissement	-	2	4	-	2	1	8	206	223
Engagements de prise ferme	101	-	-	-	-	-	-	-	101
Cotisations de retraite ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	194 \$	253 \$	186 \$	167 \$	181 \$	520 \$	830 \$	1 674 \$	4 005 \$
31 octobre 2019	222 \$	335 \$	399 \$	365 \$	344 \$	981 \$	1 882 \$	3 582 \$	8 110 \$

- 1) Ce tableau exclut, depuis le 1^{er} novembre 2019, les obligations liées aux contrats de location simple qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, ce qui a donné lieu à une comptabilisation au bilan pour la plupart des engagements au titre de contrats de location simple. Les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation, sont toujours comptabilisées dans le présent tableau. Compte tenu de l'adoption de l'IFRS 16, le tableau ci-dessus ne présente ni les charges d'exploitation ni les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Pour plus de précisions sur la transition à l'IFRS 16, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.
- 2) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.
- 3) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice qui se terminera le 31 octobre 2020, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 74 à 77 de notre Rapport annuel 2019.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2019 et pour l'exercice clos à cette date, hormis le fait que, depuis le 1^{er} novembre 2019, la CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (IFRIC 23), et, de façon anticipée, celles du document *Réforme des taux d'intérêt de référence* (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7) (les « modifications du taux interbancaire offert »).

L'incidence financière de l'IFRS 16 est décrite à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. L'adoption de l'IFRS 16 s'est également traduite par une diminution de deux points de base du ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires au moment de la transition (se reporter à la section Gestion des fonds propres – Fonds propres réglementaires).

L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence.

L'adoption anticipée des modifications du taux interbancaire offert décrite dans la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation ci-après a exigé que nous fournissions des informations supplémentaires à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 78 à 83 de notre Rapport annuel 2019 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Comme il a été mentionné précédemment à la section Événements importants, la propagation de la COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter, dont la fermeture des entreprises considérées non essentielles et diverses mesures de distanciation sociale, ont ébranlé l'économie mondiale et se sont traduites par le repli des marchés des capitaux, une volatilité exacerbée et des conséquences défavorables sur les attentes en matière de performance financière des entreprises à l'échelle mondiale. Bien que nous ayons pu assister, au troisième trimestre de 2020, à une reprise des activités dans certains secteurs par suite de l'assouplissement des mesures de distanciation sociale, l'économie continue toutefois à évoluer en deçà des niveaux antérieurs à la pandémie. L'incertitude persistante découlant de cette situation se répercute sur nos méthodes comptables critiques et estimations et conclut d'autant plus à la nécessité d'exercer un jugement judicieux lorsqu'il s'agit d'évaluer l'environnement de l'économie et du marché et son incidence sur les estimations importantes. Cela est particulièrement vrai pour les estimations liées à la dépréciation des actifs financiers, à la détermination de la juste valeur des instruments financiers et à la dépréciation des actifs. Nous avons donc mis à jour les sections portant sur ces aspects pour tenir compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Nos méthodes comptables critiques et estimations n'ont fait l'objet d'aucun autre changement important depuis la publication de notre Rapport annuel 2019.

Dépréciation d'actifs financiers

Les dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) relatives à la dépréciation fondée sur les pertes de crédit attendues exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations concernant des questions incertaines. En particulier, les dispositions de l'IFRS 9 relatives aux pertes de crédit attendues intègrent les éléments suivants qui nécessitent un niveau élevé de jugement :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit lié à un prêt est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Établir des prévisions sur les informations prospectives applicables à de multiples scénarios et déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario

En outre, l'interrelation entre ces éléments nécessite également un niveau élevé de jugement. Tout changement dans les jugements et estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Tout changement au cours d'une période donnée pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

L'incertitude liée à la pandémie de COVID-19 a augmenté la part de jugement qu'il convient d'appliquer à l'égard de chacun des aspects précités. Pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. La pandémie de COVID-19 a accentué la volatilité des marchés et a eu une incidence défavorable sur les cours de négociation de certains instruments financiers. Par conséquent, dans le cadre de notre processus de détermination de la juste valeur des instruments financiers, nous avons dû faire davantage appel, depuis le début de la pandémie, au jugement dans l'évaluation d'un éventail plus large d'instruments financiers que ce qui serait autrement généralement requis dans le but de déterminer la juste valeur la plus représentative de ces instruments financiers. Bien que la conjoncture et le processus de détermination du prix se soient améliorés troisième trimestre de 2020 par rapport à la situation qui avait cours au moment de l'écllosion de la pandémie de COVID-19 au deuxième trimestre de 2020, notamment sur le plan du resserrement des écarts de taux et de coût de financement, les ajustements de valeur correspondants ne sont pas redescendus aux niveaux d'avant la pandémie de COVID-19.

Au 31 juillet 2020, le total des ajustements de valeur liés aux instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire était de 391 M\$ (260 M\$ au 31 octobre 2019), surtout en lien avec le risque de crédit, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur et l'incertitude associée aux paramètres de nos actifs et passifs dérivés, ainsi qu'avec les ajustements comptabilisés pour évaluer nos actifs et passifs dérivés non garantis selon une courbe du coût estimatif de financement établi en fonction du marché.

Pour plus de précisions sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Dépréciation des actifs

Au 31 juillet 2020, nous présentons un goodwill de 5 497 M\$ (5 449 M\$ au 31 octobre 2019). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, et sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart défavorable est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation de la valeur recouvrable. Les valeurs recouvrables sont estimées en fonction de modèles internes selon lesquels il faut poser des hypothèses importantes, notamment au sujet des résultats attendus, des taux d'actualisation, des taux de croissance, des exigences prévues en matière de fonds propres réglementaires et des multiples d'évaluation. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou des taux de croissance finaux, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Si la valeur recouvrable que nous avons estimée n'excède pas considérablement la valeur comptable de l'UGT, il faut davantage faire appel au jugement, et des réductions à la valeur recouvrable sont plus susceptibles d'entraîner la comptabilisation d'une perte de valeur.

Compte tenu de la disruption de l'activité économique et sur les marchés liée à la pandémie de COVID-19, nous avons évalué s'il existait des indices d'une éventuelle perte de valeur du goodwill. Pour ce faire, nous avons appliqué une part de jugement plus importante compte tenu de l'incertitude découlant de l'incidence sans pareil de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, notamment aux fins d'évaluation de cette incidence sur les résultats prévus à moyen et à long terme. Nos perspectives économiques sont implicitement fondées sur l'hypothèse que nous assisterons, au cours du reste de 2020 et en 2021, à la poursuite de la réouverture des entreprises considérées non essentielles dont la fermeture avait été imposée et à un assouplissement soutenu des mesures de distanciation sociale, le tout suivi d'une période de redressement économique précédant un retour à des niveaux de croissance économique plus près de la normale. Comme il a été mentionné à la note 4 de nos états financiers consolidés intermédiaires, nous avons comptabilisé, au deuxième trimestre de 2020, une dépréciation du goodwill de 28 M\$ dans l'UGT CIBC FirstCaribbean. Pour ce qui est des unités d'exploitation stratégique, nous avons établi qu'il n'existait pas d'indicateurs de dépréciation du goodwill au 31 juillet 2020. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats attendus, y compris pour ce qui est de la durée et de la gravité de la contraction de l'économie et du moment et de l'ampleur de la reprise éventuelle, ce qui pourrait entraîner une diminution de la valeur recouvrable de nos UGT et, par conséquent, une dépréciation.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires et à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2019.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)) sont assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021. Cette annonce pourrait faire en sorte que les taux LIBOR et autres taux d'intérêt de référence actuels disparaissent complètement ou donnent des résultats différents de ceux dégagés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains taux d'intérêt de référence et d'y contribuer ou puissent avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Par conséquent, cette incertitude relative aux taux d'intérêt de référence pertinents pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur ou le rendement du marché de la négociation des contrats liés à ces taux d'intérêt de référence.

Un nombre important de contrats de dérivés, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà de décembre 2021. La CIBC détient aussi des valeurs mobilières faisant référence à des taux interbancaires offerts.

En réponse à la réforme proposée des taux d'intérêt de référence, la CIBC a instauré un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise qui s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties prenantes provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Trésorerie, Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques et Finance. Ce programme a pour objectif d'évaluer l'incidence de la réforme sur tous nos produits et d'assurer la gestion du processus au cours de la transition. Une première évaluation complète des incidences sur les contrats faisant référence à différents taux interbancaires offerts a été réalisée afin d'élaborer un plan à l'échelle de l'entreprise visant la réalisation du programme. Les principaux objectifs du plan comprennent :

- l'élaboration de plans de mesures correctrices exhaustifs au niveau des activités pour les contrats, les processus et les systèmes touchés
- la mise en œuvre d'une stratégie de communication à l'échelle de l'entreprise visant entre autres les parties prenantes internes et externes
- la mise en place d'un processus formel de gestion de l'exposition à l'échelle de l'entreprise

Un comité de direction chargé des taux interbancaires offerts a été formé dont la responsabilité est de superviser et de réaliser le programme, nommé en :

- veillant à ce que les principaux jalons du projet soient atteints
- donnant des directives et des lignes directrices générales
- passant en revue les problèmes et risques importants et en trouvant des solutions à ceux-ci
- veillant à ce que nos stratégies de transition et toutes les mesures à prendre liées à la transition demeurent conformes à l'ensemble de la stratégie à l'intérêt à l'égard du risque et au cadre de contrôle de la CIBC

Le programme prévoit que la haute direction, y compris le comité de direction, sera informée régulièrement du progrès réalisé.

Changements actuels et futurs des méthodes comptables dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence

L'IASB examine actuellement, en deux phases, la réforme des taux d'intérêt de référence et ses incidences sur la présentation de l'information financière. La première phase traite principalement des questions ayant une incidence sur l'information financière au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence, et la seconde phase, des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière lorsque le taux existant sera remplacé par un autre taux. En septembre 2019, l'IASB a mis fin à la première phase en publiant le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence* (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7), qui prévoit des allègements relativement à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture afin d'apaiser ces incertitudes au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence et qui énonce des exigences spécifiques en matière de divulgation pour les relations de couverture touchées.

Comme l'autorise l'IFRS 9, nous avons auparavant choisi de continuer d'appliquer les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et, par conséquent, seules les modifications apportées à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, s'appliquent en ce qui nous concerne. Les modifications s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Nous avons choisi d'adopter de façon anticipée les modifications à compter du 1^{er} novembre 2019 pour nous préparer à d'éventuelles incertitudes plus importantes à l'égard de la réforme des taux interbancaires offerts. Cela a nécessité que nous fournissions des informations supplémentaires à l'égard des dérivés de couvertures pouvant être touchés par la réforme des taux interbancaires offerts. Ces informations se trouvent à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

En avril 2020, l'IASB a publié un exposé-sondage sur la seconde phase du projet.

La CIBC continue de s'investir activement au sein du secteur en prenant part à différents groupes de travail afin d'assurer la concordance du programme avec l'évolution du marché dans les territoires pertinents et continuera de suivre cette évolution, notamment les faits nouveaux en matière de comptabilité visant à traiter la réforme des taux d'intérêt de référence.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2020 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2020, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2019. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 85 à 181 de notre Rapport annuel 2019.

États financiers consolidés intermédiaires

(non audité)

Table des matières

53	Bilan consolidé
54	Compte de résultat consolidé
55	État du résultat global consolidé
56	État des variations des capitaux propres consolidé
57	Tableau des flux de trésorerie consolidé
58	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

58	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	81	Note 9	–	Capital-actions
60	Note 2	–	Incidence de la COVID-19	83	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
63	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	83	Note 11	–	Impôt sur le résultat
68	Note 4	–	Transactions importantes	84	Note 12	–	Résultat par action
69	Note 5	–	Valeurs mobilières	84	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
71	Note 6	–	Prêts	85	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
81	Note 7	–	Dépôts	86	Note 15	–	Informations sectorielles
81	Note 8	–	Titres secondaires				

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	49 371 \$	3 840 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 051	13 519
Valeurs mobilières (note 5)	144 344	121 310
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	7 212	3 664
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	54 848	56 111
Prêts (note 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	216 469	208 652
Prêts personnels	41 723	43 651
Cartes de crédit	11 427	12 755
Entreprises et gouvernements	138 496	125 798
Provision pour pertes sur créances	(3 347)	(1 915)
	404 768	388 941
Divers		
Dérivés	43 476	23 895
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 689	9 167
Terrains, bâtiments et matériel	3 023	1 813
Goodwill	5 497	5 449
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 948	1 969
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	642	586
Actifs d'impôt différé	672	517
Autres actifs	24 004	20 823
	88 951	64 219
	768 545 \$	651 604 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	197 409 \$	178 091 \$
Entreprises et gouvernements	311 628	257 502
Banques	16 405	11 224
Emprunts garantis	40 693	38 895
	566 135	485 712
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	16 226	15 635
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 564	1 822
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	64 975	51 801
Divers		
Dérivés	42 875	25 113
Acceptations	9 802	9 188
Passif d'impôt différé	34	38
Autres passifs	21 013	19 031
	73 724	53 370
Titres secondaires	5 822	4 684
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 9)	2 825	2 825
Actions ordinaires (note 9)	13 800	13 591
Surplus d'apport	122	125
Résultats non distribués	21 726	20 972
Cumul des autres éléments du résultat global	1 447	881
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	39 920	38 394
Participations ne donnant pas le contrôle	179	186
Total des capitaux propres	40 099	38 580
	768 545 \$	651 604 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire					
Produits d'intérêts (note 14) ¹					
Prêts	3 120 \$	3 658 \$	4 069 \$	10 764 \$	11 957 \$
Valeurs mobilières	568	698	720	1 996	2 072
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	113	278	378	755	1 099
Dépôts auprès d'autres banques	37	68	104	207	292
	3 838	4 702	5 271	13 722	15 420
Charges d'intérêts (note 14)					
Dépôts	913	1 608	2 117	4 504	6 382
Valeurs vendues à découvert	57	63	80	195	227
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	83	207	321	585	891
Titres secondaires	33	44	50	123	142
Divers	23	18	9	63	28
	1 109	1 940	2 577	5 470	7 670
Produits nets d'intérêts	2 729	2 762	2 694	8 252	7 750
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	123	116	112	365	370
Frais sur les dépôts et les paiements	176	197	232	595	680
Commissions sur crédit	261	240	249	755	710
Honoraires d'administration de cartes	98	85	117	305	348
Honoraires de gestion de placements et de garde	336	339	335	1 025	964
Produits tirés des fonds communs de placement	391	384	403	1 184	1 192
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	94	95	102	291	323
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	88	110	78	279	236
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	270	73	180	608	593
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	10	(16)	5	5	28
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	63	68	84	189	245
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	25	24	25	67	70
Divers	44	101	116	221	330
	1 979	1 816	2 038	5 889	6 089
Total des produits	4 708	4 578	4 732	14 141	13 839
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 6)	525	1 412	291	2 198	884
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel (note 13)	1 512	1 479	1 469	4 888	4 290
Frais d'occupation	202	215	220	623	662
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	474	479	476	1 423	1 381
Communications	79	82	76	236	232
Publicité et expansion des affaires	51	72	93	200	264
Honoraires	51	49	59	150	159
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	22	29	29	87	85
Divers	311	299	248	864	945
	2 702	2 704	2 670	8 471	8 018
Résultat avant impôt sur le résultat	1 481	462	1 771	3 472	4 937
Impôt sur le résultat	309	70	373	696	1 009
Résultat net	1 172 \$	392 \$	1 398 \$	2 776 \$	3 928 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	(8)\$	6 \$	1 \$	17 \$
Porteurs d'actions privilégiées	31 \$	30 \$	28 \$	92 \$	79 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 139	370	1 364	2 683	3 832
Résultat net applicable aux actionnaires	1 170 \$	400 \$	1 392 \$	2 775 \$	3 911 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)					
de base	2,56 \$	0,83 \$	3,07 \$	6,03 \$	8,63 \$
dilué	2,55	0,83	3,06	6,02	8,61
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,46	1,46	1,40	4,36	4,16

1) Comprend des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 3,5 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (4,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 et 4,8 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019) et de 12,4 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (14,0 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Résultat net	1 172 \$	392 \$	1 398 \$	2 776 \$	3 928 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1 388)	1 795	(492)	569	58
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	770	(990)	250	(305)	(45)
	(618)	805	(242)	264	13
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	158	47	43	249	191
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(7)	(4)	(4)	(17)	(24)
	151	43	39	232	167
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	78	43	(53)	110	46
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(83)	150	58	81	44
	(5)	193	5	191	90
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(210)	248	(88)	(67)	(231)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(63)	37	11	(48)	15
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	27	(38)	(2)	25	(3)
Total des autres éléments du résultat global¹	(718)	1 288	(277)	597	51
Résultat global	454 \$	1 680 \$	1 121 \$	3 373 \$	3 979 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	(8) \$	6 \$	1 \$	17 \$
Porteurs d'actions privilégiées	31 \$	30 \$	28 \$	92 \$	79 \$
Porteurs d'actions ordinaires	421	1 658	1 087	3 280	3 883
Résultat global applicable aux actionnaires	452 \$	1 688 \$	1 115 \$	3 372 \$	3 962 \$

1) Comprend des profits de 21 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (profits de 28 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 et profits de 11 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019) et des profits de 45 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (profits de 42 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	56 \$	(14) \$	4 \$	41 \$	- \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(65)	22	(10)	(43)	(8)
	(9)	8	(6)	(2)	(8)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(41)	1	(3)	(52)	(23)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	2	2	1	6	8
	(39)	3	(2)	(46)	(15)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(28)	(15)	19	(39)	(17)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	30	(54)	(21)	(29)	(15)
	2	(69)	(2)	(68)	(32)
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	75	(88)	31	23	76
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	22	(14)	(4)	16	(6)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(8)	13	-	(8)	1
	43 \$	(147) \$	17 \$	(85) \$	16 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Actions privilégiées (note 9)					
Solde au début de la période	2 825 \$	2 825 \$	2 575 \$	2 825 \$	2 250 \$
Émission d'actions privilégiées	-	-	250	-	575
Solde à la fin de la période	2 825 \$	2 825 \$	2 825 \$	2 825 \$	2 825 \$
Actions ordinaires (note 9)					
Solde au début de la période	13 722 \$	13 669 \$	13 443 \$	13 591 \$	13 243 \$
Émission d'actions ordinaires	81	78	80	282	280
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(22)	-	(68)	-
Actions autodétenues	(3)	(3)	2	(5)	2
Solde à la fin de la période	13 800 \$	13 722 \$	13 525 \$	13 800 \$	13 525 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	119 \$	123 \$	125 \$	125 \$	136 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	4	4	5	11	14
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(1)	(7)	(3)	(12)	(23)
Divers	-	(1)	1	(2)	1
Solde à la fin de la période	122 \$	119 \$	128 \$	122 \$	128 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période avant les modifications de méthodes comptables	21 238 \$	21 543 \$	s. o.	20 972 \$	18 537 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 ^{er} novembre 2018	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	6
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 le 1 ^{er} novembre 2019 (note 1)	s. o.	21 ¹	s. o.	148	s. o.
Solde au début de la période après les modifications de méthodes comptables	21 238	21 564	19 793	21 120	18 543
Résultat net applicable aux actionnaires	1 170	400	1 392	2 775	3 911
Dividendes					
Actions privilégiées	(31)	(30)	(28)	(92)	(79)
Actions ordinaires	(650)	(649)	(623)	(1 940)	(1 847)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(47)	-	(166)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés des autres éléments du résultat global	-	2	2	31	13
Divers	(1)	(2)	(1)	(2)	(6)
Solde à la fin de la période	21 726 \$	21 238 \$	20 535 \$	21 726 \$	20 535 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	1 875 \$	1 070 \$	1 279 \$	993 \$	1 024 \$
Variation nette de l'écart de change	(618)	805	(242)	264	13
Solde à la fin de la période	1 257 \$	1 875 \$	1 037 \$	1 257 \$	1 037 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG					
Solde au début de la période	158 \$	115 \$	(11) \$	77 \$	(139) \$
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	151	43	39	232	167
Solde à la fin de la période	309 \$	158 \$	28 \$	309 \$	28 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	309 \$	116 \$	67 \$	113 \$	(18) \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(5)	193	5	191	90
Solde à la fin de la période	304 \$	309 \$	72 \$	304 \$	72 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	(220) \$	(468) \$	(286) \$	(363) \$	(143) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(210)	248	(88)	(67)	(231)
Solde à la fin de la période	(430) \$	(220) \$	(374) \$	(430) \$	(374) \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	31 \$	(6) \$	(8) \$	16 \$	(12) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(63)	37	11	(48)	15
Solde à la fin de la période	(32) \$	31 \$	3 \$	(32) \$	3 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG					
Solde au début de la période	12 \$	52 \$	53 \$	45 \$	65 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	27	(38)	(2)	25	(3)
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(s) en résultats non distribués	-	(2)	(2)	(31)	(13)
Solde à la fin de la période	39 \$	12 \$	49 \$	39 \$	49 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	1 447 \$	2 165 \$	815 \$	1 447 \$	815 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	184 \$	191 \$	183 \$	186 \$	173 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	(8)	6	1	17
Dividendes	(2)	(9)	(5)	(13)	(9)
Divers	(5)	10	(2)	5	1
Solde à la fin de la période	179 \$	184 \$	182 \$	179 \$	182 \$
Capitaux propres à la fin de la période	40 099 \$	40 253 \$	38 010 \$	40 099 \$	38 010 \$

1) Révisé par rapport au montant présenté précédemment.

s. o. Sans objet

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	1 172 \$	392 \$	1 398 \$	2 776 \$	3 928 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	525	1 412	291	2 198	884
Amortissement et perte de valeur ¹	249	280	177	775	526
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	4	4	5	11	14
Impôt différé	(52)	(67)	5	(212)	90
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(10)	16	(5)	(5)	(28)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	-	3	(6)	4	(7)
Autres éléments hors caisse, montant net	(89)	(624)	175	(781)	(190)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 348)	(1 726)	(2 529)	(5 532)	553
Prêts nets des remboursements	6 334	(18 853)	(2 751)	(16 635)	(14 103)
Dépôts nets des retraits	22 072	43 555	2 868	78 345	16 651
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 287	(2 487)	(645)	591	(239)
Intérêts courus à recevoir	223	(98)	77	276	(29)
Intérêts courus à payer	(238)	3	(123)	(347)	18
Actifs dérivés	(3 107)	(15 084)	(2 458)	(19 547)	(3 151)
Passifs dérivés	1 643	15 675	3 124	17 570	4 921
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(3 278)	5 859	5 753	(6 428)	(4 530)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	759	879	917	588	1 639
Impôt exigible	292	(26)	(35)	1 508	(322)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(8)	(50)	29	(258)	(814)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(14 802)	22 637	589	13 174	19 257
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(1 480)	896	380	(3 548)	589
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	10 574	(8 414)	(2 506)	1 353	(7 188)
Divers, montant net	(2 147)	(143)	(2 184)	(2 587)	(5 806)
	18 575	44 039	2 546	63 289	12 663
Flux de trésorerie de financement					
Émission de titres secondaires	1 000	-	1 500	1 000	1 500
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	-	(1)	-	(1)
Émission d'actions privilégiées, nette des frais liés à l'émission	-	-	247	-	568
Émission d'actions ordinaires au comptant	41	35	38	159	114
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(69)	-	(234)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(3)	(3)	2	(5)	2
Dividendes versés	(642)	(643)	(612)	(1 921)	(1 783)
Remboursement des obligations locatives	(77)	(77)	-	(229)	-
	319	(757)	1 174	(1 230)	400
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(16 201)	(17 997)	(9 394)	(44 019)	(29 685)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	4 159	1 621	3 704	9 537	11 124
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	4 952	6 028	1 814	18 125	5 218
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(98)	(49)	(54)	(209)	(166)
	(7 188)	(10 397)	(3 930)	(16 566)	(13 509)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(103)	129	(27)	38	7
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	11 603	33 014	(237)	45 531	(439)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	37 768	4 754	4 178	3 840	4 380
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	49 371 \$	37 768 \$	3 941 \$	49 371 \$	3 941 \$
Intérêts versés au comptant	1 347 \$	1 937 \$	2 700 \$	5 817 \$	7 652 \$
Intérêts reçus au comptant	3 850	4 384	5 162	13 373	14 862
Dividendes reçus au comptant	211	220	186	625	529
Impôt sur le résultat payé (reçu) au comptant	69	163	403	(600)	1 241

1) Comprendent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) La trésorerie comprend un solde soumis à restriction de 468 M\$ (698 M\$ au 30 avril 2020 et 476 M\$ au 31 juillet 2019) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2019 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 26 août 2020.

Note 1. Changements de méthodes comptables

a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16)

La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 en remplacement des lignes directrices précédentes, IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17). Pour les preneurs, la nouvelle norme a exigé la comptabilisation au bilan de la plupart des contrats de location qui étaient considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, ce qui a donné lieu à une majoration du bilan par la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative correspondante au titre des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative a remplacé la charge au titre du contrat de location simple. La comptabilisation des contrats de location du point de vue du bailleur demeure pratiquement inchangée par rapport à l'IAS 17. Cependant, les bailleurs intermédiaires sont tenus de réapprécier les contrats de sous-location par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal, ce qui pourrait entraîner la comptabilisation au bilan de certains contrats de sous-location auparavant classés comme des contrats de sous-location simple. L'application de l'IFRS 16 a eu une incidence principalement sur nos contrats de location de bureaux et de centres bancaires ainsi que sur certains contrats de sous-location auparavant classés comme des contrats de sous-location simple.

Nous avons adopté l'IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres des périodes présentées à titre comparatif. Au 1^{er} novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16 a entraîné la comptabilisation, au bilan consolidé, d'obligations locatives d'un montant d'environ 1,7 G\$ et d'actifs au titre de droits d'utilisation d'un montant d'environ 1,6 G\$. Le montant des actifs au titre de droits d'utilisation a été établi en fonction du montant des obligations locatives diminué des passifs liés aux loyers différés existants au 31 octobre 2019. En outre, la réappréciation d'un certain nombre de contrats de sous-location liés à un immeuble visé par un contrat de location-financement déjà comptabilisé, dont une partie est louée et considérée comme un immeuble de placement, s'est traduite par une augmentation des actifs nets en raison de la comptabilisation d'actifs additionnels associés à des contrats de sous-location, nets de la décomptabilisation des montants liés au contrat de location principal. L'incidence après impôts de l'adoption de l'IFRS 16 sur les résultats non distribués a été une augmentation de 0,1 G\$.

En outre, les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification autorisées suivantes seront appliquées :

- Une courbe de taux d'actualisation unique est appliquée aux portefeuilles de contrats de location comportant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date de l'application. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à notre portefeuille existant de contrats de location était 2,31 %.
- En ce qui a trait aux contrats que nous avons conclus à titre de preneur, nous n'avons pas réévalué ceux qui étaient désignés comme des contrats de location-financement selon la norme comptable antérieure (IAS 17).
- Nous avons choisi de ne pas tenir compte des contrats de location dont les actifs sont réputés être de faible valeur et de contrats de location à court terme avec une durée résiduelle de moins de douze mois.
- Nous avons utilisé les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisées au 31 octobre 2019 plutôt que de réaliser un test de dépréciation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} novembre 2019. Chaque fois qu'une provision pour contrat déficitaire a été comptabilisée à l'égard d'un contrat de location, l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduit du montant de cette provision au moment de la transition et aucun test de dépréciation n'a été réalisé.
- Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes locatives et non locatives des contrats de location aux fins du calcul de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant pour certaines catégories d'actifs. Les composantes non locatives peuvent inclure, sans s'y limiter, les charges engagées pour l'entretien des aires communes et les coûts des services publics. Les autres frais d'occupation qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRS 16 continueront d'être comptabilisés à titre de charges d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements au titre des contrats de location simple au 31 octobre 2019, présentés selon l'IAS 17, et des soldes d'ouverture des obligations locatives à la date de première application, le 1^{er} novembre 2019 :

En millions de dollars

Engagements au titre de contrats de location simple au 31 octobre 2019	5 547 \$
Moins : charges d'exploitation et charge d'impôt liées aux engagements au titre des contrats de location	(2 477)
Moins : incidence des engagements futurs au titre des contrats de location qui n'ont pas encore débuté ¹	(1 434)
Ajustements découlant des hypothèses de renouvellement et de résiliation	306
Incidence de l'actualisation	(230)
Obligation locative comptabilisée au 1^{er} novembre 2019	1 712 \$

1) Essentiellement liée aux engagements au titre des contrats de location de la Place de la CIBC qui devraient entrer en vigueur au quatrième trimestre de 2020.

Nos méthodes comptables révisées conformément à l'adoption de cette norme sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2019 et sont présentées ci-dessous.

À titre de preneur, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location, moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, lorsque le bailleur met l'actif loué à la disposition de la CIBC, selon la partie non résiliable de la durée du contrat de location, ajusté pour tenir compte des options de renouvellement et de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. L'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation comprend également les coûts directs initiaux pour mettre en place le contrat de location, et les paiements de loyers versés ou les avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début du contrat de location. Les taux d'actualisation sont établis à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est possible de le déterminer, ou sur le taux d'emprunt marginal de la CIBC. Lorsqu'un contrat de location contient à la fois une composante locative et non locative, nous avons choisi de ne pas répartir la contrepartie prévue au contrat entre chacune des composantes. Après l'évaluation initiale, la CIBC évalue l'obligation locative en augmentant la valeur comptable pour tenir compte de l'intérêt sur l'obligation locative en fonction du taux d'actualisation au moment de la comptabilisation et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers versés au cours de la période, déduction faite de toute réévaluation pour la réappréciation ou la modification du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué en utilisant le modèle du coût, et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives correspondantes sont inclus respectivement dans les postes Terrains, bâtiments et matériel et Autres passifs au bilan consolidé.

L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative correspondante sont réévalués lorsqu'il y a une modification de la durée du contrat de location, un changement dans l'appréciation d'une option d'achat d'un actif loué, un changement dans les sommes que la CIBC s'attend à devoir payer au titre de la garantie de valeur résiduelle (le cas échéant), ou un changement dans les paiements futurs au titre de la location découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux d'intérêt applicable au paiement. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation comme exigé par l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

Les paiements de loyers au titre de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme et les paiements de loyers variables sont comptabilisés sur une base systématique dans les charges autres que d'intérêts selon la nature de la charge.

À titre de bailleur intermédiaire, nous classons un contrat de sous-location en tant que contrat de location simple ou contrat de location-financement selon que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif au titre du droit d'utilisation sous-jacent sont transférés ou non au sous-locataire. Si un contrat de sous-location est classé comme un contrat de location-financement, l'actif au titre du droit d'utilisation qui y est lié est décomptabilisé et un investissement dans le contrat de sous-location est comptabilisé, et la différence est comptabilisée à l'état du résultat consolidé à titre de gain ou perte. Dans l'évaluation de l'investissement dans le contrat de sous-location, nous appliquons le taux d'actualisation du contrat de location principal, à moins qu'il soit possible de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat de sous-location. Si un contrat de sous-location classé comme un contrat de location-financement comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie totale dans le contrat à chacune des composantes en fonction du prix de vente spécifique de chacune de ces composantes. L'investissement dans le contrat de sous-location est inclus dans le poste Autres actifs au bilan consolidé et ultérieurement évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les produits d'intérêts étant comptabilisés sur la durée du contrat de sous-location. Les produits locatifs tirés des contrats de sous-location simple sont comptabilisés de manière systématique sur la durée du contrat de location.

Réforme des taux d'intérêt de référence – Modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7

En septembre 2019, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence* (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7), qui prévoit des allègements relativement à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture afin d'apaiser les incertitudes au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence et qui énonce des exigences en matière de divulgation liée à la réforme des taux d'intérêt de référence.

Seules les modifications apportées à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, s'appliquent en ce qui nous concerne parce que nous avons choisi de continuer d'appliquer les dispositions de l'IAS 39 portant sur la comptabilité de couverture au moment d'adopter l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

La CIBC a choisi d'adopter les modifications de manière anticipée à compter du 1^{er} novembre 2019 afin de se préparer à d'éventuelles incertitudes en lien avec le calendrier ou le montant des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt de référence des éléments couverts ou des instruments de couverture. Les modifications prévoient des allègements qui permettent de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude avant le remplacement des taux de référence actuels par un taux alternatif. Un jugement important est requis pour la détermination des relations de couverture qui sont directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence étant donné que différents territoires font la transition à différents moments et peuvent adopter des approches différentes à la transition.

La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) après décembre 2021. Cette annonce pourrait faire en sorte que les taux LIBOR et autres taux d'intérêt de référence actuels disparaissent complètement ou donnent des résultats différents de ceux dégagés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains taux d'intérêt de référence et d'y contribuer ou puissent avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Au 1^{er} novembre 2019, le montant notionnel de nos dérivés dans des relations de couverture désignées qui étaient indexées au LIBOR en dollars américains, à l'EURIBOR et au LIBOR en livres sterling dont les échéances vont au-delà du 31 décembre 2021 était de 58 G\$. Nous continuons également à surveiller l'évolution des taux de référence dans les autres territoires qui, eux aussi, continuent à évaluer la réforme des taux d'intérêt de référence.

En avril 2020, l'IASB a publié un exposé-sondage sur la seconde phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence qui traite des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière lorsqu'un taux existant sera remplacé par un autre taux. Nous continuerons de suivre les développements dans ce domaine.

Nous avons déjà instauré un programme de transition à l'échelle de l'entreprise pour évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence et gérer le processus de transition vers des taux de référence alternatifs. Pour plus de précisions sur le programme, se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation du rapport de gestion.

Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)
La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRIC 23 le 1^{er} novembre 2019. L'IFRIC 23 donne des indications sur la comptabilisation des incertitudes relatives à l'impôt. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés et n'a entraîné aucun changement dans nos méthodes comptables.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Transition à l'IFRS 17

L'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), publiée en mai 2017, remplace l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Le 25 juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17 visant en partie à aider les sociétés à mettre en œuvre la norme. L'IFRS 17 et ses modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit un report de deux ans par rapport à la date initiale d'entrée en vigueur, ce qui correspondra au 1^{er} novembre 2023 en ce qui nous concerne. L'IFRS 17 fournit des lignes directrices complètes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir à l'égard de contrats d'assurance que nous émettons et des contrats de réassurance que nous détenons.

Nous continuons à évaluer l'incidence de l'IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2019. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2020.

Note 2. Incidence de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'écllosion de la COVID-19 a officiellement été déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Au cours du deuxième trimestre de 2020, la pandémie et les mesures de distanciation sociale connexes mises en place par les gouvernements à l'échelle du globe pour limiter sa propagation, notamment la fermeture des entreprises considérées non essentielles, ont considérablement perturbé l'économie mondiale, se traduisant par une volatilité des marchés financiers et des conséquences défavorables sur les attentes en matière de performance financière des entreprises à l'échelle mondiale. Au troisième trimestre de 2020, certains secteurs de l'économie ont pu reprendre leurs activités du fait de l'assouplissement des mesures de distanciation sociale, y compris la réouverture des entreprises considérées non essentielles. Cependant, l'économie en général demeure en deçà des niveaux d'avant la pandémie dans un contexte d'incertitude persistante liée à la croissance économique et au chômage, situation qui ne sera ultimement résolue qu'avec la mise au point d'un traitement efficace ou d'un vaccin contre la COVID-19. Par conséquent, nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain.

Incidence sur les estimations et hypothèses

Comme présenté dans notre Rapport annuel 2019, pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

La pandémie de COVID-19 a accru le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. Ceci touche particulièrement les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, l'évaluation des instruments financiers et la dépréciation des actifs.

Provision pour pertes sur créances

L'incertitude liée à la pandémie mondiale de COVID-19 a accru la part de jugement dont il faut faire preuve dans l'estimation de la provision pour pertes sur créances. Se reporter à la note 6 pour plus de précisions.

Évaluation des instruments financiers

Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. La pandémie de COVID-19 a accentué la volatilité du marché et eu une incidence défavorable sur les cours de négociation de certains instruments financiers. Par conséquent, dans le cadre de notre processus de détermination de la juste valeur des instruments financiers, nous avons dû faire davantage appel, depuis le début de la pandémie, au jugement dans l'évaluation d'un éventail plus large d'instruments financiers que ce qui serait autrement généralement requis dans le but de déterminer la juste valeur la plus représentative de ces instruments financiers. Bien que la conjoncture et le processus de détermination du prix se soient améliorés au troisième trimestre de 2020 par rapport à la situation qui avait cours au moment de l'écllosion de la pandémie de COVID-19 au deuxième trimestre de 2020, notamment sur le plan du resserrement des écarts de taux et de coût de financement, les ajustements de valeur correspondants ne sont pas redescendus aux niveaux d'avant la pandémie de COVID-19.

Au 31 juillet 2020, le total des ajustements de valeur liés aux instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire était de 391 M\$ (260 M\$ au 31 octobre 2019), surtout en lien avec le risque de crédit, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur et l'incertitude associée aux paramètres de nos actifs et passifs dérivés, ainsi qu'avec les ajustements comptabilisés pour évaluer nos actifs et passifs dérivés non garantis selon une courbe du coût estimatif de financement établi en fonction du marché.

Pour plus de précisions sur l'évaluation de nos actifs et passifs financiers, se reporter à la note 3.

Dépréciation des actifs

Compte tenu de la disruption de l'activité économique et sur les marchés liée à la pandémie de COVID-19, nous avons évalué s'il existait des indices d'une éventuelle perte de valeur du goodwill. Pour ce faire, nous avons appliqué une part de jugement plus importante compte tenu de l'incertitude découlant de l'incidence sans pareil de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, notamment aux fins d'évaluation de cette incidence sur les résultats prévus à moyen et à long terme. Nos perspectives économiques sont implicitement fondées sur l'hypothèse que nous assisterons, au cours du reste de l'exercice 2020 et en 2021, à la poursuite de la réouverture des entreprises considérées non essentielles et à un assouplissement soutenu des mesures de distanciation sociale, le tout suivi d'une période de redressement économique précédant un retour à des niveaux de croissance économique plus près de la normale. Comme en fait état la note 4, au deuxième trimestre de 2020, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill de 28 M\$ dans notre unité génératrice de trésorerie (UGT) FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean). Nous avons conclu qu'il n'existait pas d'indicateurs de dépréciation de nos UGT au 31 juillet 2020. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats attendus, y compris pour ce qui est de la durée et de la gravité de la contraction de l'économie et du moment définitif et de l'ampleur de la reprise éventuelle, qui pourrait entraîner une diminution future de la valeur recouvrable de nos UGT et, par conséquent, une dépréciation.

Programmes de prêts du gouvernement en réponse à la COVID-19

Au cours du deuxième trimestre, le gouvernement du Canada a annoncé le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le Programme de crédit aux entreprises (PCE) afin de favoriser l'accès au crédit et au financement pour les entreprises canadiennes qui ont des difficultés de flux de trésorerie opérationnels et de liquidités pendant la période actuelle de grande incertitude causée par la pandémie de COVID-19. En outre, le gouvernement fédéral américain a présenté le programme de protection des salaires en vertu de la loi intitulée *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (loi CARES). Le Programme de financement pour les moyennes entreprises du Canada et le Main Street Lending Program des États-Unis ont été lancés au troisième trimestre. Ces programmes, et les incidences comptables qui y sont liées, concernent la CIBC et d'autres institutions financières à divers titres et sont décrits plus en détail ci-après.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

L'objectif du CUEC est d'accorder des prêts sans intérêt assortis d'une radiation partielle pouvant atteindre 40 000 \$ aux petites entreprises admissibles et aux organismes sans but lucratif en vue de les aider à payer leurs coûts d'exploitation pendant une période où leurs revenus sont temporairement réduits. Le programme CUEC est garanti par Exportation et développement Canada (EDC), et utilise les infrastructures des institutions financières admissibles, dont la CIBC, afin d'accorder des prêts assortis d'une radiation partielle aux clients existants de ces institutions financières, notamment ceux de la CIBC, qui répondent aux critères d'octroi d'EDC. Les prêts accordés aux termes du programme CUEC ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé étant donné qu'ils sont financés par EDC, et l'ensemble des flux de trésorerie et des risques et des avantages qui en découlent, y compris l'exposition aux défauts de paiement et à la radiation du principal incombent à EDC. EDC verse des honoraires aux institutions financières participantes, destinés à rembourser les coûts liés à l'administration des prêts, que nous portons en diminution des charges autres que d'intérêts. Le programme CUEC lancé au deuxième trimestre a été élargi au cours du trimestre considéré afin d'en faciliter l'application à certains emprunteurs qui n'y seraient autrement pas admissibles. Au 31 juillet 2020, des prêts de 2,7 G\$ avaient été accordés aux clients de la CIBC aux termes du programme CUEC.

Programme de garantie et de prêts pour les petites et moyennes entreprises aux termes du PCE

Ce programme est conçu pour encourager les prêts aux clients existants. Aux termes de ce programme, qui est un sous-programme du PCE, EDC garantira 80 % des nouveaux crédits d'exploitation et des prêts à terme de flux de trésorerie admissibles consentis aux PME jusqu'à concurrence de 6,25 M\$. Les prêts accordés dans le cadre de ce programme sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements classés au coût amorti. Comme pour les accords de garantie existants, la garantie d'EDC sur ces prêts est reflétée dans nos estimations des pertes de crédit attendues. Les frais connexes versés ou reçus aux termes du programme sont comptabilisés sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au 31 juillet 2020, des prêts totalisant 100 M\$ avaient été autorisés aux termes de ce programme, dont un encours de 51 M\$, net de remboursements, inscrit à notre bilan consolidé intermédiaire.

Programme de prêts conjoints à l'intention des petites et moyennes entreprises (« programme de prêts conjoints ») aux termes du PCE

Aux termes du programme de prêts conjoints, qui est un sous-programme du PCE, la Banque de développement du Canada (BDC) et les institutions financières participantes accordent conjointement des prêts à terme pour aider les entreprises admissibles à répondre à leurs obligations en matière de flux de trésorerie opérationnels. La BDC finance 80 % des prêts, la CIBC finançant la tranche résiduelle de 20 %. Le programme prévoit des montants de financement maximum différents en fonction des revenus de l'entreprise. Les prêts accordés dans le cadre de ce programme ne courent que les intérêts pour les 12 premiers mois. Nous comptabilisons notre participation de 20 % dans les prêts accordés en vertu de ce programme dans notre bilan consolidé à titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements classés au coût amorti, auxquels les pertes de crédit attendues sont appliquées. La participation de 80 % dans les prêts qui est financée par la BDC n'est pas comptabilisée dans notre bilan consolidé étant donné que les risques et les avantages, y compris l'ensemble des intérêts et des pertes sur créances, sont transférés à la BDC. Les frais de gestion versés par la BDC à la CIBC pour l'administration de sa part des prêts seront comptabilisés sur la période de service. Au 31 juillet 2020, des prêts totalisant 228 M\$ avaient été autorisés dans le cadre de ce programme, dont un encours de 45 M\$ représentant la quote-part de 20 % de la CIBC, inscrit à notre bilan consolidé intermédiaire.

Programme de financement pour les moyennes entreprises

Ce programme est offert aux entreprises de taille moyenne dont les besoins de crédit sont supérieurs au soutien financier actuellement disponible par le truchement du PCE et d'autres mesures. Aux termes de ce programme, la BDC en collaboration avec des banques accordera des prêts commerciaux allant de 12,5 M\$ à 60 M\$ aux entreprises de taille moyenne admissibles dont les revenus annuels sont supérieurs à environ 100 M\$. La BDC financera 90 % des prêts accordés aux termes de ce programme. La partie des prêts accordés dans le cadre de ce programme qui est financée par la CIBC sera comptabilisée dans le bilan consolidé comme prêts au coût amorti, et sera assujettie aux pertes de crédit attendues. Les honoraires reçus aux termes du programme qui sont directement liés à l'octroi des prêts sont comptabilisés sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres honoraires reçus de la BDC en lien avec l'administration des prêts seront comptabilisés à mesure que les services sont fournis ou au moment où les honoraires sont perçus. Au 31 juillet 2020, aucun prêt n'avait été accordé à nos clients dans le cadre de ce programme.

Programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP)

Aux États-Unis, le PPP a été temporairement ajouté au programme de prêt de l'agence américaine Small Business Administration (SBA), aux termes de la loi CARES du gouvernement fédéral américain afin d'aider les entreprises à conserver leurs effectifs pendant la pandémie de COVID-19. Les prêts accordés par la SBA aux termes du PPP pourront être radiés si le nombre d'employés et le niveau de rémunération sont maintenus, et si le produit tiré du prêt est principalement affecté aux salaires, aux loyers, aux intérêts hypothécaires ou aux services publics. La SBA remboursera la CIBC pour tous les prêts radiés aux termes du programme et pour l'ensemble des défauts de paiement. Les prêts accordés dans le cadre du PPP sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements classés au coût amorti. Comme la garantie de la SBA fait partie intégrante du montage de ces prêts, elle est reflétée dans nos estimations des pertes de crédit attendues liées à ces prêts. Lorsque les conditions de radiation des prêts seront remplies, l'obligation de l'emprunteur de rembourser la partie radiée du prêt s'éteindra. Parallèlement, nous comptabiliserons un encours à recevoir de la SBA à la hauteur du montant du principal du prêt radié, majoré de l'intérêt couru. Au 31 juillet 2020, le solde des prêts accordés à nos clients aux termes de ce programme était de 1,9 G\$ US.

Main Street Lending Program (MSLP) des États-Unis

Ce programme est conçu à l'appui des petites et moyennes entreprises qui n'ont pas pu se prévaloir du PPP ou nécessitant un soutien financier en sus du prêt accordé aux termes du PPP. Les prêts octroyés aux termes du MSLP sont assortis d'un droit de recours intégral et ne peuvent pas être radiés. Les prêts accordés dans le cadre de ce programme seront financés par des prêteurs admissibles participant et par la structure d'accueil du programme (Main Street Special Purpose Vehicle (Main Street SPV)), établie au moyen d'une participation en actions de 75 G\$ US du département du Trésor américain en lien avec le MSLP. Le Main Street SPV achètera des prêteurs admissibles participant une participation indivise de 95 % des prêts accordés aux termes de ce programme au moyen d'une entente de participation. La CIBC est un prêteur admissible participant qui retiendra l'intérêt bénéficiaire de 5 % restant dans les prêts octroyés aux termes du programme. Notre intérêt bénéficiaire dans les prêts sera comptabilisé dans le bilan consolidé comme prêts au coût amorti, et sera assujéti aux pertes de crédit attendues. Les commissions de montage reçues des emprunteurs sur notre partie des prêts seront comptabilisées sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres honoraires reçus en lien avec l'administration des prêts seront comptabilisés à mesure que les services sont fournis ou au moment où les honoraires sont perçus. Au 31 juillet 2020, aucun prêt n'avait été accordé à nos clients dans le cadre de ce programme.

Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19

Se reporter à la note 6 pour des précisions sur les programmes offerts par la CIBC en réponse à la pandémie COVID-19.

Note 3. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 juillet 2020	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligation évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	67 941 \$	481 \$	- \$	- \$	68 422 \$	68 422 \$	- \$
Valeurs mobilières	30 002	60 365	460	53 517	144 344	144 939	595
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	7 212	-	-	-	7 212	7 212	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	49 560	5 288	-	-	54 848	54 848	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	216 136	32	-	-	216 168	218 610	2 442
Prêts personnels	40 901	-	-	-	40 901	40 970	69
Cartes de crédit	10 785	-	-	-	10 785	10 785	-
Entreprises et gouvernements	113 962	22 820	132	-	136 914	137 176	262
Dérivés							
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 689	-	-	-	9 689	9 689	-
Autres actifs	16 199	-	-	-	16 199	16 199	-
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	195 370 \$	- \$	2 039 \$	- \$	197 409 \$	197 634 \$	225 \$
Entreprises et gouvernements	302 357	-	9 271	-	311 628	312 422	794
Banques	16 405	-	-	-	16 405	16 405	-
Emprunts garantis	40 254	-	439	-	40 693	41 088	395
Dérivés							
Acceptations	9 802	-	-	-	9 802	9 802	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	16 226	-	-	16 226	16 226	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 564	-	-	-	1 564	1 564	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres ¹	46 316	-	18 659	-	64 975	64 975	-
Autres passifs	14 736	141	4	-	14 881	14 881	-
Titres secondaires	5 822	-	-	-	5 822	6 094	272

En millions de dollars, au 31 octobre 2019	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligation évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	16 720 \$	639 \$	- \$	- \$	17 359 \$	17 359 \$	- \$
Valeurs mobilières	20 115	53 984	413	46 798	121 310	121 453	143
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 664	-	-	-	3 664	3 664	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	50 913	5 198	-	-	56 111	56 111	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	208 381	60	-	-	208 441	208 693	252
Prêts personnels	43 098	-	-	-	43 098	43 120	22
Cartes de crédit	12 335	-	-	-	12 335	12 335	-
Entreprises et gouvernements	103 885	21 182	-	-	125 067	125 160	93
Dérivés							
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 167	-	-	-	9 167	9 167	-
Autres actifs	13 829	-	-	-	13 829	13 829	-
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	176 340 \$	- \$	1 751 \$	- \$	178 091 \$	178 046 \$	(45) \$
Entreprises et gouvernements	248 367	-	9 135	-	257 502	257 872	370
Banques	11 224	-	-	-	11 224	11 224	-
Emprunts garantis	38 680	-	215	-	38 895	39 223	328
Dérivés							
Acceptations	9 188	-	-	-	9 188	9 188	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	15 635	-	-	15 635	15 635	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 822	-	-	-	1 822	1 822	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	51 801	-	-	-	51 801	51 801	-
Autres passifs	14 066	114	12	-	14 192	14 192	-
Titres secondaires	4 684	-	-	-	4 684	4 925	241

1) Comprend des engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titre soutenus par des billets de dépôt au porteur qui sont donnés en garantie aux termes du mécanisme de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada.

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	Total
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
En millions de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019	31 juill. 2020	31 oct. 2019	31 juill. 2020	31 oct. 2019	31 juill. 2020	31 oct. 2019
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	481 \$	639 \$	- \$	- \$	481 \$	639 \$
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	5 960	2 372	21 623 ¹	19 306 ¹	-	-	27 583	21 678
Titres de participation de sociétés	27 828	25 852	113	684	7	7	27 948	26 543
Titres de créance de sociétés	-	-	2 638	3 760	26	23	2 664	3 783
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 493 ²	2 220 ²	137	173	2 630	2 393
	33 788	28 224	26 867	25 970	170	203	60 825	54 397
Prêts obligatoirement évalués et désignés à la JVRN								
Entreprises et gouvernements	-	-	22 083	20 351	869 ³	831 ³	22 952	21 182
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	32	60	-	-	32	60
	-	-	22 115	20 411	869	831	22 984	21 242
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 407	2 369	40 515	35 460	-	-	43 922	37 829
Titres de créance de sociétés	-	-	6 160	5 621	-	-	6 160	5 621
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 808	2 746	-	-	2 808	2 746
	3 407	2 369	49 483	43 827	-	-	52 890	46 196
Titres de participation évalués à la JVAERG								
Titres de participation de sociétés	53	45	299	266	275	291	627	602
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	5 288	5 198	-	-	5 288	5 198
Dérivés								
De taux d'intérêt	6	4	14 420	9 086	41	56	14 467	9 146
De change	-	-	20 493	8 939	-	-	20 493	8 939
De crédit	-	-	4	1	100	104	104	105
Sur actions	3 240	2 383	1 716	1 111	245	252	5 201	3 746
Sur métaux précieux	-	-	824	356	-	-	824	356
Autres dérivés sur marchandises	562	383	1 825	1 220	-	-	2 387	1 603
	3 808	2 770	39 282	20 713	386	412	43 476	23 895
Total des actifs financiers	41 056 \$	33 408 \$	143 815 \$	117 024 \$	1 700 \$	1 737 \$	186 571 \$	152 169 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ⁴	- \$	- \$	(11 909) \$	(10 626) \$	15 \$	(601) \$	(11 894) \$	(11 227) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(7 786)	(7 258)	(8 440)	(8 377)	-	-	(16 226)	(15 635)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(18 659)	-	-	-	(18 659)	-
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	(11 433)	(8 322)	(5)	(1)	(11 438)	(8 323)
De change	-	-	(20 952)	(10 291)	-	-	(20 952)	(10 291)
De crédit	-	-	(26)	(19)	(108)	(112)	(134)	(131)
Sur actions	(3 262)	(1 824)	(3 895)	(2 407)	(156)	(155)	(7 313)	(4 386)
Sur métaux précieux	-	-	(852)	(212)	-	-	(852)	(212)
Autres dérivés sur marchandises	(350)	(300)	(1 836)	(1 470)	-	-	(2 186)	(1 770)
	(3 612)	(2 124)	(38 994)	(22 721)	(269)	(268)	(42 875)	(25 113)
Total des passifs financiers	(11 398) \$	(9 382) \$	(78 002) \$	(41 724) \$	(254) \$	(869) \$	(89 654) \$	(51 975) \$

1) Comprennent 59 M\$ liés à des valeurs désignées à la JVRN (56 M\$ au 31 octobre 2019).

2) Comprennent 401 M\$ liés à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (357 M\$ au 31 octobre 2019).

3) Comprennent 132 M\$ liés à des prêts désignés à la JVRN (néant au 31 octobre 2019).

4) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 12 106 M\$ (10 458 M\$ au 31 octobre 2019), les actifs dérivés incorporés séparés nets de 357 M\$ (passifs dérivés incorporés séparés nets de 643 M\$ au 31 octobre 2019), les autres passifs désignés à la JVRN de 4 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2019) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 141 M\$ (114 M\$ au 31 octobre 2019).

Conformément aux trimestres précédents, les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2020, nous avons transféré un montant de 105 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 2 au niveau 1 et un montant de 2 153 M\$ du niveau 1 au niveau 2, et un montant de 972 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison de changements concernant l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 30 avril 2020, un montant de 2 017 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, et un montant de 1 248 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, et, pour le trimestre clos le 31 juillet 2019, un montant de 2 091 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 921 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours des trimestres clos le 31 juillet 2020, le 30 avril 2020 et le 31 juillet 2019, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, principalement en raison de changements concernant l'observabilité de certaines données

liées à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des dérivés incorporés, et une moins grande observabilité des écarts de taux utilisés pour évaluer les titres de créance de sociétés, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Au cours du trimestre, aucun changement important n'a été apporté aux données non observables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3, et l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée non observable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur de nos actifs et passifs financiers de niveau 3 au 31 juillet 2020 n'avait également pas changée de façon significative par rapport à celle présentée dans notre Rapport annuel 2019. Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2, 3}						
31 juillet 2020									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	7 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	25	-	1	-	-	-	-	-	26
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	278	-	-	-	-	-	-	(141)	137
Prêts obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	918	-	-	(16)	-	-	452	(485)	869
Titres de créance évalués à la JVAERG									
Titres de créance de sociétés	18	-	-	-	-	-	-	(18)	-
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	243	-	22	-	-	-	10	-	275
Dérivés									
De taux d'intérêt	76	-	(4)	-	-	-	3	(34)	41
De crédit	105	(1)	(4)	-	-	-	-	-	100
Sur actions	221	-	16	-	-	-	8	-	245
Total de l'actif	1 891 \$	(1) \$	31 \$	(16) \$	- \$	- \$	473 \$	(678) \$	1 700 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
Dérivés									
De taux d'intérêt	-	-	(7)	-	-	-	-	2	(5)
De crédit	(113)	1	4	-	-	-	-	-	(108)
Sur actions	(111)	-	(33)	-	-	-	(21)	9	(156)
Total du passif	(67) \$	1 \$	(133) \$	- \$	(1) \$	(30) \$	(41) \$	17 \$	(254) \$
30 avril 2020									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	14 \$	- \$	(7) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	23	-	2	-	-	-	-	-	25
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	160	-	-	-	-	-	118	-	278
Prêts obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	506	-	-	17	-	-	574	(179)	918
Titres de créance évalués à la JVAERG									
Titres de créance de sociétés	23	-	-	(6)	-	-	1	-	18
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	283	-	-	(44)	-	-	10	(6)	243
Dérivés									
De taux d'intérêt	47	-	21	-	-	-	-	8	76
De crédit	104	(4)	5	-	-	-	-	-	105
Sur actions	266	-	(36)	-	-	-	1	(10)	221
Total de l'actif	1 426 \$	(4) \$	(15) \$	(33) \$	- \$	- \$	704 \$	(187) \$	1 891 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
Dérivés									
De taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(112)	4	(5)	-	-	-	-	-	(113)
Sur actions	(121)	-	34	-	-	-	(29)	5	(111)
Total du passif	(880) \$	4 \$	708 \$	- \$	(6) \$	29 \$	24 \$	54 \$	(67) \$
31 juillet 2019									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	7 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$
Titres de créance de sociétés	24	-	(1)	-	-	-	-	-	23
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	246	-	-	-	-	-	-	(45)	201
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	934	-	-	(14)	-	-	34	(29)	925
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	296	-	-	(7)	-	-	23	(25)	287
Dérivés									
De taux d'intérêt	25	-	26	-	-	-	1	(12)	40
De crédit	114	(7)	(3)	-	-	-	-	-	104
Sur actions	273	-	(39)	-	-	(6)	4	(5)	227
Total de l'actif	1 919 \$	(7) \$	(18) \$	(21) \$	- \$	(6) \$	62 \$	(116) \$	1 813 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
Dérivés									
De taux d'intérêt	(17)	-	15	-	-	-	-	(11)	(13)
De crédit	(124)	7	3	-	-	-	-	1	(113)
Sur actions	(167)	-	(4)	-	-	24	(5)	12	(140)
Total du passif	(901) \$	7 \$	79 \$	- \$	(44) \$	49 \$	(56) \$	49 \$	(817) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprendent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 140 M\$ (146 M\$ au 30 avril 2020 et 120 M\$ au 31 juillet 2019) et des actifs dérivés incorporés séparés nets de 155 M\$ (passifs dérivés incorporés séparés nets de 303 M\$ au 30 avril 2020 et 431 M\$ au 31 juillet 2019).

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2,3}						
31 juillet 2020									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	7 \$	- \$	(7) \$	- \$	7 \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	23	-	3	-	-	-	-	-	26
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	173	-	-	-	-	-	118	(154)	137
Prêts obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	831	-	-	5	-	-	1 026	(993)	869
Titres de créance évalués à la JVAERG									
Titres de créance de sociétés	-	-	-	(3)	20	-	1	(18)	-
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	291	-	22	5	-	-	30	(73)	275
Dérivés									
De taux d'intérêt	56	-	20	-	-	-	4	(39)	41
De crédit	104	(6)	2	-	-	-	-	-	100
Sur actions	252	-	(8)	-	-	-	53	(52)	245
Total de l'actif	1 737 \$	(6) \$	32 \$	7 \$	27 \$	- \$	1 232 \$	(1 329) \$	1 700 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1)	-	(9)	-	-	-	-	5	(5)
De crédit	(112)	6	(2)	-	-	-	-	-	(108)
Sur actions	(155)	-	22	-	-	-	(60)	37	(156)
Total du passif	(869) \$	6 \$	541 \$	- \$	(44) \$	30 \$	(129) \$	211 \$	(254) \$
31 juillet 2019									
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	6 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$
Titres de créance de sociétés	26	-	(3)	-	-	-	-	-	23
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	319	-	1	-	-	-	74	(193)	201
Prêts obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Entreprises et gouvernements	482	-	-	1	-	-	856	(414)	925
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	285	-	-	(6)	-	-	62	(54)	287
Dérivés									
De taux d'intérêt	-	-	50	-	-	-	2	(12)	40
De crédit	115	(9)	(2)	-	-	-	-	-	104
Sur actions	107	-	-	-	-	(23)	155	(12)	227
Total de l'actif	1 340 \$	(9) \$	46 \$	(5) \$	- \$	(23) \$	1 149 \$	(685) \$	1 813 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
Dérivés									
De taux d'intérêt	(109)	-	124	-	-	-	-	(28)	(13)
De crédit	(131)	9	2	-	-	-	-	7	(113)
Sur actions	(119)	-	(79)	-	-	77	(58)	39	(140)
Total du passif	(782) \$	9 \$	(5) \$	- \$	(65) \$	136 \$	(221) \$	111 \$	(817) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 140 M\$ (120 M\$ au 31 juillet 2019) et des actifs dérivés incorporés séparés nets de 155 M\$ (passifs de 431 M\$ au 31 juillet 2019).

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 14 M\$, net des couvertures, qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé au titre des actifs et des passifs désignés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (un profit net de respectivement 36 M\$ et une perte nette de 6 M\$ pour les trimestres clos le 30 avril 2020 et le 31 juillet 2019). Un profit net de 56 M\$, net des couvertures, a été comptabilisé au titre des actifs et des passifs désignés à la juste valeur pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (profit net de 1 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 4. Transactions importantes

Vente de FirstCaribbean International Bank Limited

Le 8 novembre 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean à GNB Financial Group Limited (GNB). Aux termes de l'entente, GNB se porte acquéreur de 66,73 % des actions en circulation de CIBC FirstCaribbean détenues par la CIBC pour une contrepartie totale d'environ 797 M\$ US, sous réserve d'ajustements de clôture reflétant certaines modifications apportées à la valeur comptable de CIBC FirstCaribbean avant la clôture. La contrepartie totale est composée d'environ 200 M\$ US en espèces et d'un financement garanti consenti par la CIBC pour la partie restante. La CIBC fournira également un financement garanti pour faciliter l'achat d'actions déposées par des actionnaires minoritaires de CIBC FirstCaribbean aux termes de l'offre publique d'achat comme l'exigent les lois régionales sur les valeurs mobilières. Nous prévoyons conserver une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 24,9 % dans CIBC FirstCaribbean après la clôture, qui sera comptabilisée à titre de placements dans des entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence. Les parties continuent de chercher à obtenir les approbations réglementaires nécessaires pour réaliser la transaction au plus tard le 30 juin 2021. Le processus d'approbation réglementaire est complexe en raison du nombre d'organismes de réglementation des Caraïbes auxquels CIBC FirstCaribbean est assujettie, et nous sommes d'avis que la pandémie de COVID-19 a pour effet de complexifier davantage le processus.

Par suite de cette annonce, les actifs et les passifs de CIBC FirstCaribbean, qui sont comptabilisés dans Siège social et autres, ont été traités comme détenus en vue de la vente et sont évalués à leur valeur comptable totale ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. Compte tenu de l'évaluation découlant de la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean, nous avons auparavant comptabilisé une dépréciation du goodwill de 135 M\$ au quatrième trimestre de 2019. Les précisions sur notre test annuel de dépréciation du goodwill figurent à la note 8 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel 2019. Au deuxième trimestre de 2020, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill supplémentaire de 28 M\$. Nous avons établi qu'il n'existait pas d'indicateurs de dépréciation du goodwill au 31 juillet 2020.

L'actif et le passif détenus en vue de la vente de CIBC FirstCaribbean inclus dans notre bilan consolidé intermédiaire sont comme suit :

En millions de dollars, au	31 juill. 2020 ¹
Actif	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 362 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 049
Valeurs mobilières	4 028
Prêts, nets de la provision ²	8 355
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	380
Autres actifs ³	565
Total de l'actif	15 739 \$
Passif	
Dépôts	14 393 \$
Autres passifs ³	295
Total du passif	14 688 \$

1) Compte non tenu d'un montant à recevoir de 543 M\$ au titre de montants intersociétés.

2) Net de la provision pour pertes sur créances de 417 M\$.

3) Terrains, bâtiments et matériel comprend un actif au titre du droit d'utilisation de 57 M\$ et Autres passifs comprend une obligation locative de 58 M\$.

Les profits de change cumulés découlant de la conversion, nets de couvertures désignées, liés à notre placement dans CIBC FirstCaribbean d'environ 295 M\$ après impôt ont été inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global au 31 juillet 2020. Nos profits de change cumulés découlant de la conversion liés à CIBC FirstCaribbean seront reclassés en résultat à la clôture, et resteront soumis aux variations du taux de change jusqu'à la clôture.

Note 5. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, au	31 juill. 2020	31 oct. 2019
	Valeur comptable	
Titres de créance évalués à la JVAERG	52 890 \$	46 196 \$
Titres de participation évalués à la JVAERG	627	602
Valeurs évaluées au coût amorti ¹	30 002	20 115
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	60 825	54 397
	144 344 \$	121 310 \$

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (au cours du trimestre clos le 31 octobre 2019, des titres de créances évalués au coût amorti de 110 M\$ ont été cédés peu de temps avant l'échéance, donnant lieu à une perte réalisée de 1 M\$).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, au	31 juill. 2020				31 oct. 2019			
	Coût amorti ¹	Produits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti ¹	Produits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	10 933 \$	31 \$	(1) \$	10 963 \$	10 842 \$	12 \$	(3) \$	10 851 \$
Autres gouvernements canadiens	15 134	106	(1)	15 239	12 252	22	(3)	12 271
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	11 335	80	(1)	11 414	9 353	25	(7)	9 371
Gouvernements d'autres pays	6 269	40	(3)	6 306	5 318	25	(7)	5 336
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 534	49	(3)	2 580	2 688	15	(4)	2 699
Titres adossés à des créances mobilières	232	-	(4)	228	47	-	-	47
Titres de créance de sociétés	6 130	32	(2)	6 160	5 608	16	(3)	5 621
	52 567	338	(15)	52 890	46 108	115	(27)	46 196
Titres de participation de sociétés ouvertes ²	40	16	(2)	54	40	15	(9)	46
Titres de participation de sociétés fermées	527	93	(47)	573	493	85	(22)	556
	567	109	(49)	627	533	100	(31)	602
	53 134 \$	447 \$	(64) \$	53 517 \$	46 641 \$	215 \$	(58) \$	46 798 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 24 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2019).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre a été de néant (néant et 18 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2020 et le 31 juillet 2019), et la juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020 a été de néant (19 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

En ce qui a trait aux profits nets après impôt réalisés cumulatifs liés à des cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et à des remboursements de capital provenant des sociétés en commandite désignés à la JVAERG, un montant de néant a été reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (2 M\$ et 2 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2020 et le 31 juillet 2019) et un montant de 31 M\$ a été reclassé pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (13 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 juillet 2020 a été de 1 M\$ (1 M\$ et 4 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2020 et le 31 juillet 2019) et de 6 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (7 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019). Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 juillet 2020 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2020 et le 31 juillet 2019) et de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

Provision pour pertes sur créances

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					
31 juill. 2020	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	19 \$	6 \$	7 \$	32 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ^{1, 2}	1	(1)	1	1
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	(8) ³	(9)
	Solde à la fin de la période	19 \$	5 \$	- \$	24 \$
30 avr. 2020	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	14 \$	2 \$	6 \$	22 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ^{1, 2}	5	4	-	9
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	1	1
	Solde à la fin de la période	19 \$	6 \$	7 \$	32 \$
31 juill. 2019	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	6 \$	24 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	-	(1)
	Solde à la fin de la période	14 \$	3 \$	6 \$	23 \$

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

2) Compte non tenu des provisions de stade 3 pour pertes de crédit de 1 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (13 M\$ au 30 avril 2020) relativement aux valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti qui sont comptabilisées dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

3) Comprend des pertes de crédit attendues de 8 M\$ liées aux titres de créance libellés en dollars américains de la Barbade qui ont été décomptabilisés au troisième trimestre de 2020 en raison de l'accord conclu avec le gouvernement de la Barbade visant la restructuration de la dette libellée en dollars américains.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
En millions de dollars, pour les neuf mois clos le					
31 juill. 2020	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	14 \$	3 \$	6 \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ^{1, 2}	5	3	1	9
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	(1)	(7) ³	(8)
	Solde à la fin de la période	19 \$	5 \$	- \$	24 \$
31 juill. 2019	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	4	4
	Radiations	-	-	(4)	(4)
	Change et autres	(1)	-	1	-
	Solde à la fin de la période	14 \$	3 \$	6 \$	23 \$

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

2) Compte non tenu des provisions de stade 3 pour pertes de crédit de 14 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 relativement aux valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti qui sont comptabilisées dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

3) Comprend des pertes de crédit attendues de 8 M\$ liées aux titres de créance libellés en dollars américains de la Barbade qui ont été décomptabilisés au troisième trimestre de 2020 en raison de l'accord conclu avec le gouvernement de la Barbade visant la restructuration de la dette libellée en dollars américains.

Note 6. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendue :

31 juill.
2020

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés ¹	
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	50 \$	82 \$	158 \$	290 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	2	(3)	(4)	(5)
Changements apportés au modèle	(1)	3	-	2
Réévaluation nette ²	(17)	23	21	27
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	19	(18)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(4)	6	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(1)	8	17	24
Radiations	-	-	(5)	(5)
Recouvrements	-	-	2	2
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(5)	(5)
Change et autres	(1)	(2)	(2)	(5)
Solde à la fin de la période	48 \$	88 \$	165 \$	301 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	185 \$	484 \$	130 \$	799 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	(16)	(3)	(16)
Changements apportés au modèle	(2)	28	-	26
Réévaluation nette ²	(63)	121	65	123
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	76	(75)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(30)	33	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(17)	17	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(16)	74	75	133
Radiations	-	-	(89)	(89)
Recouvrements	-	-	15	15
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	1	1
Solde à la fin de la période	169 \$	558 \$	131 \$	858 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	145 \$	565 \$	- \$	710 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	(1)	(10)	-	(11)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(42)	108	(6)	60
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	54	(54)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(12)	12	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(55)	55	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(1)	1	49	49
Radiations	-	-	(78)	(78)
Recouvrements	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	144 \$	566 \$	- \$	710 \$
Entreprises et gouvernements				
Solde au début de la période	474 \$	517 \$	521 \$	1 512 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(11)	(5)	(8)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	119	86	122	327
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	28	(25)	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(44)	47	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(4)	(44)	48	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	107	53	159	319
Radiations	-	-	(47)	(47)
Recouvrements	-	-	2	2
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(6)	(6)
Change et autres	(13)	(12)	(15)	(40)
Solde à la fin de la période	568 \$	558 \$	614 \$	1 740 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	929 \$	1 770 \$	910 \$	3 609 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	769 \$	1 670 \$	908 \$	3 347 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	160	100	2	262

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance classés au coût amorti de 16 M\$ au 31 juillet 2020 (15 M\$ au 30 avril 2020), dont un montant de 14 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de stade 3 sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (13 M\$ au 30 avril 2020). Les provisions pour pertes de crédit attendues pour les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 juillet 2020 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés ¹		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés ¹	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	28 \$	40 \$	146 \$	214 \$	30 \$	42 \$	148 \$	220 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	2	(2)	(5)	(5)	1	(2)	(4)	(5)
Changements apportés au modèle	(1)	2	-	1	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette ²	23	35	25	83	(8)	5	20	17
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	8	(6)	(2)	-	10	(6)	(4)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	14	(4)	-	(1)	5	(4)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	22	41	16	79	1	-	10	11
Radiations	-	-	(3)	(3)	-	-	(5)	(5)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	-	1	2	3	(1)	-	(3)	(4)
Solde à la fin de la période	50 \$	82 \$	158 \$	290 \$	30 \$	42 \$	147 \$	219 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	182 \$	268 \$	121 \$	571 \$	186 \$	218 \$	117 \$	521 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(9)	(4)	(5)	14	(12)	-	2
Changements apportés au modèle	(44)	79	-	35	(15)	30	(2)	13
Réévaluation nette ²	31	168	81	280	(43)	54	72	83
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	43	(42)	(1)	-	32	(31)	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(35)	40	(5)	-	(4)	7	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(20)	20	-	-	(12)	12	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	3	216	91	310	(16)	36	78	98
Radiations	-	-	(97)	(97)	-	-	(94)	(94)
Recouvrements	-	-	15	15	-	-	16	16
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	2	2	1	-	1	2
Solde à la fin de la période	185 \$	484 \$	130 \$	799 \$	171 \$	254 \$	117 \$	542 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	159 \$	347 \$	- \$	506 \$	107 \$	379 \$	- \$	486 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	(2)	(28)	-	(30)	-	(11)	-	(11)
Changements apportés au modèle	(19)	54	-	35	35	(48)	-	(13)
Réévaluation nette ²	(7)	264	43	300	(51)	117	44	110
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	45	(45)	-	-	57	(57)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(31)	31	-	-	(4)	4	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(59)	59	-	-	(59)	59	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(14)	217	102	305	37	(54)	103	86
Radiations	-	-	(128)	(128)	-	-	(131)	(131)
Recouvrements	-	-	26	26	-	-	28	28
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	1	-	1	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	145 \$	565 \$	- \$	710 \$	144 \$	325 \$	- \$	469 \$
Entreprises et gouvernements								
Solde au début de la période	231 \$	163 \$	393 \$	787 \$	224 \$	126 \$	283 \$	633 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	24	(1)	(5)	18	10	(3)	(4)	3
Changements apportés au modèle	14	(5)	-	9	(3)	-	-	(3)
Réévaluation nette ²	314	246	131	691	(11)	25	82	96
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	13	(11)	(2)	-	21	(20)	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(131)	133	(2)	-	(9)	10	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(12)	12	-	(1)	(4)	5	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	234	350	134	718	7	8	81	96
Radiations	-	-	(16)	(16)	-	-	(57)	(57)
Recouvrements	-	-	3	3	-	-	4	4
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	9	4	10	23	(3)	(1)	(8)	(12)
Solde à la fin de la période	474 \$	517 \$	521 \$	1 512 \$	228 \$	133 \$	299 \$	660 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	854 \$	1 648 \$	809 \$	3 311 \$	573 \$	754 \$	563 \$	1 890 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	704 \$	1 553 \$	807 \$	3 064 \$	514 \$	696 \$	561 \$	1 771 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	150	95	2	247	59	58	2	119

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance classés au coût amorti de 15 M\$ au 30 avril 2020 (1 M\$ au 31 juillet 2019), dont un montant de 13 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de stade 3 sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (néant au 31 juillet 2019). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2020 et au 31 juillet 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le

31 juill.
2020

31 juill.
2019

	31 juill. 2020			31 juill. 2019				
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade		
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés ¹	Total	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés ¹	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	28 \$	43 \$	140 \$	211 \$	27 \$	44 \$	143 \$	214 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	5	(8)	(14)	(17)	3	(8)	(16)	(21)
Changements apportés au modèle	(3)	5	-	2	(2)	(6)	-	(8)
Réévaluation nette ²	(6)	65	68	127	(29)	25	67	63
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	39	(34)	(5)	-	32	(22)	(10)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(15)	25	(10)	-	(2)	15	(13)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(7)	7	-	-	(5)	5	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	20	46	46	112	2	(1)	33	34
Radiations	-	-	(11)	(11)	-	-	(18)	(18)
Recouvrements	-	-	4	4	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(14)	(14)	-	-	(9)	(9)
Change et autres	-	(1)	-	(1)	1	(1)	(3)	(3)
Solde à la fin de la période	48 \$	88 \$	165 \$	301 \$	30 \$	42 \$	147 \$	219 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	174 \$	271 \$	128 \$	573 \$	190 \$	199 \$	109 \$	498 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	20	(38)	(10)	(28)	32	(38)	-	(6)
Changements apportés au modèle	(35)	100	-	65	(15)	30	(1)	14
Réévaluation nette ²	(103)	379	210	486	(143)	198	223	278
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	186	(182)	(4)	-	135	(132)	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(73)	84	(11)	-	(29)	41	(12)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(56)	56	-	-	(44)	44	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(5)	287	241	523	(20)	55	251	286
Radiations	-	-	(286)	(286)	-	-	(288)	(288)
Recouvrements	-	-	50	50	-	-	47	47
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	-	-	2	2	1	-	1	2
Solde à la fin de la période	169 \$	558 \$	131 \$	858 \$	171 \$	254 \$	117 \$	542 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	145 \$	340 \$	- \$	485 \$	102 \$	370 \$	- \$	472 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	(3)	(55)	-	(58)	-	(34)	-	(34)
Changements apportés au modèle	(6)	59	-	53	36	(48)	-	(12)
Réévaluation nette ²	(126)	528	77	479	(133)	335	137	339
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	186	(186)	-	-	160	(160)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(52)	52	-	-	(22)	22	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(172)	172	-	-	(162)	162	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(1)	226	249	474	41	(47)	299	293
Radiations	-	-	(332)	(332)	-	-	(387)	(387)
Recouvrements	-	-	83	83	-	-	88	88
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	1	2	-	3
Solde à la fin de la période	144 \$	566 \$	- \$	710 \$	144 \$	325 \$	- \$	469 \$
Entreprises et gouvernements								
Solde au début de la période	239 \$	158 \$	378 \$	775 \$	180 \$	147 \$	230 \$	557 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	39	(17)	(15)	7	24	(16)	(16)	(8)
Changements apportés au modèle	14	(1)	(1)	12	3	3	3	9
Réévaluation nette ²	404	354	312	1 070	(13)	57	226	270
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	65	(58)	(7)	-	54	(51)	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(186)	192	(6)	-	(14)	17	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(4)	(64)	68	-	(2)	(25)	27	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	332	406	351	1 089	52	(15)	234	271
Radiations	-	-	(103)	(103)	-	-	(155)	(155)
Recouvrements	-	-	8	8	-	-	10	10
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(14)	(14)	-	-	(13)	(13)
Change et autres	(3)	(6)	(6)	(15)	(4)	1	(7)	(10)
Solde à la fin de la période	568 \$	558 \$	614 \$	1 740 \$	228 \$	133 \$	299 \$	660 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	929 \$	1 770 \$	910 \$	3 609 \$	573 \$	754 \$	563 \$	1 890 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	769 \$	1 670 \$	908 \$	3 347 \$	514 \$	696 \$	561 \$	1 771 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	160	100	2	262	59	58	2	119

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance classés au coût amorti de 16 M\$ au 31 juillet 2020 (1 M\$ au 31 juillet 2019), dont un montant de 14 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de stade 3 sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (néant au 31 juillet 2019). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 juillet 2020 et au 31 juillet 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

Nos provisions pour pertes de crédit attendues sont estimées au moyen de modèles complexes qui reposent sur des données, des hypothèses et des techniques fondées sur des modèles qui font largement appel au jugement de la direction. Plus particulièrement, les éléments de pertes de crédit attendues suivants nécessitent un niveau élevé de jugement qui peut avoir une incidence importante sur le montant présenté au titre des provisions pour pertes de crédit attendues :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit lié à un prêt est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Établir les prévisions sur les informations prospectives applicables à de multiples scénarios et déterminer la pondération probabiliste de chaque scénario en fonction des changements dans l'environnement macroéconomique

En outre, l'interrelation entre ces éléments nécessite également un niveau élevé de jugement qui peut aussi avoir une incidence importante sur le niveau des provisions pour pertes de crédit attendues comptabilisé.

Les incertitudes découlant de la pandémie de COVID-19 ont augmenté la part de jugement appliqué à l'égard de ces éléments, comme présenté ci-après. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles présentées dans nos estimations.

Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit est survenue

La question de savoir si un prêt a subi une AIRC a une incidence importante sur le niveau des provisions pour pertes de crédit attendues étant donné que les prêts de premier stade sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir et que les prêts de deuxième stade sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La migration des prêts entre le premier stade et le deuxième stade peut occasionner une importante volatilité des montants comptabilisés au titre des provisions pour pertes de crédit attendues et des provisions pour pertes sur créances pour une période donnée.

Dans la plupart de nos portefeuilles de prêts de détail, nous déterminons s'il y a une AIRC en fonction des variations relatives de la probabilité de défaut (PD) sur la durée de vie du prêt depuis sa comptabilisation initiale. Les PD utilisées à cette fin sont la valeur attendue des PD pour la durée de vie obtenues de notre scénario optimiste, de notre scénario pessimiste et de notre scénario de référence. La détermination des PD sur la durée de vie du scénario optimiste, du scénario pessimiste et du scénario de référence au moyen de l'incorporation d'informations prospectives dans les PD à long terme, la détermination de la pondération des probabilités des scénarios et la détermination des variations relatives des PD qui indiquent une AIRC pour nos divers produits de détail font largement appel au jugement. Les augmentations des PD attendues ou les diminutions des seuils pour les variations de la PD qui indiquent une AIRC peuvent causer une importante migration des prêts du premier vers le deuxième stade, qui à son tour peut entraîner une importante augmentation du montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues. À l'inverse, des diminutions des PD attendues ou des augmentations des seuils pour les variations de la PD qui indiquent une AIRC peuvent entraîner une importante migration des prêts du deuxième vers le premier stade.

Pour la plupart de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, nous déterminons s'il y a une AIRC en fonction des variations relatives de la notation interne du risque depuis la comptabilisation initiale. Un jugement important est requis pour la détermination de la notation interne du risque. La détérioration ou l'amélioration de la notation du risque ou des ajustements au seuil d'abaissement des notations du risque utilisés pour déterminer si une AIRC peut entraîner une migration importante des prêts et des valeurs du premier vers le deuxième stade, qui à son tour peut avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues. Bien qu'ils soient potentiellement importants pour le niveau des provisions pour pertes de crédit attendues qui sont comptabilisées, les seuils pour les variations de PD qui indiquent une AIRC pour nos portefeuilles de détail et les seuils d'abaissement des notations de crédit utilisés pour déterminer une AIRC pour nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements ne devraient pas changer fréquemment.

Tous les prêts dont le remboursement de principal ou le versement d'intérêts est en souffrance depuis 30 jours et l'ensemble des prêts aux entreprises et aux gouvernements qui figurent maintenant sur la liste des prêts surveillés migrent automatiquement du premier stade vers le deuxième stade.

Incidence de la pandémie de COVID-19

La question de savoir si une AIRC est survenue dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a nécessité une part plus importante de jugement dans un certain nombre de domaines, notamment à l'égard de l'évaluation de l'évolution du contexte macroéconomique, des divers programmes d'allègement pour les clients que nous avons offerts à nos clients et du niveau sans précédent de soutien gouvernemental proposé aux particuliers et aux entreprises.

Conformément aux lignes directrices publiées par l'IASB, les reports d'intérêts ou de paiement du principal dans le cadre de divers programmes d'allègement que nous avons proposés à nos clients du secteur du commerce de détail et à nos clients d'entreprises et de gouvernements n'ont pas automatiquement entraîné une AIRC qui aurait déclenché une migration au stade 2 du seul fait qu'un report aux termes du programme a été accordé. Cependant, l'inclusion d'un prêt dans un programme d'allègement n'a pas empêché sa migration au stade 2 si nous avons déterminé qu'il y avait une AIRC.

Pour nos clients du secteur du commerce de détail et conformément à nos pratiques antérieures, l'AIRC a été déterminée en fonction d'une évaluation d'une augmentation relative de la PD sur la durée de vie au moyen d'indicateurs prospectifs correspondant à nos attentes. Cependant, nous avons fait preuve de jugement quant à la mesure selon laquelle nos prévisions à l'égard de certains indicateurs prospectifs pour le reste de l'année 2020, y compris le chômage, devraient entraîner une AIRC compte tenu de nos attentes relatives à une durée relativement courte du creux du ralentissement économique et au niveau de soutien gouvernemental fourni.

Pour la majorité de nos clients d'entreprises et de gouvernements, nous avons continué à utiliser la notation du risque comme principal déterminant d'une AIRC. Nous avons fait preuve de jugement dans la détermination des secteurs les plus touchés par la pandémie de COVID-19 et évalué les incidences connexes sur la notation du risque, après avoir considéré les avantages du soutien gouvernemental.

Calculer les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie

Nos modèles de provisions pour pertes de crédit attendues intègrent les paramètres de la PD, de perte en cas de défaut (PCD) et d'exposition en cas de défaut (ECD), ainsi que la segmentation des portefeuilles qui sert au calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles de détail et de prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée. Les ajustements appropriés sont apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment afin de les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés sur un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements normalisés, les PD, les PCD et les ECD à long

terme sont également converties en paramètres fondés sur un moment dans le temps en incorporant les informations prospectives aux fins de l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en vertu de l'IFRS 9.

Un jugement important est requis pour déterminer les variables d'informations prospectives qui sont pertinentes pour des portefeuilles donnés et pour déterminer la portée d'ajustement des paramètres tout au long du cycle selon les informations prospectives en vue d'établir des paramètres fondés sur un moment dans le temps. Alors que les changements dans l'ensemble des variables d'informations prospectives utilisées pour convertir les PD, PCD et les ECD tout au long du cycle en paramètres fondés sur un moment dans le temps peuvent faire augmenter ou diminuer les provisions pour pertes de crédit attendues pour une période donnée, les changements de la correspondance des variables d'informations prospectives à des portefeuilles donnés devraient être rares. Cependant, les changements dans les paramètres d'informations prospectives donnés utilisés pour quantifier les paramètres fondés sur un moment dans le temps seront fréquents, car nos prévisions sont mises à jour tous les trimestres. Des augmentations du niveau de pessimisme dans les variables d'informations prospectives entraîneront une augmentation des pertes de crédit attendues, tandis que des augmentations du niveau d'optimisme dans les variables d'informations prospectives entraîneront une diminution des pertes de crédit attendues. Ces hausses et baisses pourraient être importantes au cours d'une période donnée et commenceront à se produire au cours de la période où nos perspectives d'avenir changeront.

En ce qui concerne la durée de vie d'un instrument financier, la période maximale prise en compte pour évaluer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle nous sommes exposés au risque de crédit. Pour les facilités de crédit renouvelables, comme les cartes de crédit, la durée de vie d'un compte de carte de crédit correspond au cycle de vie comportemental attendu. Un jugement important est requis pour estimer le cycle de vie comportemental attendu. Des hausses du cycle de vie comportemental attendu feront augmenter les provisions pour pertes de crédit attendues, plus particulièrement pour les prêts renouvelables de deuxième stade.

Incidence de la pandémie de COVID-19

L'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a nécessité une part plus importante de jugement à l'égard d'un certain nombre de domaines, y compris en ce qui a trait à nos attentes quant au degré de corrélation entre les informations prospectives et les pertes de crédit attendues dans le contexte de ralentissement économique actuel, caractérisé par le niveau sans précédent d'aide gouvernementale, en regard des données historiques de nos modèles. Nous avons fait preuve de jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle certains secteurs et portefeuilles subiront les répercussions défavorables de la pandémie de COVID-19 et de la mesure dans laquelle les divers nouveaux programmes d'allègement du gouvernement limiteront les pertes de crédit.

Établir les prévisions des informations prospectives applicables à plusieurs scénarios et déterminer la pondération des probabilités pour chaque scénario

Tel qu'indiqué précédemment, les informations prospectives sont incorporées dans notre évaluation de la question de savoir si un actif financier a connu une AIRC depuis sa comptabilisation initiale et dans notre estimation des provisions pour pertes de crédit attendues. À partir de l'analyse des données historiques, notre fonction de gestion du risque a cerné et reflété dans nos provisions pour pertes de crédit attendues les variables d'informations prospectives pertinentes qui contribuent au risque de crédit et aux pertes dans nos portefeuilles de détail et de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Au sein de notre portefeuille de détail, les principales variables d'information prospective comprennent les taux de chômage, le prix des logements et la croissance du produit intérieur brut (PIB) au Canada. Dans de nombreux cas, ces variables sont prévues au niveau provincial. Le prix des logements est également prévu au niveau municipal dans certains cas. Au sein de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les taux de croissance de l'indice S&P 500 et du crédit aux entreprises, le taux de chômage et les écarts de taux font partie des principaux indicateurs de la qualité du crédit pour l'intégralité du portefeuille, tandis que les variables d'informations prospectives, comme le prix des produits de base et l'activité minière, revêtent de l'importance pour certains portefeuilles, tout comme le taux de chômage et la croissance du PIB américain pour nos portefeuilles aux États-Unis.

Pour la majorité de nos portefeuilles de prêts, notre prévision des variables d'informations prospectives est établie à partir d'un « scénario de référence » ou du scénario le plus probable qui est utilisé à l'interne aux fins de planification et de prévision. Pour la plupart des variables d'informations prospectives liées à nos activités au Canada, nous avons des scénarios de prévision par province. Pour établir le scénario de référence, nous tenons compte des prévisions des organisations internationales et des autorités monétaires telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque du Canada, ainsi que d'économistes du secteur privé. Nous en tirons ensuite des scénarios « optimistes » et « pessimistes » raisonnablement possibles au moyen de prévisions externes, qui sont supérieurs ou inférieurs à notre scénario de référence, et en faisant appel au jugement de la direction. Une pondération des probabilités fondée sur le jugement de la direction est attribuée à nos scénarios de référence, optimistes et pessimistes.

Le processus de prévision est supervisé par un comité de gouvernance qui est composé de parties prenantes internes à l'échelle de la Banque, y compris de nos fonctions gestion du risque, économie et finances et des unités d'exploitation stratégique touchées, et nécessite l'exercice d'un jugement important pour déterminer à la fois les prévisions des informations prospectives pour nos différents scénarios et la pondération des probabilités affectée à chacun des scénarios. En général, une détérioration de nos perspectives en matière d'informations prospectives prévues pour chaque scénario, une augmentation de la probabilité d'occurrence du scénario pessimiste, ou une diminution de la probabilité d'occurrence du scénario optimiste augmentera le nombre de prêts migrés du premier au deuxième stade ainsi que l'estimation des provisions pour perte de crédit attendues. À l'inverse, une amélioration de nos perspectives en matière d'informations prospectives prévues, une augmentation de la probabilité d'occurrence du scénario optimiste ou une diminution de la probabilité d'occurrence du scénario pessimiste aura l'effet contraire. Il n'est pas possible d'isoler de manière significative l'incidence des changements dans les différentes variables d'informations prospectives pour un scénario donné en raison de l'interrelation entre les variables et l'interrelation entre le niveau de pessimisme inhérent à un scénario donné et sa probabilité d'occurrence.

Incidence de la pandémie de COVID-19

L'établissement de prévisions sur les informations prospectives et la détermination de la pondération pour les scénarios dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ont nécessité une part plus importante de jugement dans un certain nombre de domaines, nos prévisions reflétant de nombreuses hypothèses et incertitudes concernant les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, qui dépendront au final de la vitesse à laquelle un vaccin ou traitement efficace pourra être mis au point et administré à très grande échelle et de la capacité des gouvernements, des entreprises et des systèmes de soins de santé à limiter, dans l'intervalle, les conséquences épidémiologiques et économiques des prochaines vagues potentielles du virus.

Des changements importants ont été apportés à nos prévisions au trimestre clos le 30 avril 2020. Les prévisions actualisées au troisième trimestre de 2020 présentent des changements relativement modestes par rapport à celles du deuxième trimestre de 2020, surtout au Canada, bien que les prévisions pour les douze prochains mois se soient améliorées dans l'ensemble, le creux du repli survenu au deuxième trimestre de l'année civile 2020 s'étant seulement répercuté sur les prévisions du trimestre précédent. Le scénario pessimiste pour les États-Unis a été plus sombre que celui du trimestre précédent, sous l'effet de l'incertitude liée à la hausse des cas de COVID-19 dans bien des régions du pays. Le tableau suivant présente les

prévisions pour le scénario de référence, et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²
Au 31 juillet 2020						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ¹	(0,7) %	4,3 %	0,8 %	5,5 %	(5,3) %	1,6 %
États-Unis	(0,4) %	4,6 %	1,4 %	5,4 %	(5,1) %	1,1 %
Taux de chômage						
Canada ¹	9,2 %	7,6 %	7,9 %	6,3 %	10,9 %	9,4 %
États-Unis	8,0 %	5,7 %	6,6 %	4,8 %	12,2 %	10,3 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier ¹	(0,3) %	1,8 %	5,5 %	6,5 %	(9,4) %	(2,9) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500	4,1 %	4,8 %	9,8 %	8,7 %	(13,1) %	(11,8) %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (en dollars US)	39 \$	48 \$	48 \$	65 \$	32 \$	39 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²
Au 30 avril 2020						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ¹	(6,6) %	5,3 %	(2,1) %	6,4 %	(9,5) %	1,4 %
États-Unis	(6,5) %	5,5 %	1,1 %	7,1 %	(10,4) %	1,5 %
Taux de chômage						
Canada ¹	10,9 %	7,1 %	8,9 %	6,0 %	12,8 %	8,7 %
États-Unis	8,9 %	5,4 %	6,0 %	3,9 %	11,3 %	7,1 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier ¹	(3,0) %	0,8 %	(0,1) %	4,3 %	(5,9) %	(2,1) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500	(5,7) %	4,8 %	10,3 %	16,6 %	(34,8) %	(17,1) %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (en dollars US)	36 \$	47 \$	51 \$	67 \$	30 \$	32 \$

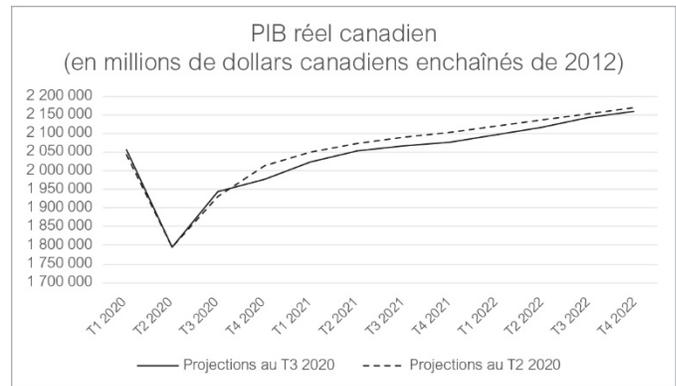
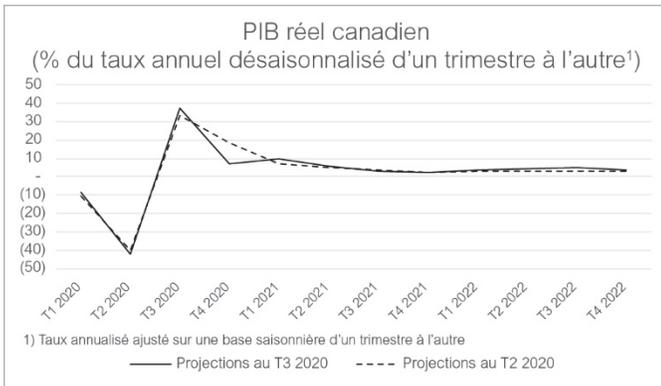
	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ²
Au 31 octobre 2019						
Croissance du PIB réel canadien d'une année à l'autre ¹	1,5 %	1,8 %	2,3 %	2,5 %	0,6 %	0,8 %
Taux de chômage canadien ¹	6,1 %	5,9 %	5,5 %	5,5 %	6,4 %	6,5 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier ¹	1,6 %	2,2 %	4,8 %	4,0 %	(2,2) %	(0,8) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500	5,0 %	4,7 %	8,2 %	6,6 %	(3,7) %	(10,3) %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (en dollars US)	60 \$	60 \$	67 \$	74 \$	47 \$	43 \$

¹ Le tableau ci-dessus présente les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier au niveau municipal font également l'objet de prévisions. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

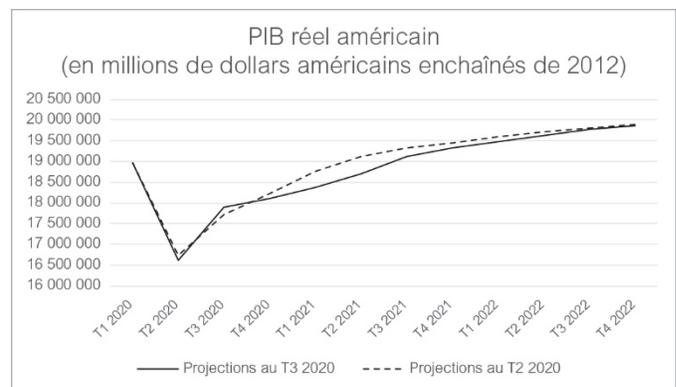
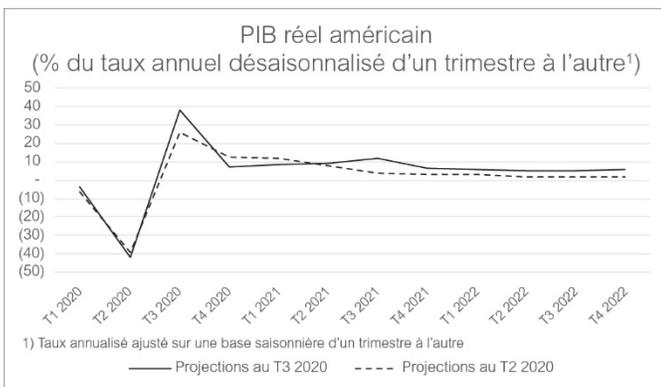
² La période de prévision restante est généralement de deux ans.

Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste, présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur toute leur période de projection respective. La projection trimestrielle sous-jacente du scénario de référence pour 2020 est caractérisée par une reprise initiale relativement rapide à la deuxième moitié de 2020 jusqu'en 2021 suivie par une reprise soutenue mais plus lente en 2021, le niveau de l'activité économique n'atteignant toutefois pas celui d'avant la pandémie de COVID-19 jusqu'en 2022. Les hypothèses quant à l'assouplissement soutenu des restrictions gouvernementales, y compris la réouverture éventuelle des entreprises considérées non essentielles et diverses mesures de distanciation sociale, sont cruciales à ces prévisions. Les prévisions du scénario pessimiste reflètent également une reprise du creux sévère survenu au deuxième trimestre de l'année civile 2020, mais à un niveau beaucoup plus faible d'activité économique soutenue. Dans l'intervalle, le scénario optimiste continue d'afficher une reprise plus rapide, le niveau de l'activité économique atteignant celui d'avant la pandémie en 2021.

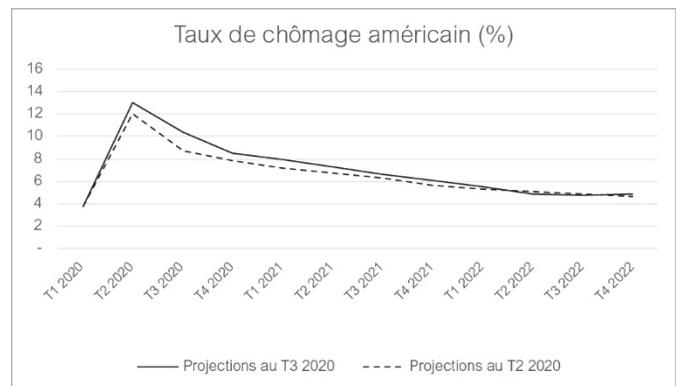
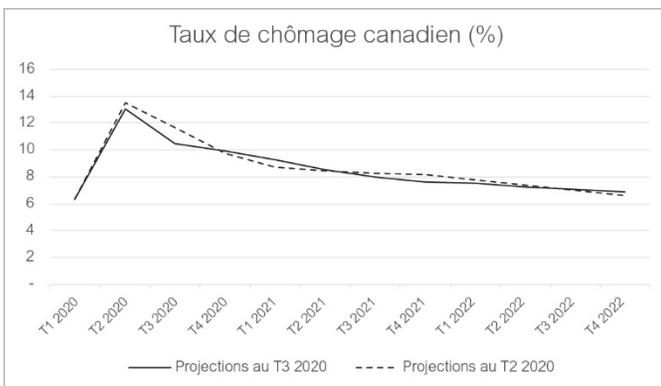
Les graphiques ci-après permettent de comparer les projections trimestrielles par année civile à l'égard du taux de croissance et du niveau du PIB réel canadien pour les scénarios de référence prévus au troisième trimestre de 2020 et au trimestre précédent :



Les graphiques ci-après permettent de comparer les projections trimestrielles par année civile à l'égard du taux de croissance et du niveau du PIB réel américain pour les scénarios de référence prévus au troisième trimestre de 2020 et au trimestre précédent :



Les graphiques ci-après permettent de comparer les projections trimestrielles par année civile à l'égard du taux de chômage canadien et américain pour les scénarios de référence prévus au troisième trimestre de 2020 et au trimestre précédent :



Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables à de multiples scénarios et de déterminer la pondération des probabilités pour chaque scénario fait largement intervenir le jugement de la direction, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Si nous avions seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 89 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2020 (63 M\$ au 31 octobre 2019). Si nous avions seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 1 514 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2020 (254 M\$ au 31 octobre 2019). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination de l'AIRC, ce qui serait traduit par le scénario de référence intégral ou le scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant présenté dans le scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade.

Utilisation de superpositions aux fins de gestion

Les superpositions aux fins de gestion pour les estimations de provisions pour pertes de crédit attendues sont des ajustements que nous utilisons dans des circonstances où nous jugeons que nos données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles existants ne tiennent pas compte de tous les facteurs de risque pertinents. L'émergence de nouveaux événements macroéconomiques, microéconomiques ou politiques, ainsi que les changements attendus des paramètres, modèles ou données qui ne sont pas incorporés dans nos paramètres, migrations des notations de risque interne ou informations prospectives actuels sont des exemples de telles circonstances.

Incidence de la pandémie de COVID-19

Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous avons utilisé des superpositions aux fins de gestion quant à l'incidence que le récent déclin des prix du pétrole et du gaz survenu au deuxième trimestre et la pandémie de COVID-19 auront sur la migration des expositions aux entreprises et aux gouvernements, lesquelles, selon nous, sont les plus sensibles à ces risques et aux évaluations des pertes de crédit attendues découlant de ces expositions. L'effet d'atténuation des mesures d'aide gouvernementale a été pris en compte dans la détermination de ces superpositions dans une mesure non reflétée dans nos modèles. En outre, les superpositions aux fins de gestion ont été appliquées à l'égard de l'incidence des mesures d'aide gouvernementale et d'aide financière aux clients sur la migration des expositions au secteur du commerce de détail et les évaluations des pertes de crédit attendues découlant de ces expositions. Compte tenu du niveau sans précédent de l'aide gouvernementale, les superpositions aux fins de gestion reflètent nos attentes quant au degré de corrélation entre nos informations prospectives et les pertes de crédit dans contexte de ralentissement économique actuel en regard des données historiques de nos modèles.

L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles présentées dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de notre PD ponctuelle pour les 12 mois à venir selon l'IFRS 9 aux tranches de PD utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC, se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2019.

Prêts¹

En millions de dollars, au	31 juill. 2020				31 oct. 2019			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ^{2,3}	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ^{2,3}	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	141 988 \$	5 \$	- \$	141 993 \$	142 260 \$	- \$	- \$	142 260 \$
– Très faible	44 196	1 761	-	45 957	37 140	-	-	37 140
– Bas	12 937	5 733	-	18 670	17 315	1 010	-	18 325
– Moyen	1 171	3 635	-	4 806	1 207	5 312	-	6 519
– Haut	319	1 204	-	1 523	11	1 162	-	1 173
– Défaut	-	-	782	782	-	-	597	597
– Non noté	2 291	290	157	2 738	2 251	233	154	2 638
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{4,5}	202 902	12 628	939	216 469	200 184	7 717	751	208 652
Provision pour pertes de crédit attendues	48	88	165	301	28	43	140	211
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	202 854	12 540	774	216 168	200 156	7 674	611	208 441
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	22 234	-	-	22 234	24 258	-	-	24 258
– Très faible	3 590	49	-	3 639	4 321	1 353	-	5 674
– Bas	8 122	1 575	-	9 697	4 955	1 582	-	6 537
– Moyen	1 799	2 530	-	4 329	3 703	1 611	-	5 314
– Haut	270	702	-	972	302	613	-	915
– Défaut	-	-	161	161	-	-	164	164
– Non noté	608	43	40	691	720	29	40	789
Prêts personnels, montant brut ⁵	36 623	4 899	201	41 723	38 259	5 188	204	43 651
Provision pour pertes de crédit attendues	142	549	131	822	160	265	128	553
Prêts personnels, montant net	36 481	4 350	70	40 901	38 099	4 923	76	43 098
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	2 813	-	-	2 813	3 015	-	-	3 015
– Très faible	1 028	66	-	1 094	1 142	83	-	1 225
– Bas	4 411	897	-	5 308	5 619	274	-	5 893
– Moyen	939	705	-	1 644	1 344	565	-	1 909
– Haut	2	412	-	414	10	538	-	548
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	147	7	-	154	158	7	-	165
Cartes de crédit, montant brut	9 340	2 087	-	11 427	11 288	1 467	-	12 755
Provision pour pertes de crédit attendues	124	518	-	642	129	291	-	420
Cartes de crédit, montant net	9 216	1 569	-	10 785	11 159	1 176	-	12 335
Entreprises et gouvernements								
– De première qualité	51 297	328	-	51 625	46 800	251	-	47 051
– De qualité inférieure	83 491	7 432	-	90 923	80 780	3 443	-	84 223
– Liste de surveillance	610	3 026	-	3 636	374	1 575	-	1 949
– Défaut	-	-	1 443	1 443	-	-	866	866
– Non noté	363	195	-	558	752	79	45	876
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{4,6}	135 761	10 981	1 443	148 185	128 706	5 348	911	134 965
Provision pour pertes de crédit attendues	455	515	612	1 582	209	146	376	731
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	135 306	10 466	831	146 603	128 497	5 202	535	134 234
Total des prêts, montant net	383 857 \$	28 925 \$	1 675 \$	414 457 \$	377 911 \$	18 975 \$	1 222 \$	398 108 \$

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 24 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2019) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 16 M\$ (2 M\$ au 31 octobre 2019) avaient été comptabilisées au 31 juillet 2020, dont une tranche de 14 M\$ (néant au 31 octobre 2019) au titre d'une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti. Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions sur pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 juillet 2020. Les actifs financiers autres que des prêts classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Comprend les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Ne comprend pas les biens saisis de 25 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2019) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

4) Comprennent 32 M\$ (60 M\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation et 22 952 M\$ (21 182 M\$ au 31 octobre 2019) de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

5) Les cotes de notation du risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

6) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 9 689 M\$ (9 167 M\$ au 31 octobre 2019).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, au	31 juill. 2020				31 oct. 2019			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	117 503 \$	170 \$	- \$	117 673 \$	106 696 \$	120 \$	- \$	106 816 \$
– Très faible	6 256	344	-	6 600	7 341	1 126	-	8 467
– Bas	11 030	1 546	-	12 576	10 974	1 357	-	12 331
– Moyen	1 453	1 079	-	2 532	1 737	752	-	2 489
– Haut	215	511	-	726	255	495	-	750
– Défaut	-	-	22	22	-	-	19	19
– Non noté	427	8	-	435	397	32	-	429
Prêts de détail, montant brut	136 884	3 658	22	140 564	127 400	3 882	19	131 301
Provision pour pertes de crédit attendues	47	57	-	104	30	55	-	85
Prêts de détail, montant net	136 837	3 601	22	140 460	127 370	3 827	19	131 216
Entreprises et gouvernements								
– De première qualité	103 322	432	-	103 754	78 906	296	-	79 202
– De qualité inférieure	39 222	3 343	-	42 565	52 379	1 282	-	53 661
– Liste de surveillance	22	1 373	-	1 395	65	575	-	640
– Défaut	-	-	229	229	-	-	69	69
– Non noté	635	36	-	671	688	60	-	748
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	143 201	5 184	229	148 614	132 038	2 213	69	134 320
Provision pour pertes de crédit attendues	113	43	2	158	30	12	2	44
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	143 088	5 141	227	148 456	132 008	2 201	67	134 276
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	279 925 \$	8 742 \$	249 \$	288 916 \$	259 378 \$	6 028 \$	86 \$	265 492 \$

Programmes d'aide aux clients de la CIBC en réponse à la COVID-19

La CIBC s'est livrée diligemment à des activités de prêt pour appuyer les clients qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19. Nous avons proposé, aux clients de nos services bancaires personnels, un taux d'intérêt effectif réduit de 10,99 % à l'égard de certains produits de cartes de crédit. Nous leur avons aussi proposé le report de paiement de cartes de crédit pouvant aller jusqu'à trois mois également assorti du taux d'intérêt effectif moins élevé pendant la période de report. En outre, nous avons proposé le report de paiement régulier des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et de certains prêts personnels garantis pour une période pouvant aller jusqu'à six mois, ainsi que le report de paiement régulier de certains prêts et de marges de crédit pour une période pouvant aller jusqu'à deux mois. En ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, des programmes de report de paiement ont également été proposés aux clients du Canada, des États-Unis et d'autres régions. Au 31 juillet 2020, le solde brut des prêts pour lesquels la CIBC a proposé un report de paiement était de moins de 10 M\$ pour les cartes de crédit au Canada (1,8 G\$ au 30 avril 2020), de 33,3 G\$ pour les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada (35,5 G\$ au 30 avril 2020), de 0,8 G\$ pour les prêts personnels au Canada (2,3 G\$ au 30 avril 2020), de 1,4 G\$ pour divers prêts à la consommation dans les Caraïbes (1,3 G\$ au 30 avril 2020) et de 6,2 G\$ pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements (10,0 G\$ au 30 avril 2020), y compris un montant de 2,4 G\$ au Canada (8,6 G\$ au 30 avril 2020), un montant de 1,6 G\$ aux États-Unis (0,9 G\$ au 30 avril 2020) et un montant de 2,2 G\$ aux Caraïbes (0,5 G\$ au 30 avril 2020).

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat. La plupart des prêts aux entreprises et aux gouvernements notés en fonction du risque qui étaient en souffrance aux termes du contrat au moment où des allègements ont été fournis dans le cadre de programmes de report de paiement ont été présentés dans la catégorie du classement chronologique qui s'appliquait lorsque les reports ont été accordés. Les autres prêts aux entreprises et aux gouvernements, prêts sur cartes de crédit, prêts personnels et prêts hypothécaires à l'habitation qui ont fait l'objet d'un programme de report de paiement ont été présentés dans la catégorie chronologique qui s'appliquait au 31 mars 2020, ce qui correspond approximativement au moment où la majorité des reports de paiements ont été accordés, à l'exception des prêts hypothécaires résidentiels au Canada et de certains prêts personnels garantis qui étaient en souffrance depuis moins de 29 jours à ce moment qui ont été traités à titre d'éléments courants. Le classement chronologique des prêts qui ne sont plus assujettis à un programme de report de paiement donné se poursuit habituellement en fonction du statut accordé à ceux-ci à l'inscription au programme dans la mesure où un paiement n'a pas été effectué.

En millions de dollars, au	31 juill. 2020			31 oct. 2019 ¹	
	Moins de 31 jours	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 768 \$	1 481 \$	- \$	3 249 \$	3 840 \$
Prêts personnels	645	211	-	856	1 027
Cartes de crédit	359	164	50	573	838
Entreprises et gouvernements	1 219	423	-	1 642	1 081
	3 991 \$	2 279 \$	50 \$	6 320 \$	6 786 \$

1) Certains montants des périodes comparatives liés à des prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux, dans CIBC First Caribbean ont été retraités.

Note 7. Dépôts^{1,2}

En millions de dollars, au				31 juill. 2020	31 oct. 2019
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5,6}	Total	Total
Particuliers	13 338 \$	125 086 \$	58 985 \$	197 409 \$	178 091 \$
Entreprises et gouvernements ⁷	79 504	73 605	158 519	311 628	257 502
Banques	6 021	340	10 044	16 405	11 224
Emprunts garantis ⁸	-	-	40 693	40 693	38 895
	98 863 \$	199 031 \$	268 241 \$	566 135 \$	485 712 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				554 029 \$	475 254 \$
Désignés à leur juste valeur				12 106	10 458
				566 135 \$	485 712 \$
Composition du total des dépôts ⁹ :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				68 000 \$	51 880 \$
Établissements américains				12 217	7 876
Établissements à l'étranger				5 619	4 647
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				390 811	344 756
Établissements américains				64 723	56 844
Établissements à l'étranger				24 765	19 709
				566 135 \$	485 712 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 190,4 G\$ (152,8 G\$ au 31 octobre 2019) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 31,7 G\$ (30,0 G\$ au 31 octobre 2019).

2) Nets de billets acquis de 3 078 M\$ (2 930 M\$ au 31 octobre 2019).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 18 767 M\$ (8 986 M\$ au 31 octobre 2019) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC en actions ordinaires dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 304 M\$ (302 M\$ au 31 octobre 2019) au titre de billets émis à la Fiducie de capital CIBC.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 8. Titres secondaires

Le 21 juillet 2020, nous avons émis des débetures à 2,01 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ (titres secondaires) échéant le 21 juillet 2030. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 2,01 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 21 juillet 2025 et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,28 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 21 juillet 2030.

Note 9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2020		30 avr. 2020		31 juill. 2019		31 juill. 2020		31 juill. 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	445 133	13 722 \$	444 981 533	13 669 \$	444 650 308	13 443 \$	445 341 675	13 591 \$	442 826 380	13 243 \$
Emission en vertu de ce qui suit :										
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres ¹	40 146	4	71 409	8	50 773	5	586 503	63	350 637	37
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires	416 078	39	454 791	36	373 534	39	1 204 873	111	1 321 554	143
Régime d'achat d'actions par les employés	433 769	38	376 684	34	339 470	36	1 134 732	108	919 348	100
	446 023	13 803	445 884 417	13 747	445 414 085	13 523	448 267 783	13 873	445 417 919	13 523
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(710 800)	(22)	-	-	(2 208 600)	(68)	-	-
Actions autodétenues	(14 461)	(3)	(40 261)	(3)	22 517	2	(50 295)	(5)	18 683	2
Solde à la fin de la période	446 008	13 800 \$	445 133 356	13 722 \$	445 436 602	13 525 \$	446 008 888	13 800 \$	445 436 602	13 525 \$

1) Comprennent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 3 juin 2020. Au cours du troisième trimestre de 2020, aucune action ordinaire n'a été rachetée ou annulée. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020, nous avons racheté et annulé 2 208 600 actions ordinaires aux termes de l'offre actuelle à un cours moyen de 106,03 \$ pour un total de 234 M\$.

Le 13 mars 2020, le BSIF a annoncé qu'il s'attend à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation des dividendes et de rachat d'actions jusqu'à nouvel ordre, afin d'assurer que les fonds propres disponibles sont utilisés pour soutenir les activités de prêt au Canada.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (FPUNV) (actions de série 42) le 31 janvier 2020. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 42 n'a été émise et toutes les actions de série 41 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 41 a été rajusté à 3,909 % et les dividendes que déclare le conseil d'administration de la CIBC seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2020.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (FPUNV)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (FPUNV) (actions de série 43) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 44 (FPUNV) (actions de série 44), le 31 juillet 2020. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 44 n'a été émise et toutes les actions de série 43 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 43 a été rajusté à 3,143 %, et les dividendes que déclare le conseil d'administration de la CIBC seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 juillet 2020.

Fonds propres réglementaires et ratios de levier

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au		31 juill. 2020	31 oct. 2019
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		30 202 \$	27 707 \$
Fonds propres de première catégorie	A	33 350	30 851
Total des fonds propres		39 640	35 854
Total de l'actif pondéré en fonction du risque		256 683	239 863
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,8 %	11,6 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,0 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres		15,4 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier	B	724 111 \$	714 343 \$
Ratio de levier	A/B	4,6 %	4,3 %

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF s'attend actuellement également à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure. Le 13 mars 2020, le BSIF a annoncé la prise d'effet immédiate d'un assouplissement du niveau de la réserve pour stabilité intérieure de 2,0 % à 1,0 %. Les ratios cibles et toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont donc respectivement de 9,0 %, 10,5 % et 12,5 % pour les BISN. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2020, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	69 \$	70 \$	54 \$	3 \$	4 \$	3 \$	207 \$	163 \$	10 \$	8 \$
Coûts des services passés ¹	-	-	-	-	-	-	(32)	-	(1)	-
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(2)	(2)	(5)	5	5	6	(7)	(13)	15	18
Prestations spéciales de cessation d'emploi ¹	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-	6	5	-	-
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net	69 \$	70 \$	51 \$	8 \$	9 \$	9 \$	183 \$	155 \$	24 \$	26 \$

1) Montants pris en compte dans les charges de restructuration comptabilisées au premier trimestre de 2020. Pour plus de précisions, se reporter à la note 13.

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Régimes à cotisations définies	9 \$	8 \$	6 \$	26 \$	22 \$
Régimes de retraite d'État ¹	34	37	31	106	92
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	43 \$	45 \$	37 \$	132 \$	114 \$

1) Comprendent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la Federal Insurance Contributions Act des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(762) \$	487 \$	(401) \$	(49) \$	30 \$	(25) \$	(703) \$	(1 085) \$	(48) \$	(73) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	525	(178)	307	-	-	-	662	851	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	1	(3)	-	-	-	-	(1)	-	-	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	(236) \$	306 \$	(94) \$	(49) \$	30 \$	(25) \$	(42) \$	(234) \$	(48) \$	(73) \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 11. Impôt sur le résultat

Réforme fiscale américaine

La *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine) a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à partir de 2018 et a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment un impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-Abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. L'Internal Revenue Service publie périodiquement des projets de règlement et leur version définitive pour la mise en œuvre des aspects de la réforme fiscale américaine, y compris le BEAT. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce règlement sur ses activités aux États-Unis.

Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux

États-Unis (la « déduction aux États-Unis ». La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Déduction pour dividendes reçus

L'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 115 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2015 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2020	30 avr. 2020	31 juill. 2019	31 juill. 2020	31 juill. 2019
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 170 \$	400 \$	1 392 \$	2 775 \$	3 911 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	31	30	28	92	79
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 139 \$	370 \$	1 364 \$	2 683 \$	3 832 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	445 416	444 739	444 868	445 137	443 976
Résultat de base par action	2,56 \$	0,83 \$	3,07 \$	6,03 \$	8,63 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 139 \$	370 \$	1 364 \$	2 683 \$	3 832 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	445 416	444 739	444 868	445 137	443 976
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	294	302	638	378	735
Ajouter : actions subalternes et contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	184	147	409	196	433
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	445 894	445 188	445 915	445 711	445 144
Résultat dilué par action	2,55 \$	0,83 \$	3,06 \$	6,02 \$	8,61 \$

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 4 839 980 options en cours (4 839 980 pour le trimestre clos le 30 avril 2020 et 2 529 718 pour le trimestre clos le 31 juillet 2019) à un prix d'exercice moyen pondéré de 108,08 \$ (108,08 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020 et 113,74 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019) pour le trimestre clos le 31 juillet 2020, et d'un nombre moyen de 4 387 057 options en cours (2 298 117 au 31 juillet 2019) à un prix d'exercice moyen pondéré de 109,47 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (114,32 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel de 2019 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,1 G\$ au 31 juillet 2020. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 juillet 2020 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel de 2019 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2019 :

- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : Les requêtes en jugement sommaire ont été entendues en décembre 2019. En mars 2020, le tribunal a conclu à la responsabilité de la CIBC pour des heures supplémentaires non rémunérées. CIBC fait appel de cette décision. Une décision sur les mesures de réparation a été rendue en août 2020 et le tribunal a autorisé le total des dommages-intérêts en tant que question commune et a ordonné que l'attribution et le montant des dommages-intérêts, le cas échéant, soient déterminés à une date ultérieure. La demande de dommages-intérêts exemplaires des demandeurs a été rejetée. Une autre audience portant sur d'autres questions est prévue en octobre 2020.
- *Banque Canadienne Impériale de Commerce, et al. c. Green* : Le procès devrait commencer en septembre 2021.
- *Recours collectifs contre Valeant* : En août 2020, l'action collective dans *Catucci* a été réglée, sous réserve de l'approbation du tribunal.
- *Pope v. CIBC et CIBC Trust* : En août 2020, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre la CIBC et Compagnie Trust CIBC. Il est allégué que les défenderesses ont fait des déclarations inexactes quant à leur stratégie de placement et ont facturé aux porteurs de parts des honoraires excessifs relativement au Fonds d'actions canadiennes CIBC et à certains fonds de portefeuille de la CIBC. Le projet de recours collectif est intenté au nom de toutes les personnes qui détiennent ou ont détenu des parts de ces fonds et des dommages-intérêts compensatoires et exemplaires d'un montant non précisé sont réclamés.
- *Sherry v. CIBC Mortgages Inc.* : En mai 2020, le tribunal a rejeté l'appel de la CIBC concernant la décision autorisant l'exercice d'une action collective à l'égard de la demande modifiée des demandeurs.
- *Michaud v. BBS Securities Inc. et al.* : En avril 2020, un projet de recours collectif déposé devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Services Investisseurs CIBC inc. et plusieurs autres courtiers a été signifié à la CIBC. Ce projet contient des allégations et cherche à obtenir des redressements semblables à ceux du projet de recours collectif en Ontario dans l'affaire *Frayce v. BMO Investorline Inc, et al.* présentée ci-après.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé de prêts hypothécaires* : En janvier 2020, le tribunal a accueilli la requête en autorisation d'appel de la CIBC et d'Hypothèques CIBC inc. dans Haroch.
- *Recours collectifs relatifs aux renseignements personnels des clients de Simplii* : La motion en certification du recours collectif dans Bannister qui devait être entendue en décembre 2019 a été reportée.
- *Frayce v. BMO Investorline Inc, et al.* : En janvier 2020, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre Services Investisseurs CIBC inc. et plusieurs autres courtiers. Il est allégué que les défendeurs n'auraient pas dû recevoir ni accepter de commissions de suivi pour des services et conseils sur des fonds communs de placement achetés par l'intermédiaire de leurs courtiers exécutants respectifs. Le recours est intenté au nom de toutes les personnes qui ont acheté des parts de fonds mutuels par l'intermédiaire de courtiers exécutants appartenant à un ou plusieurs des défendeurs, et des dommages-intérêts compensatoires et exemplaires d'un montant non précisé sont réclamés. La motion en certification du recours collectif devrait être entendue en décembre 2021.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 des états financiers consolidés inclus dans notre Rapport annuel de 2019, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2019.

Restructuration

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 339 M\$ dans Siège social et autres relativement aux efforts soutenus visant à transformer la structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Les charges étaient essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et avaient été comptabilisées dans les Charges autres que d'intérêts – Salaires et avantages du personnel. Le solde de notre provision liée à la restructuration au 31 juillet 2020 était de 271 M\$, qui comprend les obligations liées aux paiements en cours découlant de la restructuration et représente notre meilleure estimation du montant qui sera ultimement versé. Certaines actions et initiatives nécessaires à l'exécution de notre plan de restructuration ont été retardées en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui a une incidence sur le moment où le versement ultime des obligations sera effectué.

Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le				Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2020		30 avr. 2020		31 juill. 2019		31 juill. 2019	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ^{1,2}	3 342 \$	990 \$	3 998 \$	1 858 \$	4 540 \$	2 504 \$	11 775 \$	5 174 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	132	s. o.	206	s. o.	241	s. o.	578	s. o.
Autres ³	364	119	498	82	490	73	1 369	296
Total	3 838 \$	1 109 \$	4 702 \$	1 940 \$	5 271 \$	2 577 \$	13 722 \$	5 470 \$
							15 420 \$	7 431 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend, depuis le 1^{er} novembre 2019, les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet

Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, Infrastructure et Innovation, Gestion du risque, Personnel, Culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées au cours du premier trimestre de 2020 :

- Nous avons modifié notre façon de répartir le capital entre les unités d'exploitation stratégique. Auparavant, nous employions un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités.
- La méthode de fixation des prix de transfert utilisée par le groupe Trésorerie a été améliorée pour être mieux adaptée aux modifications apportées à notre méthode de répartition du capital susmentionnée. En parallèle, nous avons apporté d'autres mises à jour et améliorations à la méthode de fixation des prix de transfert de fonds ainsi que des mises à jour mineures à certaines méthodes de répartition.

Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications. Les montants des périodes précédentes ont été révisés en conséquence. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

Répartition aux unités d'exploitation

Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers des unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Conformément aux modifications mentionnées précédemment dans la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité, le coût de financement établi en fonction du marché prend en compte les coûts inhérents au maintien de fonds propres réglementaires suffisants à l'appui des exigences propres à nos activités, y compris le coût des actions privilégiées. Lorsque les risques de taux d'intérêt et de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'un transfert à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres, à l'exception de certaines activités de trésorerie de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, qui sont présentées dans cette unité d'exploitation stratégique. Le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Comme il a été mentionné dans la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité, depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de transfert afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans le traitement des paiements internes entre les secteurs d'activité relatifs aux commissions de vente, de renouvellement et de suivi pour faciliter la préparation de l'information financière sectorielle. Périodiquement, les taux des commissions de vente, de renouvellement et de suivi versés aux segments de clients pour certains produits et services sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts engagées par nos groupes fonctionnels sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés.

Nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux (troisième stade) et sur prêts productifs (premier et deuxième stades) dans les unités d'exploitation stratégique respectives.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	1 536 \$	318 \$	356 \$	524 \$	(5) \$	2 729 \$
2020	Produits autres que d'intérêts ²	520	695	158	476	130	1 979
	Total des produits ¹	2 056	1 013	514	1 000	125	4 708
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	220	57	160	61	27	525
	Amortissement et perte de valeur ³	57	8	31	3	150	249
	Charges autres que d'intérêts	1 089	511	240	410	203	2 453
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	690	437	83	526	(255)	1 481
	Impôt sur le résultat ¹	182	117	21	134	(145)	309
	Résultat net (perte nette)	508 \$	320 \$	62 \$	392 \$	(110) \$	1 172 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	2 \$
	Actionnaires	508	320	62	392	(112)	1 170
	Actif moyen ⁴	261 200 \$	66 176 \$	57 203 \$	224 283 \$	148 727 \$	757 589 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts ¹	1 541 \$	321 \$	377 \$	461 \$	62 \$	2 762 \$
2020	Produits autres que d'intérêts ²	538	704	141	363	70	1 816
	Total des produits ¹	2 079	1 025	518	824	132	4 578
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	654	186	230	222	120	1 412
	Amortissement et perte de valeur ³	57	7	34	2	180	280
	Charges autres que d'intérêts	1 092	552	259	416	105	2 424
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	276	280	(5)	184	(273)	462
	Impôt sur le résultat ¹	73	74	(23)	47	(101)	70
	Résultat net (perte nette)	203 \$	206 \$	18 \$	137 \$	(172) \$	392 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	(8) \$	(8) \$
	Actionnaires	203	206	18	137	(164)	400
	Actif moyen ⁴	260 942 \$	66 931 \$	55 981 \$	226 009 \$	115 838 \$	725 701 \$
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	1 640 \$	300 \$	357 \$	337 \$	60 \$	2 694 \$
2019 ⁵	Produits autres que d'intérêts ²	600	719	152	415	152	2 038
	Total des produits ¹	2 240	1 019	509	752	212	4 732
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	204	17	29	42	(1)	291
	Amortissement et perte de valeur ³	24	2	27	1	123	177
	Charges autres que d'intérêts	1 116	529	255	389	204	2 493
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	896	471	198	320	(114)	1 771
	Impôt sur le résultat ¹	238	127	25	85	(102)	373
	Résultat net (perte nette)	658 \$	344 \$	173 \$	235 \$	(12) \$	1 398 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	6 \$
	Actionnaires	658	344	173	235	(18)	1 392
	Actif moyen ⁴	258 848 \$	63 522 \$	48 305 \$	189 554 \$	88 308 \$	648 537 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de respectivement néant et 51 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (néant et 46 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 avril 2020 et 1 M\$ et 45 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 juillet 2019), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels ainsi que d'autres immobilisations incorporelles et du goodwill.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	4 695 \$	954 \$	1 081 \$	1 369 \$	153 \$	8 252 \$
2020	Produits autres que d'intérêts ²	1 654	2 139	458	1 326	312	5 889
	Total des produits ¹	6 349	3 093	1 539	2 695	465	14 141
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 089	278	405	273	153	2 198
	Amortissement et perte de valeur ³	171	22	97	8	477	775
	Charges autres que d'intérêts	3 283	1 617	766	1 242	788	7 696
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 806	1 176	271	1 172	(953)	3 472
	Impôt sur le résultat ¹	478	314	22	308	(426)	696
	Résultat net (perte nette)	1 328 \$	862 \$	249 \$	864 \$	(527) \$	2 776 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$
	Actionnaires	1 328	862	249	864	(528)	2 775
	Actif moyen ⁴	260 935 \$	66 115 \$	54 923 \$	218 030 \$	120 903 \$	720 906 \$
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	4 741 \$	901 \$	1 039 \$	891 \$	178 \$	7 750 \$
2019 ⁵	Produits autres que d'intérêts ²	1 789	2 100	423	1 329	448	6 089
	Total des produits ¹	6 530	3 001	1 462	2 220	626	13 839
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	641	83	56	108	(4)	884
	Amortissement et perte de valeur ³	72	6	81	3	364	526
	Charges autres que d'intérêts	3 517	1 570	752	1 127	526	7 492
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 300	1 342	573	982	(260)	4 937
	Impôt sur le résultat ¹	612	360	70	258	(291)	1 009
	Résultat net (perte nette)	1 688 \$	982 \$	503 \$	724 \$	31 \$	3 928 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	17 \$	17 \$
	Actionnaires	1 688	982	503	724	14	3 911
	Actif moyen ⁴	258 987 \$	61 830 \$	46 687 \$	183 034 \$	83 700 \$	634 238 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de respectivement néant et 146 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (2 M\$ et 129 M\$, respectivement, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels ainsi que d'autres immobilisations incorporelles et du goodwill.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743 ou par courriel, à l'adresse investorrelations@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le jeudi 27 août 2020, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 7008374#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 1028175#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 27 septembre 2020. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 2686343#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4865749#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du troisième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 27 août 2020 à 8 h 00 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 8 avril 2021.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de CTAP de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} mai 2020	82,19 \$	
1 ^{er} juin 2020	88,70 \$	
2 juillet 2020	91,09 \$	
28 juillet 2020		93,52 \$

